

2004

Les régions septentrionales du Burundi : périphérie, frontière et développement : la commune de Kabarore

Bucumi, Thérance

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1711>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**LES REGIONS SEPTENTRIONALES DU BURUNDI :
PERIPHERIE, FRONTIERE ET DEVELOPPEMENT :
LA COMMUNE DE KABARORE**

Par Thérance BUCUMI

Sous la Direction du
Professeur Sylvestre NDAYIRUKIYE

Mémoire présenté et défendu
Publiquement en vue de l'obtention
du grade de Licencié en Géographie

Option : Enseignement et Recherche

Bujumbura, Mai 2004

DEDICACE

A mon regretté père,

A ma mère,

A mes frères et sœurs,

A mon amie Marie Rose SINAMENYE,

Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, l'opportunité nous est offerte pour adresser nos vifs remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Notre vive reconnaissance revient aux professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines en général et en particulier à ceux du Département de Géographie.

Que le professeur Sylvestre NDAYIRUKIYE qui a accepté gentiment d'assurer la direction du présent travail, malgré ses nombreuses occupations, trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. Sa disponibilité, ses conseils et sa rigueur scientifique nous ont été d'un grand intérêt.

Notre sentiment de reconnaissance va également à l'endroit des personnes qui ont contribué à notre formation depuis l'école primaire jusqu'à la fin de notre cursus universitaire.

Que les familles NSABIYAREMYE Gaspard, NTAWURUTIMANA Corneille, SINZINKAYO Joseph, RUDAKEMWA J. Marie et tous ceux qui nous ont soutenu tout au long de nos études trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

Enfin, à tous ceux qui nous ont fourni des informations, nous leur disons merci.

Thérance BUCUMI.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ASBL	: Association Sans But Lucratif
BPE	: Bureau des Projets de l'Education
COFIDE	: Compagnie Financière pour le Développement
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
ENS	: Ecole Normale Supérieure
FAO	: Food Agriculture Organization
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement
OCHA	: Office pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OCIBU	: Office du Café du Burundi
Op.cit.	: Opere Citare
PAFE	: Police de l'Air, des Frontières et de l'Emigration
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SRD	: Société Régionale de Développement
UFB	: Union des Femmes du Burundi

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau n° 1 :	Population enquêtée selon l'âge et le sexe -----	43
Tableau n° 2 :	Naissance et décès en 2002 -----	48
Tableau n° 3 :	Evolution de la production du café cerise de 1990 à 2002 en commune Kabarore en kg -----	87
Tableau n° 4 :	Superficie du réseau hydrographique de la Province Kayanza	101

LISTE DES FIGURES

	Page
Fig. 1 Localisation de la région d'étude -----	2
Fig. 2 La commune Kabarore dans la province Kayanza -----	3
Fig. 3 La commune Kabarore à cheval sur deux régions naturelles -----	4
Fig. 4 Localisation des collines d'enquête -----	8
Fig. 5 Carte de situation de la commune frontalière de Kabarore -----	11
Fig. 6 Croquis géomorphologique de Kabarore -----	14
Fig. 7 Carte des ressources végétales -----	16
Fig. 8 Le réseau hydrographique à Kabarore : Les ressources en eau -----	18
Fig. 9 Carte régionale du réseau routier -----	20
Fig. 10 Carte routière de Kabarore -----	22
Fig. 11 Structures des flux d'échanges régionales -----	24
Fig. 12 L'évolution de la région du Nord -----	29
Fig. 13 Le peuplement de la commune Kabarore -----	33
Fig. 14 Evolution de la population de 1962 à 2002 -----	35
Fig. 15 Répartition de la population de la commune Kabarore en 1979 -----	39
Fig. 16 Répartition de la population de la commune Kabarore en 1990 -----	41
Fig. 17 Pyramide des âges de la population de l'échantillon enquêtée -----	44
Fig. 18 Carte des mouvements transfrontaliers -----	51
Fig. 19 Carte des mouvements de la population : Exode rural et migrations agricoles -----	54
Fig. 20 Les terroirs agricoles -----	65
Fig. 21 Croquis des activités agricoles -----	67
Fig. 22 Croquis des paysages agricoles sur une colline de Kabarore -----	71
Fig. 23 Morcellement de la propriété foncière de NDAYIVUGA Antoine -----	73
Fig. 24 Carte d'implantation des projets de développement à Kabarore -----	77
Fig. 25 Galerie minière de Kivuvu -----	79
Fig. 26 Localisation de la zone d'action de l'UCODE -----	83
Fig. 27 Graphique de l'évolution de la production du café cerise de 1990 à 2002 en Commune Kabarore -----	88
Fig. 28 Les équipements à Kabarore -----	92
Fig. 29 Localisation des facteurs de développement dans la commune Kabarore	97
Fig. 30 Plan linéaire du centre commercial de RUHINGA -----	105

TABLE DES MATIERES

	Page
DEDICACE -----	i
REMERCIEMENTS -----	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS -----	iii
LISTE DES TABLEAUX -----	iv
LISTE DES FIGURES -----	v
 0. Introduction générale -----	 1
1. Localisation et délimitation de la zone d'étude -----	1
2. Intérêt du sujet -----	1
3. Méthodologie de travail -----	5
4. Plan du travail -----	6
5. Difficultés rencontrées -----	7
 I^{ère} PARTIE : PERIPHERIE ET FRONTIERE -----	 9
 CHAP. 1 : LE ROLE DE LA PERIPHERIE ET DE LA FRONTIERE DANS LE DEVELOPPEMENT -----	 10
 I. UNE REGION ISOLEE ET ENCLAVEE -----	 10
1. Une région éloignée des centres de décision -----	10
2. Un relief montagneux -----	13
3. Barrière forestière -----	15
4. L'hydrographie de la commune Kabarore -----	17
5. L'absence d'infrastructure goudronnée -----	19
II. DES RELATIONS FRONTALIERES DEVELOPPEES -----	19
1. Les voies de communications -----	21
2. Le commerce frontalier -----	23
3. Les relations sociales -----	26

	Page
CHAP. II : DES CARACTERES DEMOGRAPHIQUES TRADITIONNELS MAIS AVEC UNE GRANDE MOBILITE -----	28
I. HISTOIRE DU PEUPLEMENT ET DE LA REGION -----	28
1. Histoire de la région -----	28
a). Les sources écrites -----	28
1°) La naissance de la région du Nord -----	28
2°) Les bouleversements de la deuxième moitié du 18 ^e s -----	30
3°) Histoire de la frontière en rapport avec la population -----	30
b). Les sources orales -----	31
2. La mise en place du peuplement -----	32
a) Les sources écrites -----	32
b) Les sources orales -----	32
II. EVOLUTION DE LA POPULATION -----	34
1. Effectifs de la population -----	34
a) Estimations anciennes -----	34
b) Le recensement de 1979 -----	36
c) Le recensement de 1990 -----	36
d) Estimations en 1993 -----	37
e) Estimations en 2002 -----	38
2. Densités de la population -----	38
a) Densités en 1979 -----	38
b) Densités en 1990 -----	40
3. Structure de la population -----	42
a) Structure par âge -----	42
b) Structure par sexe -----	45
c) Le taux de masculinité -----	46
d) L'état matrimonial -----	47

	Page
III. ACCROISSEMENT ET MOBILITE DE LA POPULATION -----	48
1. Accroissement de la population -----	48
a) La natalité et la mortalité -----	48
1° La natalité -----	49
2° La mortalité -----	49
b) L'accroissement naturel -----	49
2. Une population en mouvement -----	50
a) Les mouvements transfrontaliers -----	50
b) Les mouvements intracommunaux -----	52
c) L'exode rural -----	53
d) Les migrations agricoles -----	53
 II^{ème} PARTIE : DES PAYSAGES TRADITIONNELS A L'INTEGRATION REGIONALE -----	 56
 CHAP. I : EVOLUTIONS FONCIERES ANCIENNES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE -----	 57
 I. LE REGIME FONCIER -----	 57
1. La législation des terres -----	57
a) Pendant l'époque pré-coloniale -----	57
b) Pendant l'époque coloniale -----	58
c) Pendant l'époque post-coloniale -----	58
2. Le système social de la propriété -----	59
a) Le système des contrats -----	59
1° L'Ubugererwa -----	59
2° L'Ubushumba -----	60
3° L'Ubugabire -----	60
b) Le système héritier -----	61
c) Le système de mérite -----	61
3. Les survivances du passé et modernisation -----	61
a) L'héritage -----	61
b) Les locations de terre -----	63
c) Les achats de terre -----	63

	Page
II. LES TERROIRS AGRICOLES ET LA DYNAMIQUE DES EXPLOITATIONS	64
1. Les terroirs agricoles -----	64
a) Les types de terroirs -----	64
b) Le calendrier agricole -----	66
c) Les systèmes d'exploitation -----	68
1° Les techniques -----	68
2° Le personnel -----	69
a) Les membres de la famille -----	69
b) La main-d'œuvre rémunérée -----	69
2. La dynamique des exploitations -----	70
a) L'évolution du parcellaire -----	70
b) Les paysages agricoles -----	72
c) Démographie, système foncier et conséquences -----	72
 CHAP. II. LES AMENAGEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX -----	 75
 I. LA MISE EN PLACE ET LES REALISATIONS DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT -----	 76
1. Le COMEBU -----	76
a) Naissance et objectif -----	76
b) Les réalisations du COMEBU en commune Kabarore -----	76
c) Les conséquences de l'exploitation minière sur l'environnement -----	78
2. TWITEZIMBERE -----	80
a) Cadre historique -----	80
b) Les objectifs de TWITEZIMBERE -----	81
c) Les réalisations de TWITEZIMBERE en commune Kabarore -----	81
3. L'UCODE -----	82
a) Naissance de l'UCODE -----	82
b) Objectifs de l'UCODE -----	84
c) Les réalisations de l'UCODE -----	84
4. D'autres projets de développement : La SOGESTAL KAYANZA et la Société théicole de RWEKURA -----	86

	Page
II. LES EQUIPEMENTS RURAUX -----	91
1. Les équipements scolaires -----	91
a) Les bâtiments -----	91
b) Le personnel et le matériel didactique -----	93
2. Les équipements sanitaires -----	94
a) Les locaux -----	94
b) Le personnel et le matériel de santé -----	95
3. Les équipements routiers -----	96
4. Les équipements administratifs -----	96
III. INTEGRATION REGIONALE -----	96
1. Une situation périphérique mais une position frontalière avantageuse ----	98
a) Une région en marge des centres de décision -----	98
b) Une région de carrefour -----	98
c) Un dynamisme régional important -----	99
2. Potentiel de développement élevé -----	99
a) Les ressources en eau -----	99
b) Les sols et leur potentiel -----	102
c) Espaces protégés et tourisme -----	103
d) Urbanisation et diversification des activités -----	103
CONCLUSION GENERALE -----	106
BIBLIOGRAPHIE -----	108
ANNEXES -----	112

O. INTRODUCTION GENERALE

1. Localisation et délimitation de la zone d'étude

La Province Kayanza est constituée de neuf communes dont celle de Kabarore. Cette dernière est située géographiquement entre 29°25' et 29°40' de longitude Est et 2°45' et 2°55' de latitude sud.

La commune Kabarore a trois zones à savoir la zone d'Ijene à l'Est, la zone Kabarore au centre et la zone de Rugazi à l'Ouest. Elle a 37 collines de recensement dont 17 à Jene, 12 à Kabarore et 8 à Rugazi.

Administrativement, la commune Kabarore est limitée au Nord par le Rwanda respectivement par les communes de Nyakizu et Kivu de la Préfecture Butare et par la commune de Nshili de la Préfecture Gikongoro. Au sud se trouvent respectivement les communes de Kayanza, Muruta de la Province Kayanza et Musigati de la Province Bubanza. A l'Est, la commune Kabarore est séparée de la Province Ngozi par la commune de Busiga qui en fait partie intégrante. Et enfin, à l'Ouest, Kabarore est limitée par la commune de Bukinanyana de la Province Cibitoke (v. fig.1).

La commune Kabarore est l'unique commune de la Province Kayanza qui est à la fois périphérique et frontalière avec le Rwanda (v. fig.2).

Les limites de la commune Kabarore sont fondamentalement naturelles. Elle est séparée, au sud, des communes Muruta et Kayanza par la rivière Kayave, un des principaux affluents de la Kanyaru. Au Nord, la Kanyaru reçoit les eaux de la Mwogere, un autre affluent important. Ces deux derniers cours d'eau constituent la limite septentrionale avec le Rwanda. A l'Ouest, le chaînon quartzique de la crête Congo-Nil et le lac collinaire de Rwegura les sépare de la commune Bukinanyana.

La commune Kabarore est à cheval entre deux régions traditionnelles du Burundi à savoir le Mugamba et le Buyenzi dont une grande partie des terres appartiennent au Mugamba. Ce découpage de la commune Kabarore en régions traditionnelles est matérialisé par le croquis ci-dessous (v.fig.3).

2. Intérêt du sujet

Beaucoup de personnes pourraient se poser la question de savoir pourquoi la commune Kabarore a fait l'objet d'étude, pour quel intérêt elle présente. Ces personnes ne devraient pas être étonnées car rien n'est choisi au hasard. C'est ainsi que plusieurs raisons nous ont poussé à traiter ce sujet intitulé « *Les régions septentrionales du Burundi : Périphérie, frontière et développement : La commune Kabarore* ».

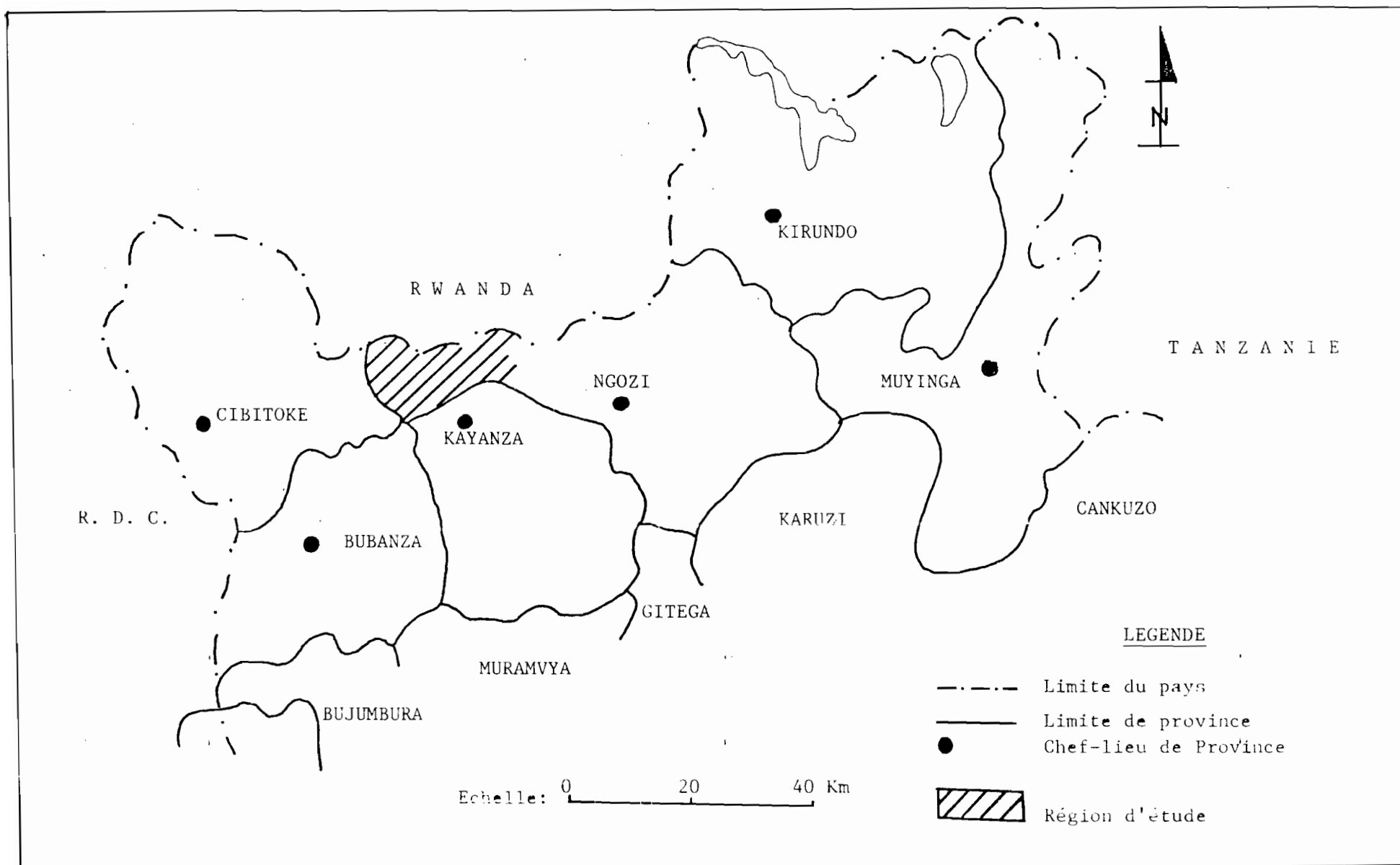


Fig.1 LOCALISATION DE LA REGION D'ETUDE

SOURCE: BIDOU, E. et Alii, Géographie du Burundi, Paris, Hatier, 1991, p.10

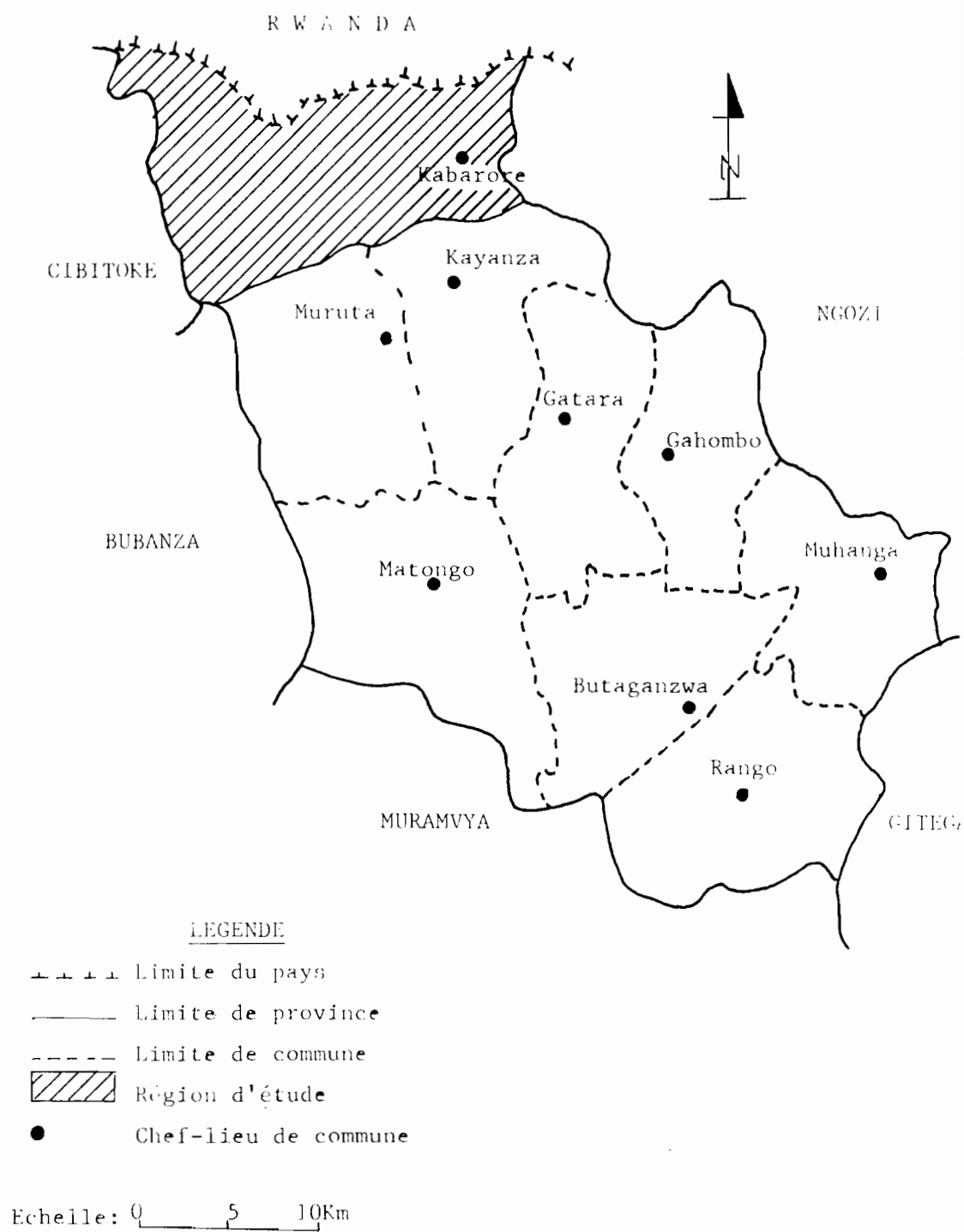


Fig.2. LA COMMUNE KABARORE DANS LA PROVINCE KAYANZA
 SOURCE: Ministère de l'Intérieur, Département de la population.

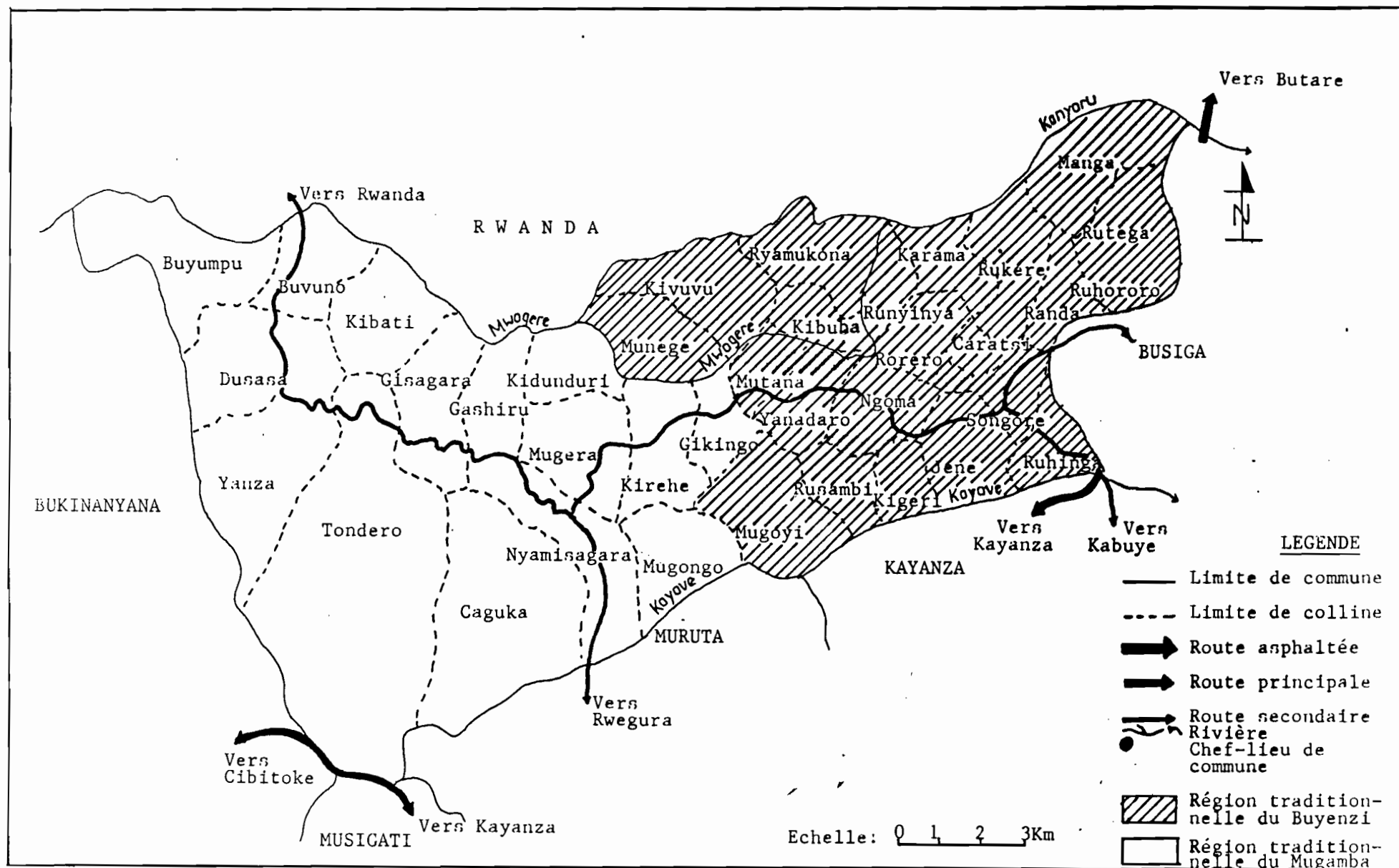


Fig.3. LA COMMUNE DE KABARORE A CHEVAL SUR DEUX REGIONS NATURELLES

SOURCE: MERTENS, (A.), Contribution à la connaissance des régions traditionnelles du Burundi: Superficie et population par colline de recensement, ISABU, Département de socio-économie rurale, octobre 1981 p.29 et 80.

La première raison qui est à la base de cette étude est le caractère original même du sujet. Ce dernier n'a jamais fait, à notre connaissance, l'objet d'une quelconque étude ; raison pour laquelle nous avons été beaucoup attiré par cette originalité.

En plus, il nous a semblé fort intéressant d'étudier cette commune qui occupe une position frontalière entre deux pays pour analyser les influences réciproques, pour voir si cette frontière entre Etats est réellement une frontière humaine et de développement. Aussi, nous avons éprouvé le plaisir d'étudier cette région pour la faire découvrir à ceux qui ne la connaissent pas. Cependant, que le lecteur nous excuse si nous n'avons pas épuisé les faits qui caractérisent ce qu'on appelle en géographie « l'effet frontière » car nous ne sommes qu'à nos débuts en tant que chercheur.

La connaissance de notre région, car nous y avons grandi, nous a donné une grande motivation ; ce qui a compensé fortement le manque de ressources financières dont souffrent les étudiants chercheurs. C'est donc avec un grand intérêt que j'ai pu mener ce travail.

3. Méthodologie de recherche

Avant d'entamer tout travail simple ou compliqué, facile ou difficile, petit ou grand, il est chaque fois conseillé de rassembler les outils et le matériel de travail pour sa réalisation et son aboutissement.

Pour le cas du présent travail, nous avons consulté un certain nombre de documents qui pouvaient nous aider. Nous avons recouru en effet :

- aux ouvrages généraux,
- aux mémoires ayant trait à notre sujet de travail,
- aux documents cartographiques. A cette fin, les feuilles topographiques de Kayanza et Ndora au 1/50.000 de 1983, la carte de la division administrative de la commune Kabarore ainsi que la carte du Burundi nous ont été d'un grand intérêt,
- aux différents rapports et publications.

La consultation et l'utilisation de ces divers documents ne suffisaient pas puisqu'un travail de recherche en géographie doit être complété par les travaux de terrain.

Nous avons donc été obligé de nous rendre sur terrain pour compléter ce que nous avons trouvé dans les différents ouvrages et publications. Malgré les difficultés que vous trouverez dans les pages qui suivent, le travail de terrain nous a été plus ou moins facile à réaliser car connaissant le milieu pour y être né, y avoir grandi et y avoir sillonné (d'Est en ouest et du sud au nord).

4. Structure ou plan

Notre travail est subdivisé en deux parties comprenant chacune deux chapitres à l'intérieur desquelles on trouve des sous-chapitres.

La première partie qui parle de la périphérie et de la frontière comprend, comme déjà susmentionné, deux chapitres qui sont :

- Le rôle de la périphérie et de la frontière dans le développement,
- Des caractères démographiques traditionnels mais une grande mobilité

La deuxième partie intitulée « Des paysages traditionnels à l'intégration régionale » comprend, elle-aussi, deux chapitres. Nous avons ainsi :

- Milieu naturel, évolutions foncières anciennes et développement agricole
- Les aménagements locaux et régionaux

Soulignons ici qu'au début et à la fin de ces deux parties se trouvent respectivement une introduction et une conclusion générale.

5. Difficultés rencontrées

Un travail scientifique comme le nôtre ne pourrait pas être achevé sans que nous rencontrions des difficultés surtout pour tout débutant comme nous en matière de recherche. Ainsi, des difficultés d'ordre matériel, technique et financier n'ont pas permis d'avoir des résultats escomptés comme tel. A cela, il faut ajouter des difficultés d'ordre sécuritaire, obstacle premier.

Le manque de documentation suffisante a constitué un obstacle quant à l'obtention d'un résultat fructueux. Je citerai ici à titre exemplatif l'ouvrage de Pierre Gourou intitulé : « *La densité de la population au Rwanda - Urundi, Esquisse d'une étude géographique* ».

L'autre difficulté rencontrée est liée au manque de moyens financiers vu le travail qu'exige le mémoire du début jusqu'à la fin.

La réalisation de nos enquêtes n'a pas trouvé toute l'attention particulière que nous leur voulions à cause de la recrudescence de l'insécurité qui régnait dans notre secteur d'étude. De plus, nous nous sommes heurté à la distance qui sépare le lieu d'enquête et notre domicile, les conditions naturelles du milieu surtout sa topographie (relief accidenté).

Malgré ces difficultés, nous avons fait de notre mieux pour réaliser ces enquêtes qui ont porté sur 110 ménages répartis sur 11 collines de recensement. Ces lieux d'enquêtes sont représentés par la figure n° 4.

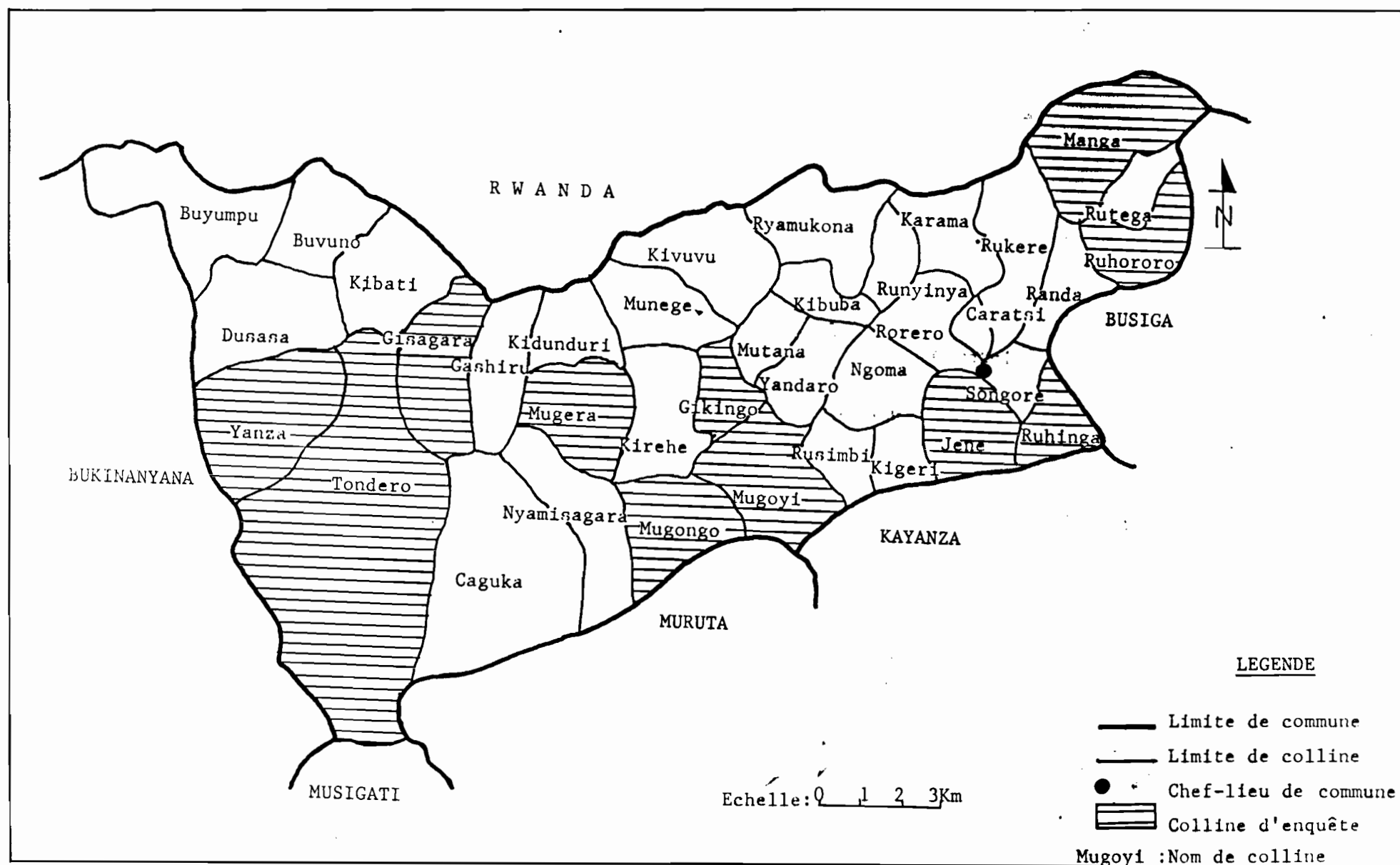


Fig. 4. LOCALISATION DES COLLINES D'ENQUETE
SOURCE: Réalisation personnelle

I^{ère} PARTIE : PERIPHERIE ET FRONTIERE

Le thème de périphérie et de frontière est actuellement important grâce aux situations diverses que cette position génère.

Mais, pour mieux appréhender ces deux notions qui sont tout à fait différentes, il convient d'apporter leur signification.

Ainsi, le dictionnaire Petit Larousse illustré (1990) définit le terme de périphérie comme étant l'« *ensemble des quartiers éloignés du centre d'une ville* »¹ et par extension, pour le cas précis, l'ensemble des communes éloignées de la ville de Kayanza.

La frontière, quant à elle, est définie, selon le dictionnaire de la géographie, comme étant la « *limite d'un Etat fixé par un accord international (traité)* »².

Il découle de ce qui précède que « *les frontières découpent l'espace géographique ; elles délimitent le contenu des Etats et font naître sur leur tracé et à leur voisinage une foule de phénomènes politiques, économiques et sociaux* »³. Ces phénomènes ne sont assurés que par la population.

Il sera donc question, au cours de cette première partie, de mettre en évidence le rôle de la périphérie et de la frontière dans le développement, d'une part. D'autre part, la population ayant des caractères spécifiques comme le font savoir GUICHONNET, P. et RAFFISTIN, C. quand ils affirment que : « *les populations des régions frontalières, marginales de part leur situation géographique, le sont aussi souvent pour des raisons historiques, ethniques ou linguistiques* »⁴ occupera une place de choix dans le présent travail.

¹ Dictionnaire Petit Larousse illustré, 1990, p.728

² GEORGE, (P), Dictionnaire de la géographie, Paris, PUF, 1996, p.204

³ GUICHONNET, (P) et RAFFESTIN, (C) cité par SINDAYIGAYA, (S.) in Nyabitare : Une commune frontalière, p. 4

⁴ GUICHONNET, (P.) et RAFFESTIN, (C.) cité par SINDAYIGAYA, (S.), idem, p. 14

CHAP. I : LE ROLE DE LA PERIPHERIE ET DE LA FRONTIERE DANS LE DEVELOPPEMENT

La commune Kabarore, une région à la fois périphérique et frontalière, présente, certes, des atouts importants favorables à son développement. Cette situation est due en grande partie à sa position géographique (région qui se trouve au carrefour de deux Etats caractérisés par de bonnes relations).

Néanmoins, ce développement se heurte à certains obstacles dont l'enclavement de la commune Kabarore. S'agira-t-il alors, au cours de cet exposé, d'aborder la question sous ces deux angles.

I. UNE REGION ISOLEE ET ENCLAVEE (v. fig.5)

L'isolement et l'enclavement de la commune Kabarore est un fait visible. Plusieurs facteurs en attestent. Il s'agit notamment de l'éloignement des centres de décision comme Kayanza et Bujumbura, l'absence d'infrastructure goudronnée, le relief montagneux, la barrière forestière et hydrographique. Une carte de situation d'ensemble montre comment la région est isolée et enclavée. Toutefois, la RN 22 a contribué énormément à son désenclavement.

1. Une région éloignée des centres de décision

Un des objectifs de la division administrative de 1982 était de décentraliser les structures administratives en place, à l'époque, pour rapprocher les administrés des autorités et favoriser la participation effective de la commune à son développement.

C'est dans cette optique d'idées que le chef-lieu de la commune avait été implanté verbalement au centre, en zone Kabarore. De même, le nom de la commune Jene devrait changer de nom pour devenir la commune Kabarore. Il est à constater, malheureusement, que la mise en exécution de ce programme pour ce cas précis, n'a pas pu être réalisée car le bureau communal demeure toujours dans la zone Jene (à l'extrémité Est de la commune Kabarore).

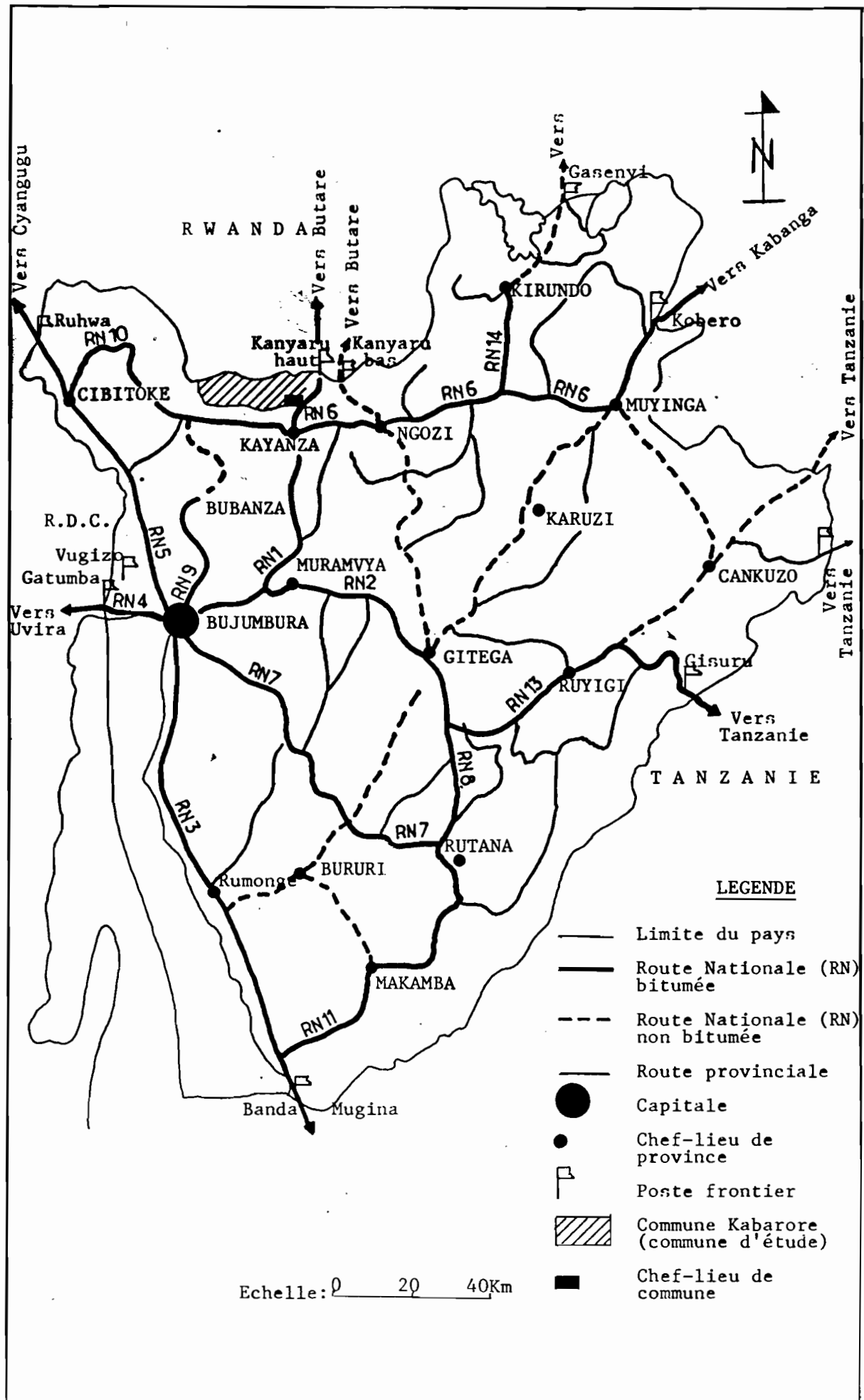


Fig. 5 CARTE DE SITUATION DE LA COMMUNE FRONTALIERE DE KABARE

La distance qui sépare la colline de Buyumpu du chef-lieu de la commune est pratiquement la même que celle qui sépare Buyumpu du chef-lieu de la province Kayanza. Cette distance ne permet donc pas aux populations éloignées du chef-lieu de la commune en l'occurrence celle de la zone Rugazi, de participer aux différentes réunions ou fêtes organisées au chef-lieu communal. Ces populations sont représentées presque exclusivement par les chefs de service et les représentants de l'administration à la base.

De même, certaines situations conflictuelles obligent les populations concernées à porter plaintes aux forces de l'ordre, particulièrement à la brigade Rwegura qui leur est proche, alors qu'elle n'en a pas les compétences.

Le chef-lieu de la commune Kabarore est à 22 km du chef-lieu de la Province Kayanza et à 120 km de Bujumbura. La diffusion de l'information n'arrive pas aussi facilement et rapidement que possible dans la commune urbaine et les milieux environnants. La distance est donc un handicap au développement car les décisions prises à l'échelon supérieur ne parviennent pas rapidement à la population bénéficiaire.

Toutefois, la RN22 (côté Ouest) se détachant de la RN10 à partir de Rwegura et la RN1 (côté Est) ont contribué à son désenclavement. Elles facilitent le transport des marchandises vers les centres de négoce proches de Kabarore (Rwegura et Mparamirundi) ou qui sont dans Kabarore. Les populations proches de ces centres en tirent beaucoup profit. Elles achètent ou vendent des produits dans ces centres et lorsqu'elles veulent aller à Kayanza elles empruntent ces routes qui sont de bonne praticabilité.

2. Un relief montagneux (v. fig. 6)

Si la commune Kabarore se trouve dans la zone des hautes terres du Burundi, elle ne possède pas la même vigueur partout. La région chevauche sur la zone montagneuse d'un côté, et couvre une partie des hauts plateaux du Burundi, de l'autre côté. Dans tous les cas, les altitudes de notre secteur d'étude sont supérieures à 1.500 m et le point le plus élevé culmine à 2.601 m. Il s'agit du mont Musumba.

Dans sa partie occidentale, le chaînon quartzique de la crête Congo-Nil et de Kabarore a résisté au travail de l'érosion différentielle. Cette chaîne de montagne est couverte de boisement et d'éracrostis et par endroit, il est dénudé. Les pentes sont raides, les têtes supérieures des vallées encaissées et par endroit, les rivières franchissent les ressauts de ces roches dures par des chutes. Cet obstacle a pu être franchi par le traçage d'une route menant vers le Rwanda (RN22).

Dans sa partie méridionale, la colline Kirehe domine le paysage. Au pied de cette colline, les vallées sont fortement encaissées. Les pentes sont très fortes. Le relief décroît alors progressivement jusqu'à atteindre un plateau subtabulaire. Les versants sont moins raides avec des vallées en peu amples. C'est le cas de la vallée de la Kayave et de la Mwogere.

La partie septentrionale, en ce qui la concerne, est occupée par un relief montagneux qui tombe presque perpendiculairement dans la Kanyaru. Les pentes sont d'une raideur exceptionnelle et les vallées très encaissées. Dans son cours supérieur (avant la confluence avec la Kanyaru), la Mwogere accuse des vallées larges, alors qu'ailleurs (dans son cours moyen et en amont), les pentes sont raides et les vallées encaissées.

La seule ouverture se trouve dans sa partie orientale puisque c'est là où passent les routes qui mènent vers Kabarore. La topographie de la région ne permet donc pas son développement socio-économique car l'aménagement territorial reste difficile à réaliser.

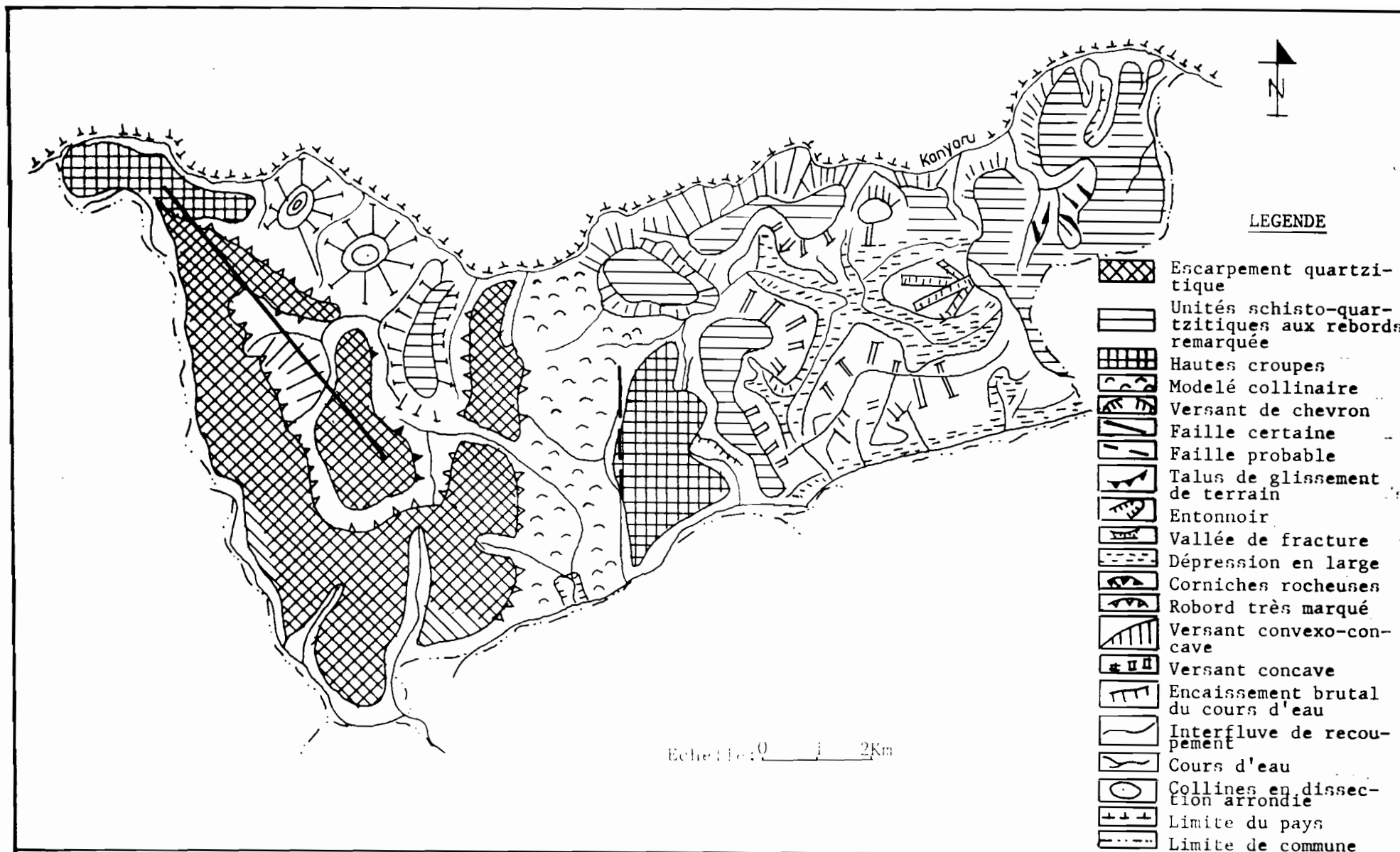


Fig.6 CROQUIS GEOMORPHOLOGIQUE DE KABARORE

SOURCE: Photographie aérienne, mission 1973, BDI:20.126-20.128-20.130

3. Barrière forestière (v. fig.7)

Les ressources végétales sont constituées par la forêt, les cultures de marais et les cultures de collines. Dans Kabarore, deux types de forêts sont à distinguer : la forêt naturelle de la Kibira et les réserves domaniales.

Cette forêt de la Kibira (localisée sur la crête Congo-Nil) à laquelle il faut ajouter le lac collinaire de Rwegura délimitent la commune Kabarore, à l'ouest de la commune Bukinanyana comme nous l'avons déjà susmentionné. Il n'existe donc pas d'infrastructures routières qui relie directement la commune Kabarore à la commune Bukinanyana (voir fig. 7). La seule infrastructure routière qui existe passe par Rwegura et contourne cette barrière. Pour gagner du temps et de l'énergie, la population de ces deux communes passait dans le temps, par la Kibira. Elle empruntait donc les raccourcis.

Avant la crise de 1993, la population de la commune limitrophe de Bukinanyana achetait du cheptel bovin et ovin au marché de Ruhinga (zone Rugazi). Le mouvement inverse s'observait également car la population de la commune de Kabarore allait s'approvisionner dans les marchés de Sehe et Ndora de la commune Bukinanyana, en plus des marchés de Rwegura de la commune Muruta et Kayanza de la commune Kayanza. L'essentiel des produits achetés était constitué de colocase, banane, boisson de banane, manioc, etc. Soulignons aussi que l'essentiel du bétail vendu provenait du Rwanda.

Au moment de la crise, le chemin qui passait par la Kibira a été fermé pour des raisons de sécurité des deux communes frontalières. Il n'y a plus de bétail qui se vend au marché de Ruhinga.

Malheureusement, bien que l'administration ait fermé ce passage, la population continue, à compte goutte, à emprunter ce chemin car étant le plus court et le moins coûteux mais le plus cher en vies humaines. D'autres personnes, pour éviter ces risques, préfèrent les marchés de Rwegura et Kayanza.

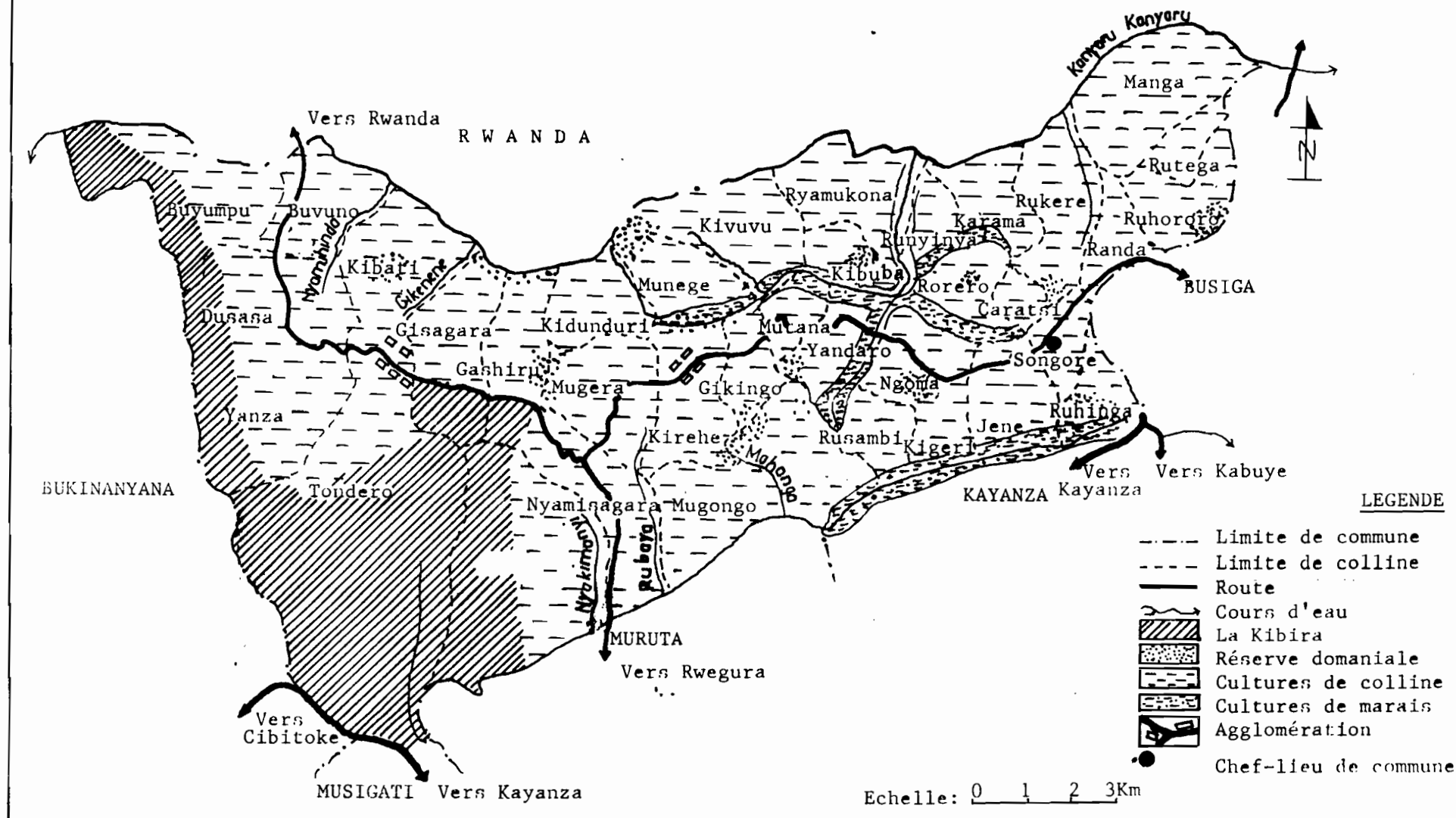


Fig. 7. CARTE DES RESSOURCES VEGETALES

SOURCE: Feuilles topographiques Kayanza (SA-35-XVIII-4c) et Ndora (SA-35-XVIII-3d) de 1988

Notons que cet obstacle est localisé à l'ouest de Kabarore alors qu'ailleurs, la circulation est libre.

4. L'hydrographie de la commune Kabarore (v. fig. 8)

Les cours d'eau en commune Kabarore, exception faite des rivières Buyumpu et Narukara se dirigeant vers le bassin du Congo, se jettent dans le Nil par le biais du collecteur principal qu'est la Kanyaru. Ce dernier, prenant sa source dans le massif des monts Twinyoni, reçoit les eaux des deux principaux affluents : la Kayave et la Mwogere. Ces deux affluents, à leur tour, collectent des eaux de petits organismes. Ainsi, les rivières de la commune Kabarore constituent un réseau hydrographique en baïonnette, c'est-à-dire un réseau formé par des cours d'eau qui coulent grossièrement en parallèle. Bien plus, leur orientation épouse celle du relief : Nord - Sud et Ouest - Est. Cela est attesté par la carte du réseau hydrographique ci-mentionnée.

Les eaux sont donc un atout et un obstacle au développement. Un atout parce que la crête Congo-Nil qui domine la commune Kabarore constitue le véritable château d'eau. Les régions proches de cette crête sont donc nanties en eau. Il en est donc question aussi de la commune Kabarore. Obstacle car pendant la période pluvieuse, elle cause des inondations en même temps que l'érosion pluviale se fait remarquer.

Dans les temps passés, les populations riveraines de la rivière Gitenge allaient chercher du nénuphar pour la fabrication des nattes, à l'endroit occupé actuellement par le lac artificiel de Rwegura bien que ce dernier constitue une source d'énergie pour le pays. D'autre part, il y avait un petit chemin qui reliait Bukinanyana - Kabarore via la Kibira qui a été obstrué par ce lac.

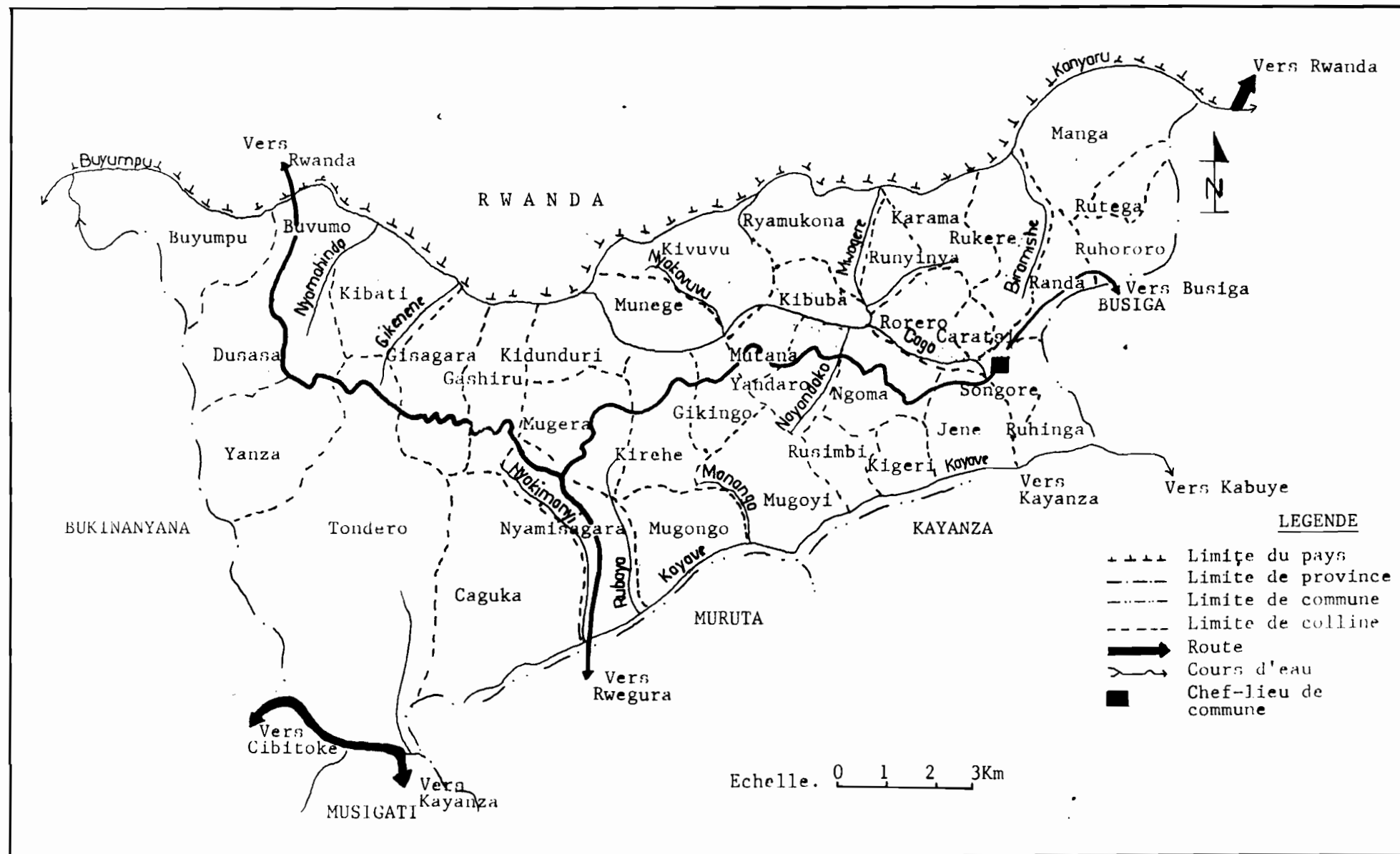


Fig.8. LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE A KABARE: LES RESSOURCES EN EAU.

SOURCE: Feuilles topographiques Kayanza (SA-35-XVIII-4c) et Ndora (SA-35-XVIII-3d) de 1988

5. L'absence d'infrastructure routière goudronnée (v. fig.9)

Certaines personnes pensent que la RN1 reliant le Burundi au Rwanda par le poste frontalier de Kanyaru haut passe par la commune Kabarore et qu'elle en tire beaucoup le profit. Bien au contraire. La RN1 passe par la commune Busiga (zone Mparamirundi) de la Province Ngozi.

La RN1, première route à être goudronnée, a été mise en place grâce au volume des importations et exportations qui s'y passent. C'est la route la plus utilisée du Burundi pour son commerce bien que la distance à parcourir soit longue.

La société théicole de Rwegura et surtout le barrage de Rwegura sont à la base de la construction de la RN10 reliant Kayanza - Cibitobe.

Dans la construction des infrastructures routières, l'Etat a des priorités. C'est ainsi que les autres routes passant par Kabarore en l'occurrence la RN22 ne sont pas encore bitumées car elles sont considérées comme moins importantes sur le plan national.

Cette absence d'infrastructures routières goudronnées n'est pas sans conséquences sur le plan du développement. Il y a lieu de signaler l'absence d'urbanisation, la circulation des biens et des personnes reste insuffisante, la population reste fermée et n'est pas ouverte au monde extérieur (les idées paysannes demeurent, l'information ne passe pas correctement), les phénomènes géographiques créés par les activités de transport ne suffisent pas ; bref, l'enclavement y demeure.

II. DES RELATIONS FRONTALIERES DEVELOPPEES

Si la commune Kabarore ne possède pas d'infrastructures routières goudronnées, cela ne veut pas dire que les relations avec le Rwanda ne sont pas au bon train. Elles sont plutôt des plus développées au regard des relations frontalières du Burundi avec les autres pays limitrophes à savoir la République Démocratique du



Congo et la Tanzanie. Le réseau routier est moins dense, les sentiers sont nombreux et les relations sociales sont bonnes.

1. Les voies de communication (v. fig. 10)

Les voies de communication sont un des indicateurs majeurs de développement d'une région. Or, à Kabarore, le réseau routier est moins dense. Sur une superficie de 199 km², il occupe 35 ha⁵ soit 1,70% de la superficie totale de la commune. La commune n'a pas de route goudronnée. Elle ne dispose qu'une seule et unique route d'intérêt général : la RN22 se détachant de la RN10 à partir de Rwegura et rejoignant le Rwanda par le poste frontalier (PAFE) de Buvumo en zone Rugazi. Cette infrastructure permet notamment l'acheminement des marchandises de Kayanza ou Cibitoke vers le centre commercial de Rugazi, et partant, du Rwanda.

Cette route bénéficie l'entretien de la société théicole de Rwegura. C'est la seule voie d'importance capitale que possède la commune. Comme il s'agit d'une seule voie légale qui mène vers le Rwanda et qui est située malheureusement à l'ouest de la commune Kabarore, les populations qui l'utilisent sont moins nombreuses et préfèrent les sentiers (les raccourcis).

Ces derniers sont des sortes de chemins étroits qui sont empruntés par la population voulant échapper au contrôle effectué à la douane. Ces chemins sont plus nombreux sur la frontière. Ils constituent donc, comme partout ailleurs au Burundi, un moyen de communication le plus habituel, qu'il s'agisse de relier une habitation à une autre ou une colline à une autre. La liaison entre les collines frontalières n'échappe pas à cette règle.

Le rôle des sentiers est ici très important car ses flux sont très supérieurs à ceux du réseau routier d'autant plus que ce dernier n'est pas fréquenté à cause de la distance qu'on doit parcourir. Ces sentiers représentent la véritable liaison entre les deux régions frontalières.

⁵ MATON. (P). Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : 1. Superficie des réseaux hydrographique et routier 2. Superficie boisée, Bujumbura, ISABU, Dép. SER, 1982, publication n° 7

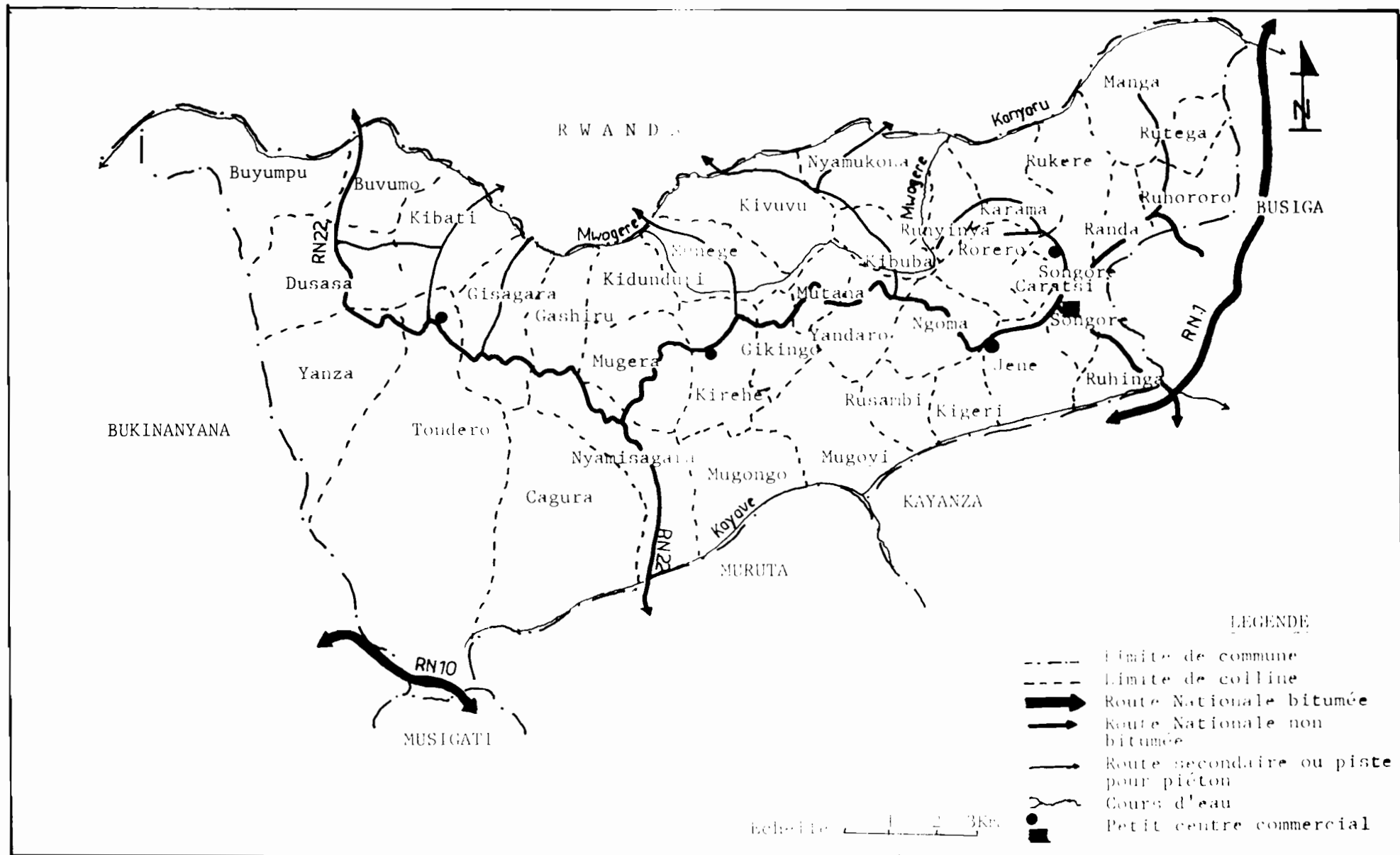


Fig.10 CARTE ROUTIERE DE KANYANA

C'est donc grâce à ces voies de communication moins développées que s'effectuent des échanges frontaliers matérialisés par le commerce et les relations sociales.

2. Le commerce frontalier (v. fig. 11)

Les échanges commerciaux à travers la frontière regroupent les entrées et les sorties, en d'autres termes les importations et les exportations.

Les entrées ne sont constituées que du gros et du petit bétail (chèvres, porcs, moutons, etc.). Ce bétail est acheté dans les différents marchés rwandais essentiellement à Gatunda de la commune Nshili et Viro de la commune Nyakizu, les mercredis et les samedis. Ils sont alors vendus aux marchés de Kayanza et Rwegura les vendredis et les mardis.

On n'enregistre pas par contre de produits vivriers qui viennent de l'autre côté de la Kanyaru. C'est vrai car le sud du Rwanda est une région infertile qui accuse de plus en plus de la famine, les régions fertiles étant celles du nord.

Alors que les importations concernent le gros et le petit bétail, les exportations sont essentiellement constituées des produits vivriers dont notamment la farine de manioc, le haricot, le sorgho. Ces produits sont consommés ou vendus aux marchés ci-haut cités.

Précisons en outre que les commerçants profitent beaucoup de la frontière grâce au commerce illégal qu'ils effectuent au Rwanda. Ces commerçants vendent des produits précieux qui font objet d'encre et de salive au Burundi. Il s'agit de l'huile de palme, de la bière primus et surtout de la bière amstel, du sucre et du café. Ces produits leur font entrer beaucoup de recettes. De cette manière, il est difficile de quantifier les produits exportés illégalement car les formalités de frontière n'étant pas respectées.

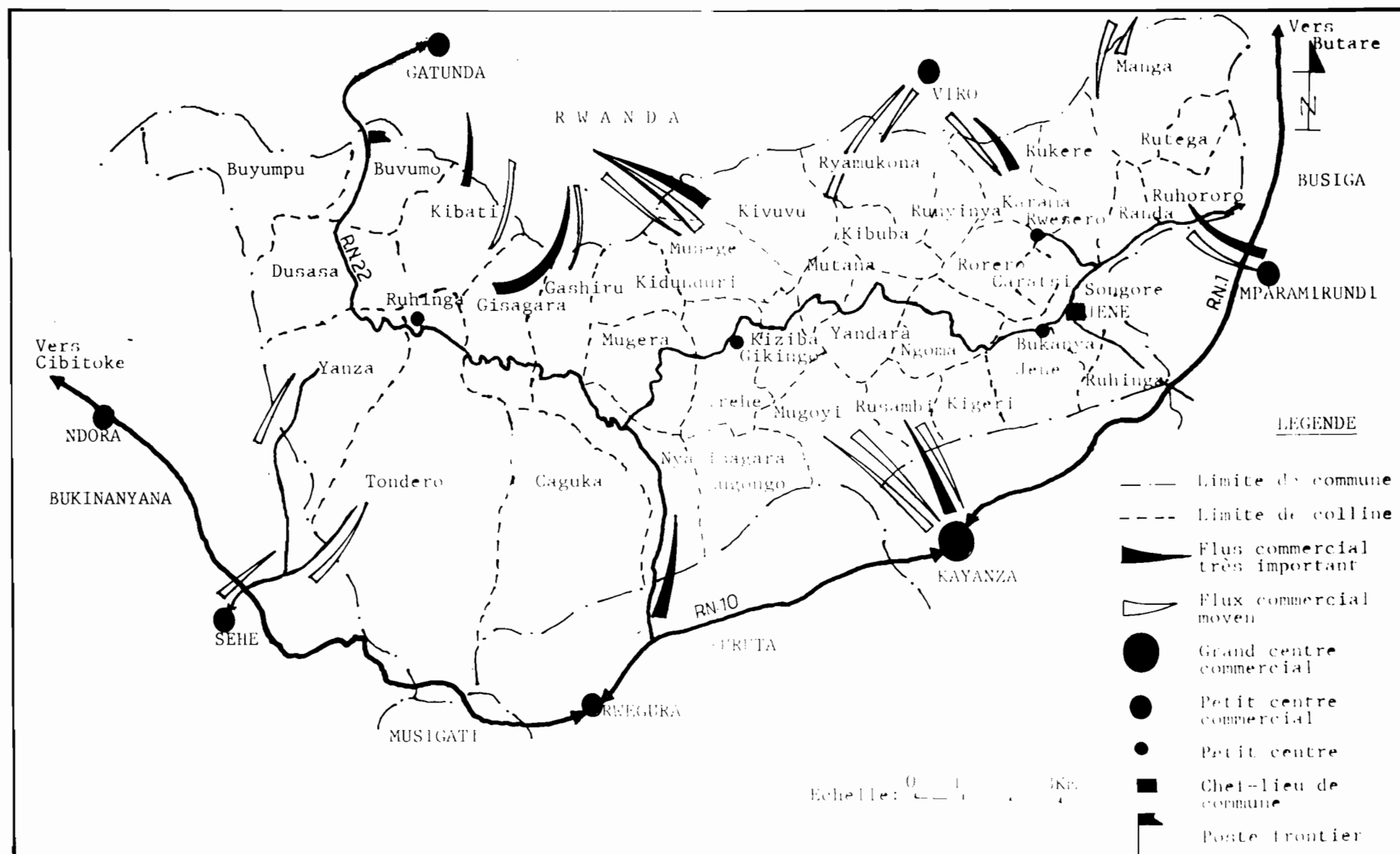


Fig.11 STRUCTURE DES FLUX DES ECHANGES REGIONALES

Les motifs de ce commerce illégal sont multiples. La première raison est que la demande est supérieure à l'offre et que certains des produits ne sont pas cultivés au Rwanda. C'est le cas de la canne à sucre. La deuxième raison est que certains de ces produits comme la bière primus ou amstel ont un bon goût que la bière Gisenyi fabriquée sur place au Rwanda. Enfin, la monnaie rwandaise est supérieure à la monnaie burundaise qui continue à subir une dévaluation. A titre d'exemple, 100 F rwandais équivalait à 250 F burundais en juin 2002.

La différence de prix de part et d'autre de la frontière est donc un facteur moteur de ces échanges et la recherche d'un profit en est à la base.

L'analyse de cette carte des flux commerciaux laisse voir que les importations en provenance du Rwanda sont très inférieures aux exportations. Par contre, les importations en provenance des marchés burundais sont importantes car certaines marchandises sont consommées par la population de Kabarore alors que d'autres sont exportées vers le Rwanda.

Ainsi, le constat dégagé par NTAKIRUTIMANA (C.), (1992) à travers les échanges entre le Burundi et la Tanzanie qu'il y a « *déséquilibre entre les entrées et les sorties, c'est-à-dire que la flèche des sorties pèse lourd sur la flèche des entrées* »⁶ reste valable à travers les échanges entre le Burundi et le Rwanda.

Avant l'introduction de la monnaie, le système de troc était développé dans la commune Kabarore comme partout ailleurs au Burundi. La population du Mugamba apportait des productions des cultures de haute altitude (maïs, pois, blé) et surtout du beurre aux populations du Buyenzi en échange du haricot, du manioc et des patates douces.

A Kabarore, on continue même actuellement à observer ce système de troc maïs avec une très faible intensité. Il s'agit de la population du Buyenzi qui part dans la région du Mugamba échanger de l'aubergine avec du maïs. Ce phénomène s'observe

⁶ NTAKIRUTIMANA, (C.), contribution à l'étude de l'influence de la frontière tanzanienne sur les systèmes d'exploitation agricole dans la région encadrée par la SRD Buragane, Bujumbura, U.B., FACAGRO, 1992, p. 51

surtout pendant les mois de février à juin lorsque les maïs sont déjà à sec. Cela s'explique par le fait que la culture qu'on trouve dans l'une de ces régions ne se retrouve pas dans l'autre région. Mais, le phénomène le plus important reste la vente.

3. Les relations sociales (v. fig. 18)

Le Rwanda et le Burundi, deux pays frontaliers, entretiennent des relations de bon voisinage sur la frontière commune. GUICHONNET, (P.) et RAFFESTIN, (C.) le soulignent clairement quand ils affirment que : « *des rapports sociaux permanents existent ou tendent à se former à travers l'évolution historique sur une zone frontalière* »⁷

Ils ajoutent que « *la zone frontière apparaît tantôt comme un espace de disjonction, tantôt comme un espace de conjonction et surtout d'interpénétration ; d'où une lutte incessante entre des éléments d'intégration et de désintégration* »⁸

Si aujourd'hui la commune Kabarore entretient des relations parentales avec les communes voisines du Rwanda, cela date de très longtemps et tient à des facteurs historiques. En effet, cette situation est le résultat des mariages transfrontaliers. Ces derniers concernent les femmes qui vont habiter sur la colline du mari. Selon les résultats de notre enquête, 2,1% des hommes résidant à Kabarore ont fait leur mariage avec des filles de nationalité rwandaise alors que 0,8% des filles burundaises se sont mariées à des hommes de nationalité rwandaise. De cette manière, les gens des collines frontalières connaissent bien certaines réalités ou certains détails des habitants proches (qu'il s'agisse des liens de parenté, de leur passé, d'un conflit éventuel, ...).

Toutefois, bien que des liens de parenté se remarquent sur les collines frontalières, ils se dégradent progressivement au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la ligne de démarcation. Il découle de ce qui précède que la distance par rapport à la frontière joue un grand rôle à travers les relations familiales.

⁷ GUICHONNET, (P.) et RAFFESTIN, (C.) cité par SINDAYIGAYA, (S.) in Nyabitare : Une commune frontalière, op. cit., p. 39

⁸ GUICHONNET, (P.) et RAFFESTIN, (C.) cité par SINDAYIGAYA, (S.) in Nyabitare : Une commune frontalière, op. cit., p. 39

Les liens de parenté existant entre les populations des collines frontalières impliquent parfois aussi des loisirs en commun. Cela se fait observer notamment lors des fêtes ou lorsque les gens se rencontrent autour d'une cruche de bière. Ils dansent, chantent, jouent, déclament des poésies pastorales, etc.

Le bon voisinage se remarque aussi lors des jours de marché car ce dernier n'est pas seulement un lieu d'approvisionnement en produits, mais aussi un lieu de distraction et de loisir.

Au marché, de bonnes relations se concrétisent lorsque des populations des régions frontalières partagent sans problèmes un verre acheté sur la place du marché même. Les populations frontalières partagent donc certains loisirs et cela s'observe lors des différentes rencontres.

Les liens de parenté et les loisirs ne sont pas les seules relations sociales qui existent sur la frontière. Les relations commerciales entre les personnes qui échangent des produits sont aussi des plus développées. Ces relations permettent de faire du commerce illicite car empruntant les sentiers et échappant au contrôle sur la frontière.

Les relations des communes frontalières ont également évoluées lors des différentes crises qui ont secoué les deux pays. Des populations rwandaises se sont installées sur le sol burundais dans les années 1959 et 1990 et ont été bien accueillies par leurs « frères ». De même les populations burundaises ont quitté leur pays natal dans les années de crise (1972, 1988 et 1993) et ont demandé asile dans les pays voisins dont notre voisin du nord. Toutes ces populations ont été bien accueillies par les populations des régions frontalières. Certaines y sont d'ailleurs restées et ont pu trouver même des propriétés foncières alors que d'autres ont regagné leur pays natal après que la crise ait terminé.

CHAP. II : DES CARACTERES DEMOGRAPHIQUES TRADITIONNELS MAIS AVEC UNE GRANDE MOBILITE

La commune Kabarore, une commune à la fois périphérique et frontalière, accuse une population de frontière. Il n'est d'ailleurs pas surprenant car il s'agit d'une commune qui est frontalière avec le Rwanda.

D'autre part, l'histoire de la région est constituée de guerres de conquête dont la plus importante est celle qui a opposé Mutaga Senyamwiza du Burundi à Cyirima Rujugiro du Rwanda. Cette guerre s'est malheureusement terminée à la défaveur du Burundi.

La population de la commune Kabarore, en accroissement rapide depuis 1990, reste cependant inégalement répartie sur toute l'étendue de la commune.

Les mouvements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune Kabarore, méritent une étude approfondie compte tenu de sa situation géographique (situation de périphérie et de frontière) et de son emplacement.

Nous verrons également, au cours de ce chapitre, comment la population a évolué depuis 1962, date à laquelle s'est effectué le premier recensement administratif, jusqu'en 2002, année considérée comme étant la plus proche.

1. HISTOIRE DU PEUPLEMENT ET DE LA REGION

1. Histoire de la région

a) Les sources écrites

1°) La naissance de la région du Nord (v. fig. 12)

La région du Nord, un ancien petit royaume situé entre la Kanyaru et la Nkokoma, a été fondée par Ntare Karemera qui était originaire de la région de Bugesera. Mais les sources rwandaises évoquent deux autres souverains de cette

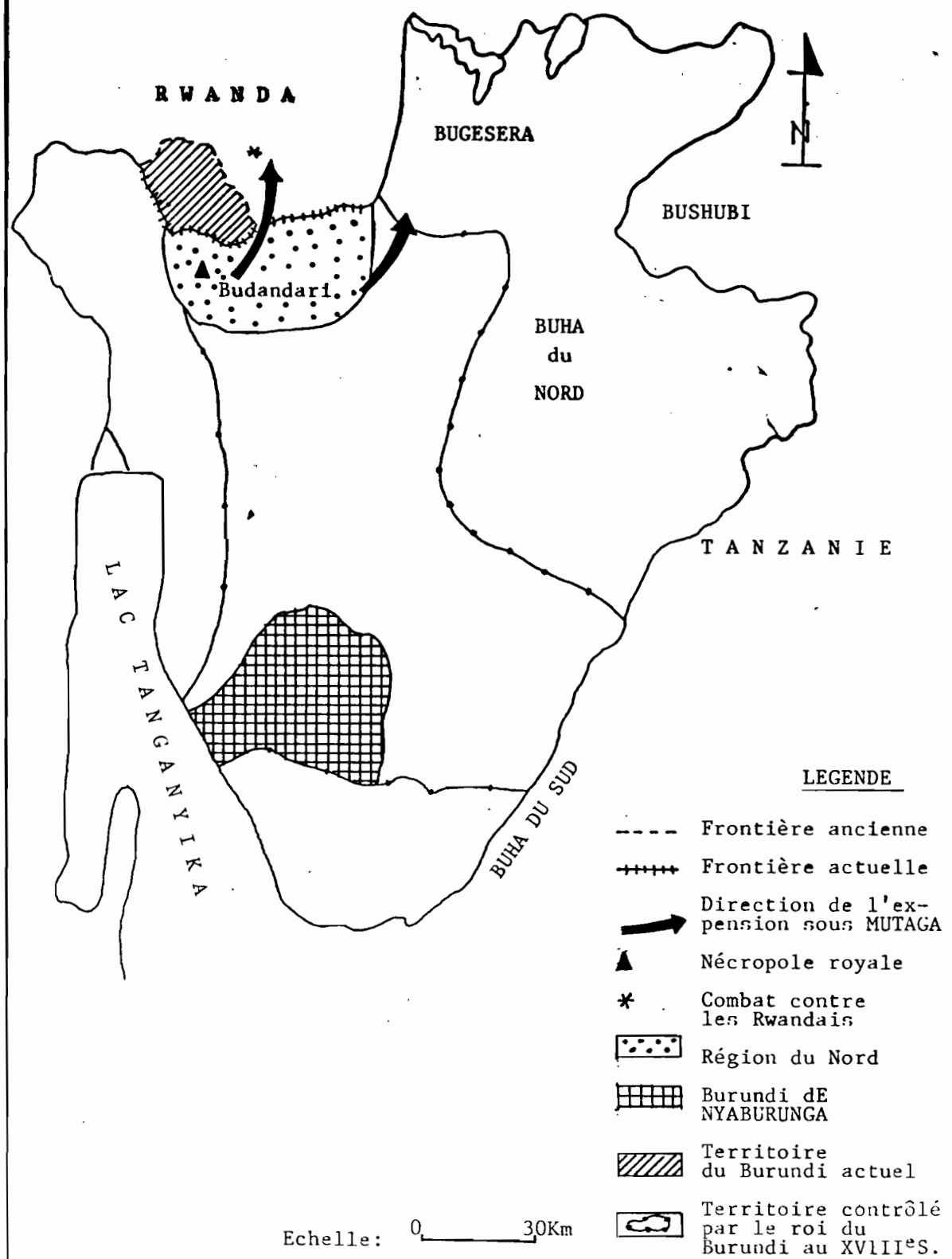


Fig.12. L'EVOLUTION DE LA REGION DU NORD

SOURCE: MWOROHA E., Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIX^eS., Paris, Hatier 1987, p.126.

dynastie du Nord dans la première moitié du 17^{ème} siècle. Il s'agit de Ntare Kibogora et Mutage Nyamubi⁹.

2°) Les bouleversements de la deuxième moitié du 18^e S.

Vers la 2^{ème} moitié du 18^{ème} s, cette région du Nord a connu de profonds bouleversements. Il s'agit surtout de la triste guerre de conquête qui a opposé Mutage Senyamwiza du Burundi à Cyirima Rujugiro du Rwanda. Le Burundi perdra cette guerre car ce dernier verra une partie de son territoire se détacher de lui. Ce succès des Rwandais sur les Burundais serait dû à la mise en place par l'autorité rwandaise d'un système d'armées structurées. L'armée de l'autorité royale burundaise, également équipée d'arcs et de lances mais à une stratégie sommaire, échoua devant le camp adverse.

3°) Histoire de la frontière en rapport avec la population (v. fig. 12)

Selon le droit international, chaque Etat a ses limites. Ainsi, la délimitation de la frontière entre le Burundi et le Rwanda n'a pas été chose d'une seule journée. Elle a été le résultat de plusieurs combats et de plusieurs manœuvres.

La délimitation entre le Burundi et le Rwanda sera réalisée après la défaite et la mort de Mutaga Senyamwiza. C'est ainsi que diront les Barundi rescapés de cette triste guerre : « *Voici des jours entiers que nous luttons sans aboutir à quelques résultats que ce soit : que les anciens se concertent pour que nous délimitons les frontières* »¹⁰. C'est dans cette optique d'idées que la Mwogere et la Kanyaru allaient constituer la frontière entre les deux régions.

Les sources burundaises invoquent même, pour expliquer que la frontière ait été maintenue sur la Kanyaru, le transport de la dépouille royale à Kabuye. D'autres traditions imputent par contre à Ntare Rushatsi en personne cette démarcation car à l'occasion d'un précédent conflit avec le Rwanda sous Yuhi Mazimpaka, il aurait

⁹ MWOROHA, E., *Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIX^{ème} S.*, Paris, Hatier, 1987, p. 115

¹⁰ MWOROHA, (E.). *op. cit.*, p. 141

choisi le site de la nécropole royale (« inganzo pour dire le lieu de triomphe ») à Budandari pour barrer la route au Rwanda dans cette région¹¹.

b) Les sources orales

Les personnages âgés contactés racontent que les régions du nord ont connu des histoires conflictuelles entre les autorités des deux royaumes. La dernière à avoir lieu est celle qui a opposé le chef Pierre BARANYANKA du Burundi au roi du Rwanda à propos de la délimitation de la frontière. *« Pour les Rwandais, seule la Kanyaru et la Mwogere (dans son cours supérieur) devaient constituer la frontière entre le Burundi et le Rwanda. Cela veut dire que les collines de Munege, Kivuvu, Ryamukona et Kibuba devaient faire partie du territoire rwandais. Le chef BARANYANKA qui dirigeait la chefferie de Ku Nkiko Mugamba a dû retourner toute cette région (ces collines ci-haut citées) sous sa direction. Ce succès est dû à son intelligence. BARANYANKA et le roi du Rwanda se seraient rencontré à maintes reprises sous la médiation coloniale belge sur la sous-colline Kabuhura pour discuter de la frontière de ces deux régions. Le blanc s'exprimait en Français car ne connaissant pas nos langues, BARANYANKA connaissait le français en plus des deux langues des deux royaumes et le roi du Rwanda ne parlait que du kinyarwanda seulement. Ainsi, BARANYANKA se fit un faux interprète du roi du Rwanda ; d'où sa victoire sur le Rwanda et le retour de toute cette région sous son contrôle »*. La nouvelle délimitation de la frontière verra alors l'annexion des collines ci-haut citées et la délimitation de la frontière sur la Kanyaru »¹². Cette délimitation reste toujours jusqu'aujourd'hui.

Cette délimitation de la frontière n'a pas divisé les deux pays ; en atteste le bon voisinage et les échanges frontaliers qui caractérisent les deux pays. Cela contraste avec les autres pays qui mènent une guerre de frontière. Il y a lieu de signaler ici la guerre qui a opposé l'Éthiopie à l'Érythrée, les différends entre le Nigeria et le Cameroun à propos de la presqu'île de Bakassi, la guerre froide qui opposé le Maroc et l'Espagne, etc.

¹¹ MWOROHA, (E.), *op. cit.*, p. 129

¹² Interview nous accordée par Madame Cathérine, 83 ans.

2. La mise en place du peuplement (v. fig. 13)

a) Les sources écrites

Celles-ci ne remontent qu'à l'époque précoloniale telle qu'elle figure dans les études historiques récentes. Mais, il faut rappeler que cette région a constitué souvent une région de passage vers les conquêtes burundaises du Nord et du Nord-Ouest. Pendant les périodes calmes, *« le pouvoir politique royal faovrisait un peuplement pionnier dans la mesure où il entretenait la mobilité des chefs, la segmentation du pouvoir et la réponse à la demande accrue de l'aristocratie en hommes. Ces chefs étaient placés dans les régions périphériques pour contrecarrer les attaques et invasions extérieures. Bien plus, cette expansion de peuplement se fait remarquer au travers des défrichements, de la création d'enclos dans ces régions périphériques. A elle seule, la commune Kabarore avait trois résidences de Mutaga (Musumba, Kabarore et Jene) »*¹³

Il faut rappeler que les régions septentrionales étaient un bastion à l'abri des endémies et épidémies comme la bilharziose, la tripanosomiase et le paludisme qui s'observaient dans certaines régions notamment dans les zones basses (région de l'Imbo). Les conditions favorables et salubres du milieu ont donc favorisé elles aussi le peuplement de la région.

b) Les sources orales

Ici, je n'évoquerai que la période actuelle, c'est-à-dire celle de la décolonisation. Ainsi, le peuplement de la région n'est pas seulement dû aux facteurs susmentionnés, il est dû également aux migrations des Rwandais qui se sont réfugiés au Burundi à cause de la crise de 1959. La plupart de ces Rwandais ont pu être installés à Cankuzo compte tenu des règles du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés. Toutefois, les populations des communes proches de Kabarore ont pris asile sur les collines burundaises frontalières avec leur pays natal. Certaines de ces populations s'y sont installées définitivement alors que d'autres ont regagné leur

¹³ MWOROHA, (E.), op.cit., pp. 165-166

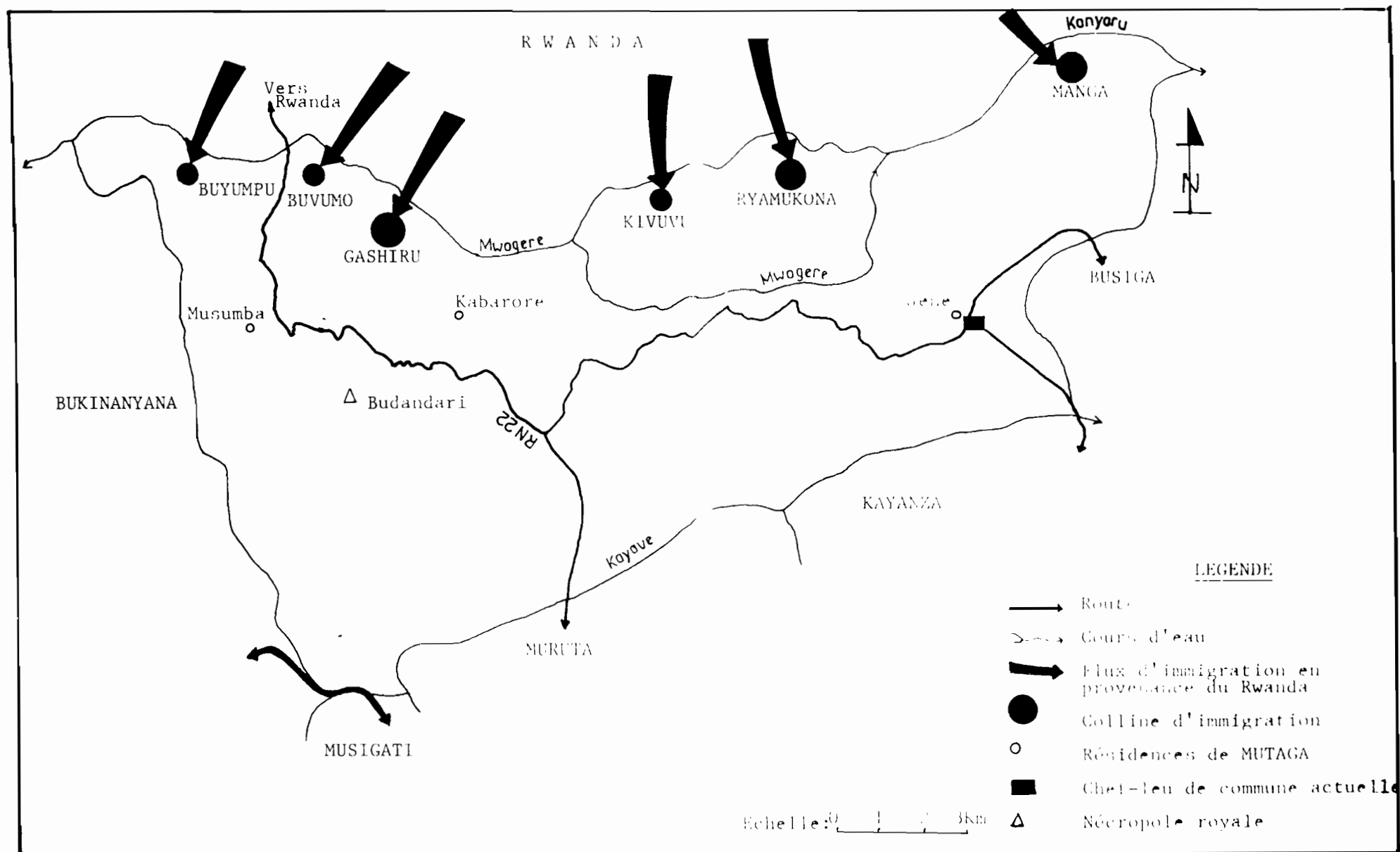


Fig. 13. LE PEUPEMENT DE LA COMMUNE DE KAYOVE

pays¹⁴. Ces populations (ces immigrés) se retrouvent particulièrement sur les collines de Gashiru, Ryamukona, Kivuvu, Manga, Buvumo et Buyumpu comme l'atteste la figure n° 13.

II. EVOLUTION DE LA POPULATION (v. fig. 14)

1. Effectifs de la population

Nous aurions préféré faire une étude couvrant une période de 50 ans, mais nous nous sommes heurté à un manque de documentation. Nous avons alors jugé bon de faire une étude de la population sur une période de 40 ans (de 1962 à 2002) c'est-à-dire une période allant de l'indépendance jusqu'en l'an 2002. Nous verrons alors comment la population a évolué durant toute cette période.

a) Estimations anciennes

Pendant la période pré-coloniale et même coloniale jusqu'en 1979, la population du Burundi était presque inconnue. Ce n'est qu'avec le recensement de 1979, que cette population sera connue officiellement.

Mais avant cette date, on a observé un recensement administratif en 1962. A cette période, la commune Kabarore actuelle était subdivisée en deux communes à savoir la commune Jene et la commune Kabarore. Jene regroupait en général les collines qui font partie de la région du Buyenzi actuel alors que le Mugamba actuel était la commune Kabarore. Selon ce recensement, les deux communes réunies comptabilisaient 30.732 personnes dont 18.147 personnes en commune Jene et 12.585 habitants en commune Kabarore¹⁵. Sa densité était estimée à 154 hab./km². Au regard des densités actuelles, l'on peut affirmer que la région était moins peuplée (voir en annexe l'effectif de la population par commune et par colline de recensement).

¹⁴ Interview nous accordée par MIHANDA Marc, 92 ans

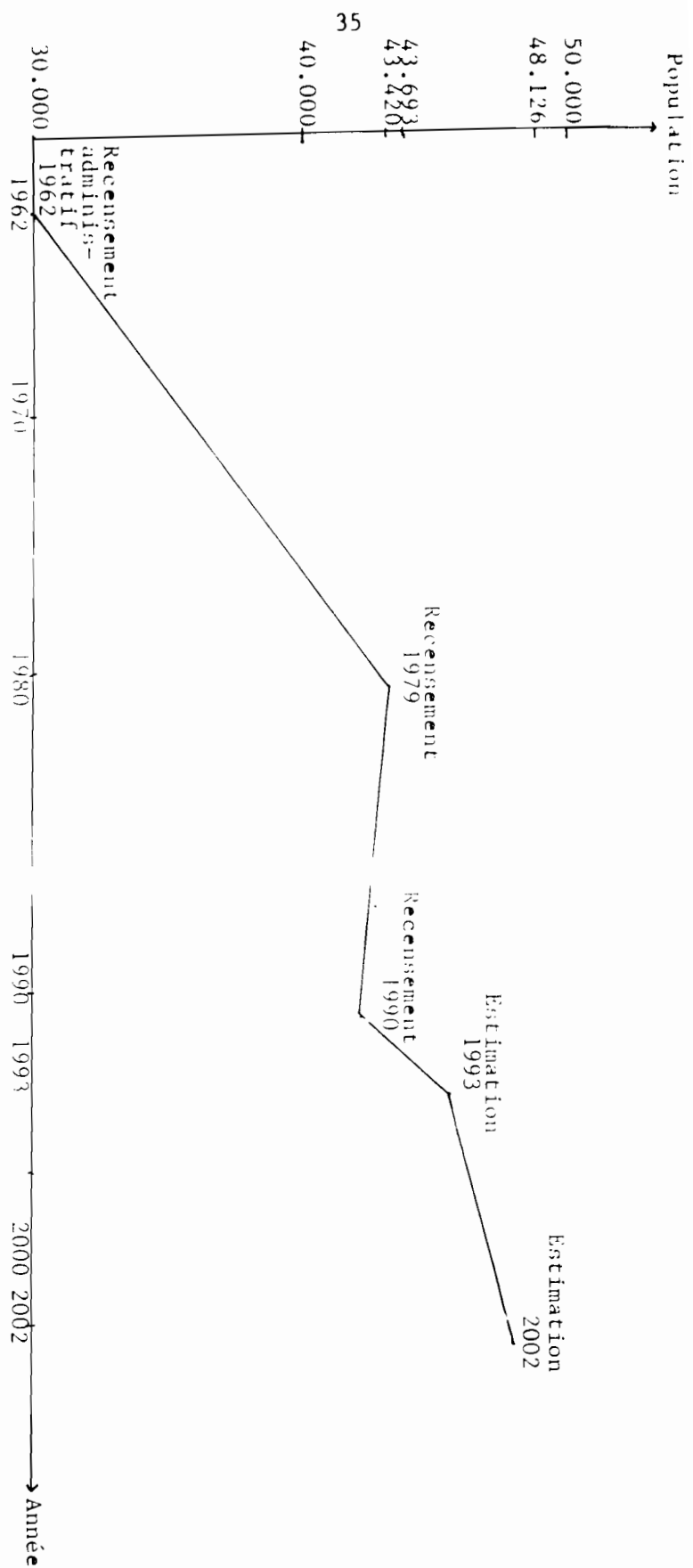


Fig. 14. EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1962 A 2002

b) Le recensement de 1979

La connaissance de la population permet d'établir un plan de développement socio-économique d'un pays ou d'une entité quelconque. Ce n'est donc qu'en 1979 que le premier recensement officiel de la population a eu lieu dans notre pays. Ce recensement a pu mettre en évidence l'effectif de la population du Burundi en général et de la Commune Kabarore en particulier.

Ainsi, en 1979, la commune Kabarore avait une population de 43.693 personnes dont 20.889 personnes de sexe masculin et 22.804 personnes de sexe féminin. La population a augmenté de 12.961 personnes soit 42,1% de la population totale dans 16 ans. Cette population était inquiétante au regard des terres disponibles (voir en annexe les effectifs de la population par colline et par sexe).

c) Le recensement de 1990

Le recensement se fait, si tout va bien, dans une période bien déterminée, c'est-à-dire une période de dix ans. C'est ainsi qu'en 1990, un nouveau recensement a été effectué. Ce recensement a fait ressortir une population égale à 43.420 personnes.

Comparée à l'effectif du recensement de 1979, la commune Kabarore accuse un bilan négatif de 273 personnes, soit un accroissement négatif de 1,3% de la population totale. Cette situation est imputée, d'une part, à l'émigration de la population dans d'autres régions et à la mortalité élevée, d'autre part.

d) Estimations en 1993

La commune Kabarore, comme toutes les autres communes du pays, n'a pas été épargnée par la crise qui secoue le pays depuis 1993. Il est malheureusement difficile de connaître de façon sûre la population qui a été victime des tueries. Mais ce qui semble être correcte, c'est que la population a augmenté à cette même période. Ainsi, selon le service de la planification des ressources humaines et de la population au sein du Ministère de la Planification, du Développement et de la Reconstruction, Kabarore comptait 45.613 personnes dont 21.941 hommes et 23.672 femmes¹⁶. Cette accroissement de la population s'explique en grande partie par le rapatriement des réfugiés sur leur sol natal.

En 1993, on avait un seul site de déplacés de Songore implanté sur la colline Songore, au chef-lieu communal. A cette époque, il était difficile de dénombrer le nombre de déplacés à cause des tueries et des déplacements inhabituels (à cause de la crise) qui s'observaient ici et là mais en 2002, il y avait encore 163 personnes¹⁷, les autres ayant déjà regagné leurs collines d'origine. La plupart de ces déplacés venaient des collines de Songore et Ryamukona. La taille moyenne des ménages est estimée à 7,2 personnes¹⁸, site qui vient en 2^{ème} position après celui de Rutongo (7,8 personnes). Ici, le taux de masculinité est plus élevé et est de 106 hommes pour 100 femmes¹⁹. Il faut noter qu'actuellement trois ménages seulement n'ont pas encore regagné leurs collines natales et on ne peut à proprement dit de parler de site.

Pour Munege, ce n'est qu'un site qui a été créé en 1997 pour accueillir des rapatriés. Selon le recensement des déplacés en 2002, ce site ne regroupait que 112 personnes en 2002²⁰

¹⁶ Ministère de la Planification, du Développement et de la Reconstruction, Population burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04 – Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de population, Service de planification des ressources humaines et de la population (SPRHP), FUNUAP, Janvier 2001, p. 16

¹⁷ Etchelecou A. et al., Atlas démographique des personnes déplacés au Burundi, Recensement 2002, Bujumbura, 2004, p. 68

¹⁸ Etchelecou A. et al, op. cit., p. 53

¹⁹ Etchelecou A. et al, op. cit., p. 25

²⁰ Etchelecou A. et al, op. cit., p. 68

e) Estimations en 2002

De 1990 jusqu'en 2002, la situation a changé. La population s'est accrue de 4.703 personnes de plus qu'en 1990. Cette population est passée de 43.420 personnes à 48.126 habitants dont 23.016 de sexe masculin et 25.110 de sexe féminin²¹. Cette situation est due à une forte natalité qui a primé sur la mortalité. Elle s'explique également par l'immigration constituée essentiellement par les rapatriés qui dépasse de loin le nombre d'émigrants. Comme nous le verrons à travers les mouvements de la population, selon notre enquête, la commune a enregistré 85 émigrants contre 102 immigrants, soit un bilan positif de 17 personnes.

2. Densités de la population

a) Densités en 1979 (v. fig. 15)

La répartition de la population offre à première vue de la carte, de forts contrastes de peuplement entre les deux régions traditionnelles d'une part et à l'intérieur de chacune de ces régions d'autre part.

Ainsi, on remarque que la région traditionnelle du Mugamba qui a une grande superficie (11.760 ha)²² est densément moins occupée (140 hab./km²) que la région traditionnelle du Buyenzi ayant une superficie de 8.140 ha²³ avec une densité de population égale à 334 hab./km². Cela trouve son explication par le fait que les zones densément peuplées se localisent d'une manière générale dans les plateaux centraux surtout dans la région traditionnelle du Buyenzi. La zone montagneuse, quant à elle, est occupée en grande partie par la Kibira (une aire protégée) et par les roches quartzitiques et ne permettent donc pas une occupation humaine.

²¹ Bureau d'E.C., Bordereau des données démographiques de janvier à décembre 2002.

²² MERTENS, (A.), contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : Superficie et population par colline de recensement, Institut des Sciences Agronomiques du Burundi, ISABU, Dép. SER, octobre 1981, p. 29.

²³ MERTENS, (A.), op.cit., p. 80

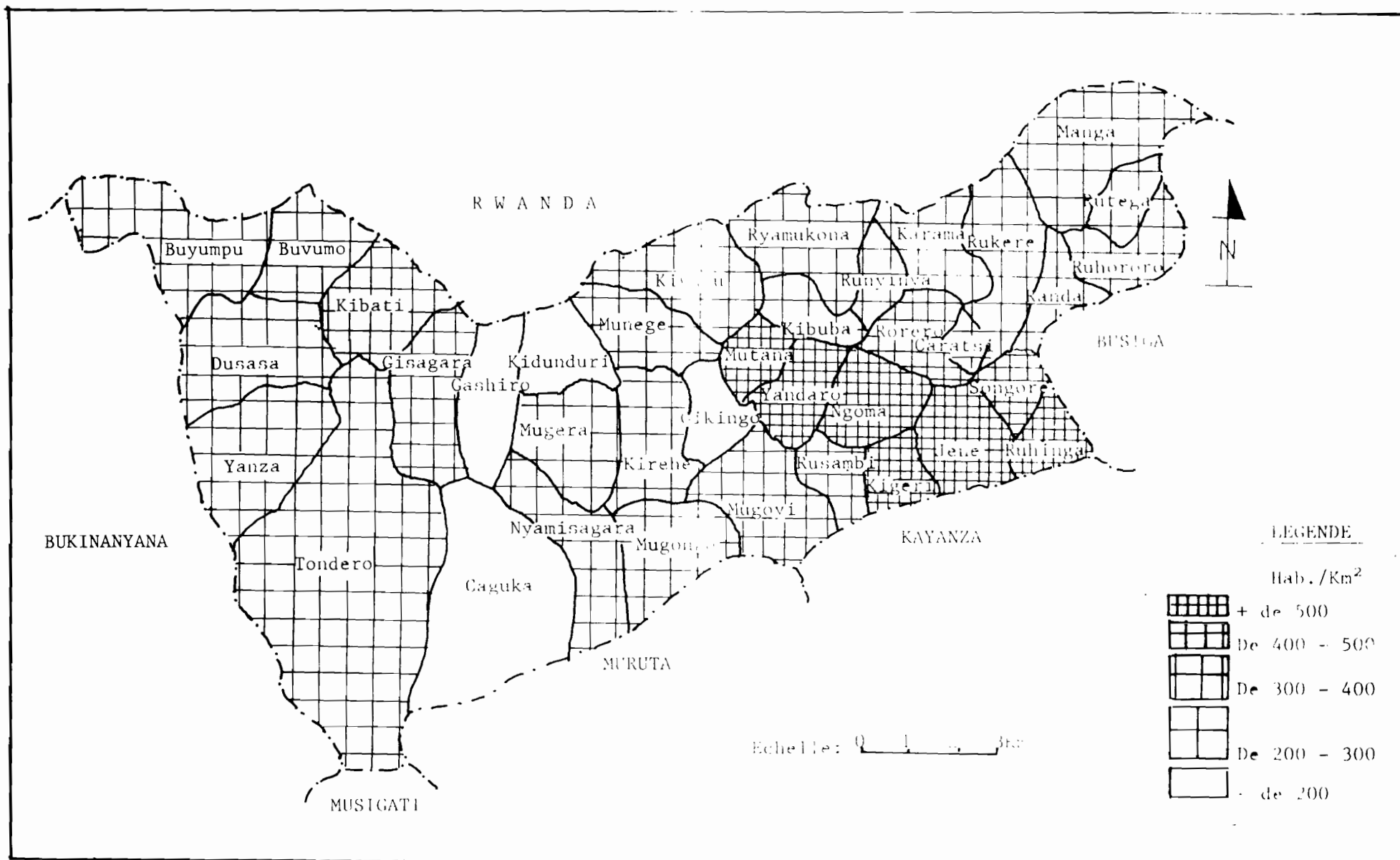


Fig. 15. REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE KABARORE EN 1979
SOURCE: Réalisation personnelle à partir de données de terrain.

Au niveau régional, des contrastes de densités se font observer également. Ainsi, exceptée la colline Munege (198 hab./km²), toutes les autres collines du Buyenzi ont une densité supérieure ou égale à la densité de toute la commune (219 hab./km²). Dans la région du Mugamba, mises à part les collines Dusasa, Gisagara, Kibati et Mugeru, le reste des collines a une densité inférieure à la moyenne de la commune (voir en annexe la densité de la population par colline de recensement).

b) Densités en 1990 (v. fig. 16)

De même qu'en 1979, les densités de population de 1990 sont forts contrastées entre le Buyenzi et le Mugamba d'un côté et à l'intérieur de chacune de ces régions de l'autre côté (v. fig. 16).

Ainsi, le Buyenzi (7.415 ha)²⁴ a une densité élevée (356 hab./km²) que le Mugamba (12.597 ha)²⁵ qui a une densité de 135 hab./km². Les explications fournies pour l'année 1979 restent valables pour l'année 1990. Ainsi, sur les 15 collines que compte le Mugamba, 7 sont traversées par la Kibira. Il s'agit de Caguka, Gashiru, Gisagara, Dusasa, Tondero, Yanza et Buyumpu.

Au niveau régional, l'occupation humaine est également inégale.

La densité du Buyenzi étant de 356 hab./km², onze collines seulement n'atteignent pas cette densité. Les collines les plus densément peuplées sont Ruhinga (604 hab./km²), Kigeri et Yandaro (551 hab./km²), Ngoma (554 hab./km²), Jene (542 hab./km²) ; bref, cinq collines dépassent 500 hab./km². En général, ces fortes densités se remarquent sur les collines les plus fertiles de la commune, mais aussi sur les collines occupant une petite superficie. Notons aussi qu'aucune colline du Buyenzi n'enregistre une densité humaine inférieure à la moyenne de la commune (216 hab./km²).

²⁴ BERGEN, (D.W.), Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : Données de superficie et de population par colline de recensement, ISABU, Publication n° 161, 1992, p. 31

²⁵ BERGEN, (D.W.), Idem, p. 80

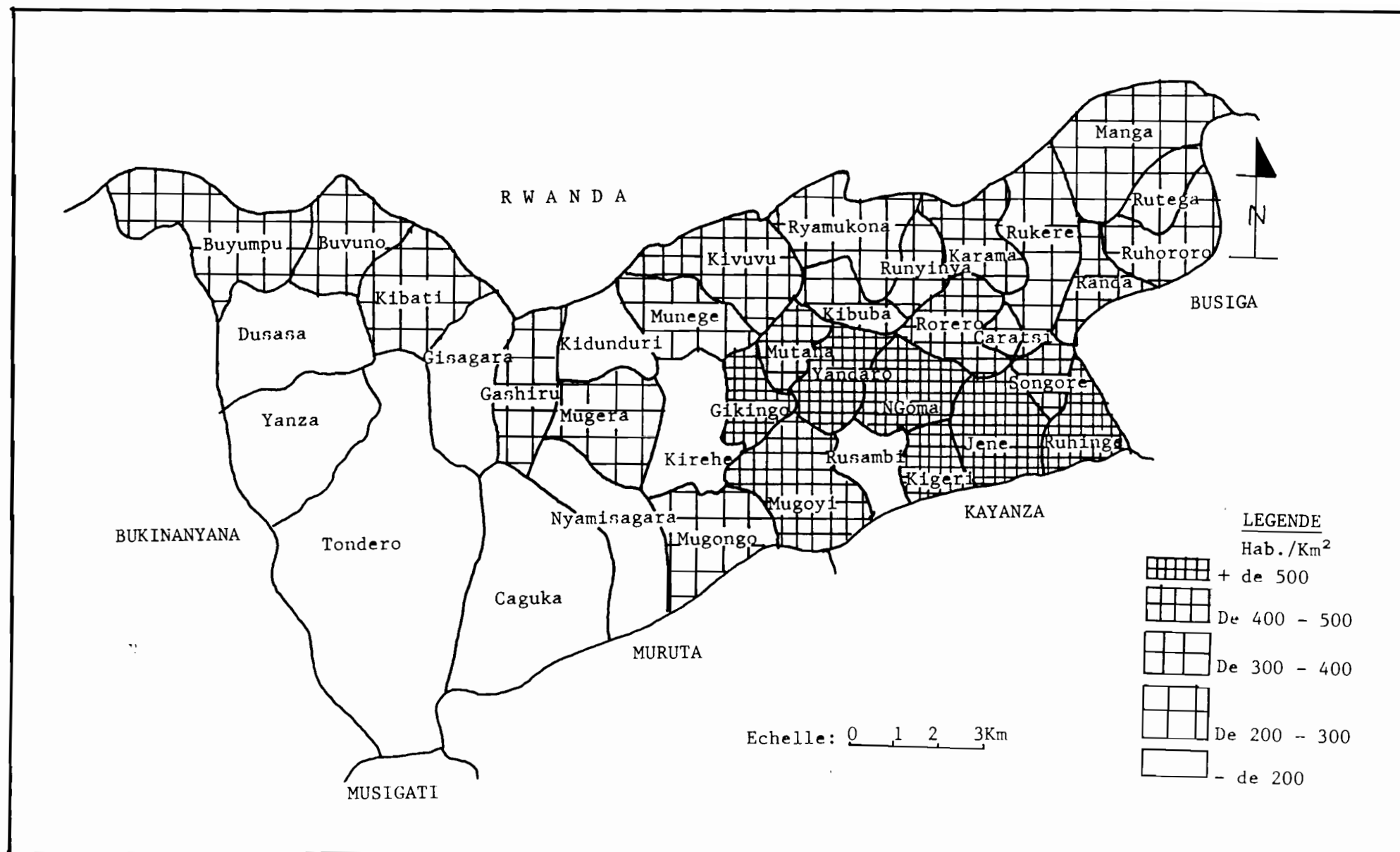


Fig. 16 REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE KABARORE EN 1990

SOURCE: Réalisation personnelle à partir des données du recensement de la population de 1990.

Dans le Mugamba par contre, ce sont les collines les plus vastes en superficie qui ont de faibles densités de population. Ce sont les collines de Tondero (36 hab./km²), Dusasa (91 hab./km²), Caguka (96 hab./km²) et Yanza (118 hab./km²). Il s'agit en général des collines dont la plus grande partie est occupée par la Kibira.

Contrairement au Buyenzi, toutes les collines du Mugamba exceptées Buvumo, Buyumpu, Gashiru, Gikingo, Kibati et Mugongo ont des densités inférieures à la moyenne de toute la commune (216 hab./km²)(voir en annexe la densité de la population par colline de recensement).

3. Structure de la population

a) Structure par âge

La structure par âge est un grand indicateur de la tendance démographique. Elle nous indique la structure des grands groupes ou des grandes catégories de population. Elle dégage les classes en âge de travailler (les adultes), les classes à charge (les jeunes et les vieillards) ainsi que les classes en âge de procréer. Elle permet brièvement la connaissance des grands groupes de population ainsi que leur influence sur les efforts de développement économique entrepris par une nation.

La structure par âge est matérialisée par une pyramide des âges qui dégage clairement et de façon détaillée les grandes catégories de population. Pour le cas qui nous concerne, cette pyramide se base sur les données de la population de l'échantillon de l'enquête que nous avons menée dans toute la commune Kabarore. Cette enquête a porté, comme déjà susmentionné dans les pages précédentes, sur 110 ménages répartis sur 10 collines de recensement. A ces collines, il faut ajouter ma colline natale qui en a fait la 11^{ème}, 723 personnes, soit une personne pour une soixante de gens, ont pu être enquêtées. La méthodologie utilisée a été l'interview.

Les conditions de notre enquête n'ont pas été des plus faciles. En plus de l'insécurité qui prévalait dans notre zone d'étude, les moyens financiers auxquels il faut ajouter la topographie de la région (relief accidenté) ne nous ont pas facilité la tâche. Bien plus, certaines personnes nous ont refusé carrément de répondre à nos questions. Nous avons, malgré tout, fourni notre effort pour réaliser cette enquête.

Tableau n° 1 : Population enquêtée selon l'âge et le sexe

Sexe Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total	Taux de masculinité
0-4	46	55	103	44,66
5-9	44	42	86	51,16
10-14	40	39	79	50,63
15-19	43	57	100	43,00
20-24	43	43	86	50,00
25-29	26	31	57	45,61
30-34	29	19	48	60,41
35-39	12	23	35	34,28
40-44	28	27	55	50,90
45-49	15	14	29	51,72
50-54	8	4	12	66,66
55-59	7	3	10	70,00
60-64	5	2	7	71,42
65-69	2	2	4	50,00
70-74	6	1	7	85,71
75-79	2	1	3	66,66
80 et plus	1	1	2	50,00
Total	359	364	723	49,65

Source : Réalisation personnelle à partir de l'enquête, octobre 2002

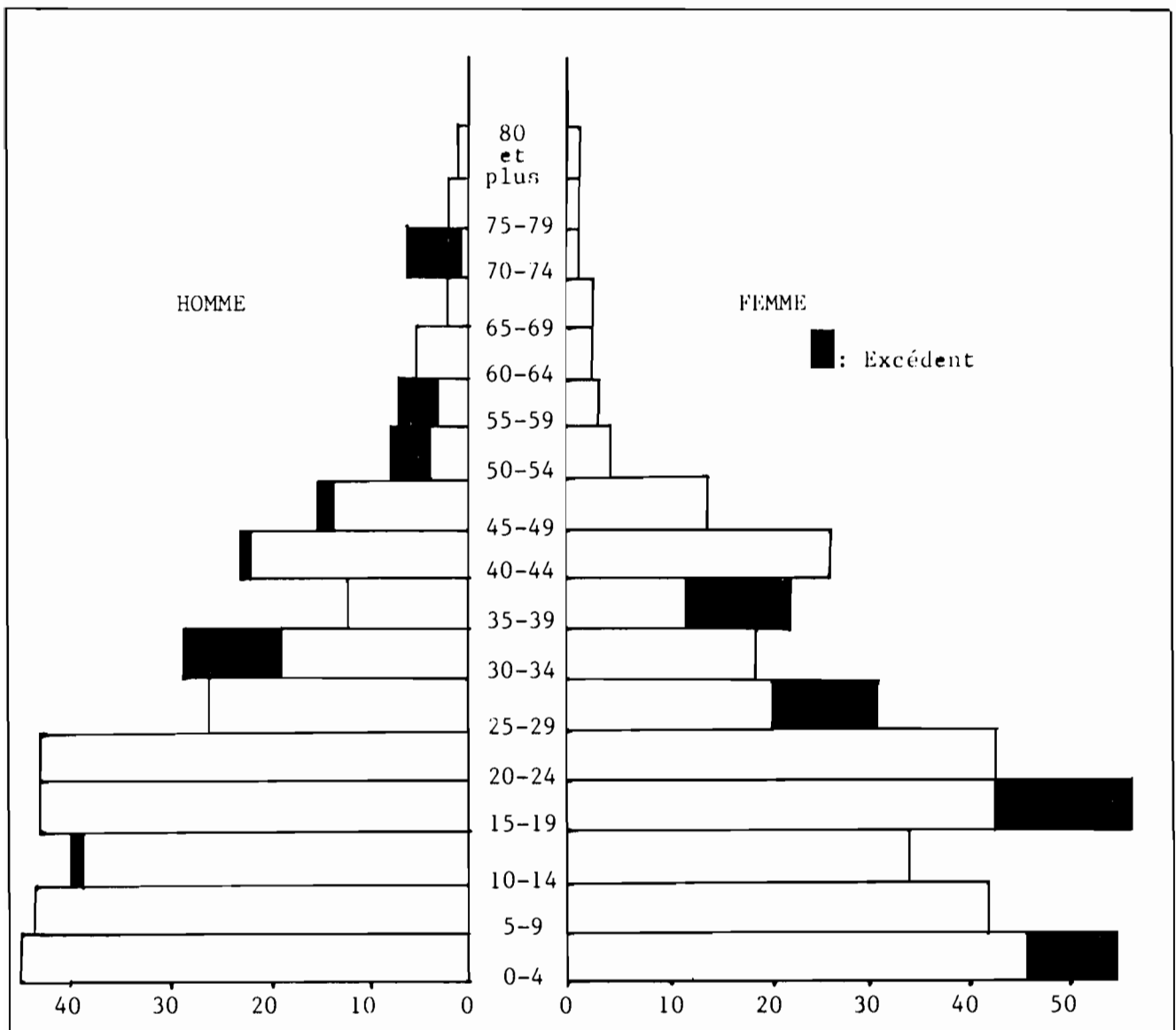


Fig. PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE L'ECHANTILLON ENQUETE
 SOURCE: Réalisation personnelle à partir des données du tableau n°1.

A travers cette pyramide, on constate qu'à la base large s'oppose un sommet effilé, que les rectangles correspondant aux classes d'âges sont inégaux. On constate également une allure décroissante de la base vers le sommet. Bien plus, on observe une disproportion des effectifs entre les jeunes, les adultes et les vieillards ainsi qu'une supériorité des femmes sur les hommes. Cette supériorité se fait surtout observer à bas âge et la situation s'inverse à l'âge avancé. Ce déséquilibre est dû à un fort taux de mortalité chez les hommes car la mort par accident ou par maladie touche plus les hommes que les femmes.

Ce type de pyramide qu'on rencontre en commune Kabarore caractérise les pays du tiers monde dont notre pays. Il s'agit d'une pyramide qui caractérise un régime démographique naturel avec forte natalité à la naissance et forte mortalité à l'âge avancée. En plus, les populations rurales ont toujours le désir d'avoir beaucoup d'enfants. FROMENT, (R.) et MERIGOT, (J.) *l'appellent « Tour Eiffel, accent circonflexe ou parasol »*²⁶

Cette pyramide des âges fait ressortir les grands groupes de population qu'on rencontre dans l'étude de la population. Ces groupes sont composés par les jeunes, les adultes et les vieillards. Ainsi, les jeunes de 0 à 14 ans représentent 37,06% de la population totale, les adultes (de 15 à 64 ans) représentent 60,71% et les vieillards (+ de 65 ans) représentent 2.21% de la population de l'échantillon.

La population en âge d'activité, si on tient compte des normes internationales, est de 60,71%, c'est-à-dire la population dont les âges sont compris entre 15 et 64 ans ; autrement dit, il s'agit de la population adulte. Mais, dans notre pays en général et dans la commune Kabarore en particulier, les enfants commencent à travailler à l'âge de 10 ans (voire l'âge inférieur à 10 ans) soit 73,85% de la population de l'échantillon.

Il convient cependant d'apporter une certaine nuance entre la population d'âge actif et la population active car beaucoup de personnes ont tendance à confondre ces deux expressions. D'après NOIN, (D.), (1988), « *la population d'âge actif est celle qui est en âge de travailler. Elle correspond grossièrement à la population adulte* »²⁷. Selon toujours le même auteur, « *la population active est formée par la population ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi* »²⁸

b) Structure par sexe

D'une manière générale, la population féminine est plus élevée que celle masculine, d'après notre enquête. Elle représente 50,34% de la population enquêtée.

²⁶ FROMENT, (R.) et MERIGOT, (J.), *Notions essentielles de Géographie économique*, Tome I, Paris, Sirey, 1963, p. 74

²⁷ NOIN, (D.), *Géographie de la population*, 2^{ème} éd., Paris, Masson, 1988, p. 140

²⁸ NOIN, (D.), *op. cit.*, p. 140

Le caractère de supériorité en effectif se fait remarquer, en général, au niveau de la population jeune et adulte. A l'âge avancé, la situation s'inverse et la population masculine devient plus élevée que celle féminine. On constate, de surcroît, qu'il y a plus de filles ayant un âge compris entre 15 et 19 ans.

A partir de 50 ans, le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes. Cette situation trouve son explication dans le fait que beaucoup d'entre eux sont des veufs et la plupart d'entre eux ont contracté un nouveau mariage, généralement avec les filles ou veuves d'âge compris entre 15 et 49 ans ; c'est-à-dire les filles ou veuves en âge de procréation.

c) Le taux de masculinité

Certaines personnes ont tendance à confondre le taux de masculinité et le rapport de masculinité. Pourtant les deux expressions ont des significations différentes comme le fait savoir Daniel NOIN.

Ainsi, selon cet auteur, « *le taux de masculinité est le pourcentage de l'effectif de sexe masculin à l'effectif total de la population* »²⁹ alors que « *le rapport de masculinité est le pourcentage de l'effectif de sexe masculin à celui de sexe féminin* »³⁰.

En usant des définitions précédentes, le taux de masculinité est de 49,65% alors que celui du rapport de masculinité est de 98,62% selon toujours notre enquête. Cela montre donc que les filles sont plus nombreuses que les hommes mêmes si ce taux de masculinité monte en flèche à partir de 50 ans.

²⁹ NOIN, (D.), op cit., p. 174

³⁰ NOIN, (D.), op cit., p. 174

d) L'état matrimonial

Dans notre zone d'étude et selon notre enquête, les situations de mariage et de célibat sont les plus fréquentes et représentent 98,61% de la population enquêtée. Les veufs et veuves constituent 1,38%. S'agissant de la polygamie, 9 ménages des 110 ménages enquêtés sont polygames, soit une proportion de 8,1%. Les autres catégories n'ont pas pu être identifiées dans notre échantillon. Il s'agit notamment des divorces, des séparations libres et des unions libres. Néanmoins, l'on ne pourrait pas nier que ces états matrimoniaux n'existent pas dans la commune Kabarore, mais il sont insignifiants. Ce mariage et cette polygamie sont parmi les facteurs qui font que la population augmente de plus en plus.

III. ACCROISSEMENT ET MOBILITE DE LA POPULATION

1. Accroissement de la population

a) La natalité et la mortalité

Tableau n° 2 : Naissances et décès en 2002

	Naissances			Décès		
Mois	H	F	T	H	F	T
Janvier	23	44	67	5	1	6
Février	33	33	66	7	7	14
Mars	60	48	108	8	5	13
Avril	70	59	129	3	6	9
Mai	71	50	121	4	2	6
Juin	58	55	113	6	1	7
Juillet	58	64	122	7	6	13
Août	51	49	100	2	2	4
Septembre	32	38	70	4	8	12
Octobre	44	50	94	10	5	15
Novembre	32	26	58	9	11	20
Décembre	33	47	58	8	8	16
Total	565	563	1.128	73	62	135

Source : Bureau d'Etat-civil, Bordereau des données démographiques, de janvier à décembre 2002

Ces résultats sont à prendre avec une certaine marge d'erreur car tous les décès et natalités ne sont pas déclarés à l'Officier de l'Etat-civil. Certaines gens ne voient pas l'intérêt de déclarer ces événements, d'autres oublient ou plutôt ignorent le caractère obligatoire de déclarer de tels événements.

1°) La natalité

La natalité est un des indicateurs fondamentaux de la tendance démographique. Son taux est le rapport du nombre de naissance vivante d'une année donnée à l'effectif total de la population. Il est exprimé pour 1000. Ainsi, ce taux correspond à 23,4‰³¹. Ce taux est inférieur aux taux de natalité générale du Burundi qui est estimé à 45‰. L'on constatera en outre que la majorité des naissances s'observent pendant les mois de mars à août. Ayant beaucoup d'enfants, ils contribuent par leur nombre, d'après la population, au prestige des parents. Il s'agit d'un honneur d'avoir beaucoup d'enfants. D'autre part, les enfants sont avant tout, des forces de production. Ainsi, « *dans le monde rural où la grande famille constitue la norme, l'enfant n'attend pas toujours l'âge de 15 ans pour servir ses parents* »³², d'où avoir beaucoup d'enfants est une richesse pour la famille.

2°) La mortalité

Exprimé pour 1000, le taux de mortalité est le pourcentage de décès d'une année donnée à l'effectif total de la population. Il correspond ainsi à 2,8‰³³. Par ailleurs, le nombre d'hommes qui meurent est de loin supérieur à celui des femmes parce que la mort par accident touche plus les hommes que les femmes. Aussi, cette crise a emporté beaucoup d'hommes que de femmes car ce sont eux qui sont recherchés. Le maximum de décès se situe ainsi aux mois d'octobre à décembre.

b) L'accroissement naturel

L'accroissement naturel se définit comme étant la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. Ainsi, le bilan naturel de la population de la commune Kabarore équivaut à 20,6‰.

³¹ Taux calculés à partir des données du tableau n° 2

³² NDIKUMANA, (L.) cité par KUBWAYO, (I.) in Pression démographique et organisation agraire dans la région de Kayanza. Bujumbura, U.B., FLSH, 1998, p. 25

³³ Taux calculés à partir des données du tableau n° 2

On constate donc que la natalité est supérieure à la mortalité. Elle est donc l'un des facteurs explicatifs de la démographie sans cesse croissante. Cet accroissement naturel de la population a pour conséquences la réduction des terres cultivables.

2. Une population en mouvements

La population n'est à aucun degré une masse inerte : elle est animée à la fois d'un dynamisme spatial qui provoque des migrations et d'un dynamisme interne résultant de la combinaison natalité - mortalité qui se traduit par l'accroissement naturel. L'homme est donc un être mobile qui cherche toujours à se déplacer. JOURNAUX, (A.) le souligne clairement : « *On peut trouver un mobile profond, toujours le même : chercher ailleurs ce qu'on n'a pas sur place* »³⁴

Ces mouvements sont de plusieurs catégories : transfrontaliers habituels et inhabituels, intracommunaux, exode rural et migrations agricoles.

a) Les mouvements transfrontaliers (v. fig. 18)

Par mouvements transfrontaliers, il faut entendre les mouvements qui s'effectuent au-delà de la frontière : c'est-à-dire des mouvements qui dépassent les frontières.

Les mouvements transfrontaliers sont de deux ordres : transfrontaliers habituels qui sont les plus fréquents et transfrontaliers inhabituels qui sont causés surtout par une guerre.

Pour le premier cas, ces mouvements concernent la population burundaise en général et celle de la commune Kabarore en particulier, d'une part, et celle du Rwanda d'autre part. Ces déplacements sont surtout pendulaires, journaliers et se basent essentiellement sur les échanges commerciaux s'effectuant sur la frontière. Le plus souvent, ils sont observables pendant les jours de marché.

³⁴ JOURNAUX, (A.), cité par SINDAYIGAYA, (S.) in Nyabitare : Une commune frontalière, op.cit, p. 28



Les autres mouvements transfrontaliers concernent les relations sociales en particulier les mariages transfrontaliers, les soins de santé et les loisirs.

Il est à souligner ici que les mouvements transfrontaliers sont difficiles à quantifier puisque nombreux sont les sentiers facilitant ces mouvements.

Quant aux mouvements transfrontaliers inhabituels, ils concernent les réfugiés soit burundais, soit rwandais occasionnés par les différentes crises qui ont secoué les deux pays.

b) Les mouvements intracommunaux

Les mouvements à l'intérieur de la commune reposent essentiellement sur l'immigration et le mariage.

D'après notre enquête, la commune Kabarore a accueilli 102 immigrants en 2002, soit une proportion de 14,17%. Ces immigrants sont en général constitués par des rapatriés.

Pour la deuxième catégorie, elle n'intéresse qu'une population ayant un âge de se marier. Cet âge est généralement supérieur ou égal à 18 ans. Ces migrations concernent la population de sexe féminin et se font le plus souvent d'une colline à une autre et plus rarement à une longue distance. La femme va ici habiter sur la colline du mari.

Selon notre enquête, Kabarore est l'une des communes de la province Kayanza qui n'a ni sites, ni camps de déplacés. Cela est aussi prouvé par une enquête qui a été réalisée par l'OCHA en mai 2002 où seules les communes de Butaganzwa, Matongo, Muhanga, Muruta et Rango en possèdent (des sites de déplacés).

c) L'exode rural (v. fig. 19)

Selon GEORGE, P., le mot « exode rural » désigne « *départ massif et ininterrompu (...) de populations rurales vers les régions urbaines.* »³⁵

Dans notre commune, cet exode rural concerne beaucoup de population masculine jeune. D'après l'enquête menée, 26 personnes soit 3,5% de la population enquêtée ont quitté leur lieu de résidence pour se rendre en ville, à Bujumbura et à Kayanza surtout, à la recherche du travail et d'une vie soi-disant meilleure. Ces jeunes deviennent pour une grande partie des grooms, des veilleurs, des porteurs de sacs et des cokayes. Les filles quant à elles, deviennent des bonnes. Ce n'est qu'après avoir découvert une réalité contraire qu'ils retournent sur leurs collines natales.

d) Les migrations agricoles (v. fig. 19)

Quand on parle de migrations agricoles, il faut entendre le déplacement plus ou moins durable voire définitif des personnes d'une région rurale vers une autre région rurale à la recherche des terres.

Dans la commune Kabarore, des personnes quittent leurs propriétés foncières par insuffisance de terres ou infertilité pour se rendre dans les régions de Bugesera (Kirundo et Muyinga) et d'Imbo (Cibitoke surtout) où la terre est encore disponible et fertile.

D'après notre enquête, nous avons enregistré 59 migrants (soit 8,2% de la population enquêtée) à finalité agricole. Parmi ces migrants, 3,3% se sont dirigés vers Bugesera ; 2,4% se sont rendus dans l'Imbo et 2,2% se trouvent dispersés dans Cankuzo, Ruyigi, Karuzi et même à l'intérieur de la commune sur d'autres collines de recensement.

³⁵ GEORGE, P., cité par MANIRAMBONA, R. in Pression démographique et organisation agraire en commune de Matongo, p. 40

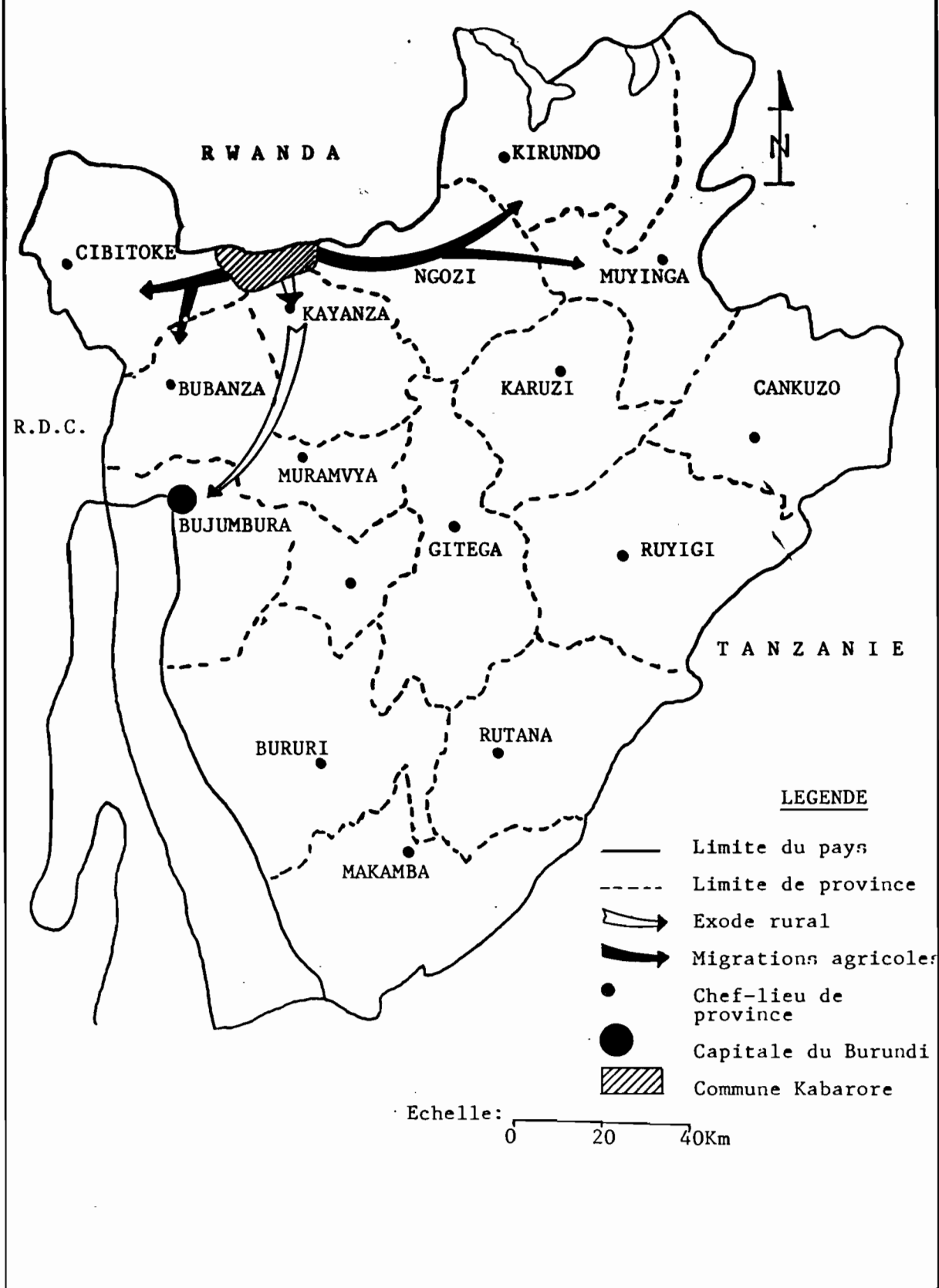


Fig.19. CARTE DES MOUVEMENTS DE LA POPULATION: EXODE RURAL ET MIGRATIONS AGRICOLES
 SOURCE: Réalisation personnelle à partir des données de l'enquête

De façon générale, la région de l'Imbo reçoit les populations issues de la région traditionnelle du Mugamba et particulièrement les populations de la Zone Rugazi. Il s'agit de la population de la zone montagneuse. En revanche, la région de Bugesera (Kirundo et Muyinga) accueille les populations de la région traditionnelle du Buyenzi, c'est-à-dire les populations des hauts plateaux.

Cette partie vient de mettre en relief les principales caractéristiques de la population de la commune Kabarore et l'importance de la périphérie et de la frontière dans le développement de la commune.

Les régions septentrionales du Burundi en général et la commune Kabarore en particulier ont connu une histoire tourmentée. Elles ont été le théâtre de multiples conflits. Ces différends ont permis la délimitation des frontières entre le Burundi et le Rwanda.

L'histoire de conquête terminée, les régions frontalières avec le Rwanda connaîtront de bonnes relations. La population ne cessera d'augmenter occasionnant ainsi l'atomisation des terres. Mais alors, sur quels paysages sont implantés ces populations ? Quelles sont les lois qui les régissent ? Ces domaines, parviennent-ils à satisfaire cette population en croissance rapide ? Voilà certaines des questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans cette deuxième partie.

II^{ème} PARTIE : DES PAYSAGES TRADITIONNELS A L'INTEGRATION REGIONALE

Au Burundi, les terres reposent sur le droit coutumier qui régit la plus grande partie des terres et sur le droit écrit introduit pendant la période coloniale. Pendant cette période coloniale, la législation foncière reconnaissait les terres indigènes et les terres domaniales.

Il existait, pendant ces périodes, différents modes d'acquisition des terres : l'héritage, l'ubugererwa, l'umuheto. Ces deux derniers modes ont été abolis alors que le système d'héritage subsiste même actuellement.

Aujourd'hui, à cause de la pression démographique, on assiste à d'autres formes d'acquisition des terres. Il s'agit de l'achat et de la location des terres.

L'accroissement rapide de la population a ainsi entraîné des effets négatifs sur la vie de la population. Elle a occasionné l'atomisation des parcelles et des exploitations à la faveur de la sur-exploitation et de l'épuisement des sols. Corrélativement, ce morcellement excessif provoque des litiges fonciers et des recherches de terre dans l'Imbo et dans le Bugesera principalement.

Pour faire face à ce problème combien épineux, des aménagements locaux et régionaux ont été opérés. Leur but est d'assurer la satisfaction des besoins de la population et de créer des conditions de développement en éliminant ou en réduisant la misère et la pauvreté. C'est dans ce cadre que des équipements et infrastructures divers ainsi que des projets de développement locaux et régionaux ont été mis en place.

CHAP.I : EVOLUTIONS FONCIERES ANCIENNES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

I. LE REGIME FONCIER

1. La législation des terres

a) Pendant l'époque pré-coloniale

Dans le Burundi pré-colonial, toutes les terres appartenaient au roi. Ce dernier était assisté dans son administration par des chefs et sous-chefs jusqu'à la population. En confiant une partie de son royaume aux chefs, le roi leur déléguait en même temps des droits fonciers sur le domaine qu'il leur concédait sur le plan politique. GAHAMA. (J) note à ce sujet que « *seuls les chefs eurent le droit de répartir les terres vacantes, qui étaient en réalité des terres en friches et les terres abandonnées* »³⁶ NDIKUMANA. (S.) le complète en disant que « *les terres distribuées étaient constituées des terres qui n'avaient jamais été mises en valeur ainsi que celles qui avaient été abandonnées par leurs occupants, soit volontairement, soit en exécution d'une confiscation judiciaire ou administrative* »³⁷. Ces autorités étaient donc les seules habilités à distribuer des terres aux personnes qui sollicitaient le bénéfice d'une concession foncière. Le plus souvent, la propriété acquise était délimitée par des fîcus.

Comme ces autorités pouvaient attribuer des terres vacantes à ceux qui en faisaient la demande, ils avaient également le droit de chasser les personnes non voulues de leurs territoires. Ainsi, l'acquisition des terres par une simple personne se faisait, soit par don (du Mwami ou du chef), soit par mérite, et elles étaient transmises à leurs descendants par héritage.

³⁶ GAHAMA. (J.). Le Burundi sous l'administration belge, la période du mandat 1919-1939, Paris, éd. Karthala et ACCT, 1983, p. 313

b) Pendant l'époque coloniale

Pendant la colonisation, deux catégories de terres pouvaient être distinguées. On avait des terres indigènes et des terres domaniales.

Les terres indigènes appartenaient aux autochtones. Elles étaient régies par la coutume et les usages locaux. Ces terres pouvaient se transmettre par héritage.

Les terres domaniales étaient celles que l'administration avait déclarées vacantes et elles étaient destinées à un usage public.

Durant la période coloniale belge, on observa beaucoup de modification à propos de la propriété foncière. GAHAMA, (J.) (1983) fait remarquer que « *le gouvernement expropria des paysans au profit soit des entreprises agricoles, soit des entreprises minières ou encore d'établissements religieux ; d'autre part, on constata des abus des autorités coutumières qui s'approprièrent des terres qui étaient en principe propriété publique* »³⁷. Mais, ces problèmes n'ont pas trouvé de solutions claires ; d'où la subsistance des paysans sans terre.

c) Pendant l'époque post-coloniale

Après la colonisation, des paysans sans terres ont continué à exister tant bien que mal jusqu'au 30/01/1977, date de son abolition. Le donateur ne pouvait alors, à partir de cette date, expulser quelqu'un de la propriété acquise. Le domaine devenait ainsi individuel. En fait, cette mesure a pris naissance avec l'avènement de la IIème République.

De manière générale, les terres appartiennent théoriquement à l'Etat et en particulier les marais. Cela trouve son explication par le fait que si l'Etat a un projet quelconque à réaliser, il exproprie le propriétaire de la parcelle après l'avoir indemnisé. Les exemples sont nombreux et citons quelques uns : le cas de l'extension

³⁷ NDIKUMANA, (S.), Croissance démographique et aménagement de l'espace agraire : le cas de la commune Muramvya, Bujumbura, U.B., FLSH, 1989, p. 55

³⁸ GAHAMA, (J.), *op.cit.*, p. 310

des villes, l'exploitation des gisements miniers, le tracé des routes, l'aménagement hydroélectrique, la construction des infrastructures publiques, etc.

L'acquisition des terres, aujourd'hui comme dans le passé, reste l'héritage. Mais à côté de cela, la location et l'achat des terres ont vu le jour à cause de la poussée démographique. La terre achetée doit être notariée actuellement dans les instances habilitées (communes et tribunaux de résidence) pour éviter dans les temps futurs des litiges fonciers. Le système des contrats n'existe plus. Comment était-il (le système des contrats) alors organisé ?

2. Le système social de la propriété

a) Le système des contrats

1°) L'Ubugererwa

L'Ubugererwa est, selon le Bulletin Officiel du Burundi (B.O.B) n° 10/1977, une « *Convention selon laquelle un titulaire de droits fonciers, le Shebuja, remet la jouissance d'un fond de terres, l'itongo, à un exploitant le Mugererwa, pour une durée indéfinie et révocable, en échange pour ce dernier et sa descendance de servir au Shebuja des prestations diverses de travail et des services variés ou de fournitures de valeurs ou denrées, manifestant l'allégeance du Mugererwa et des siens à l'égard du Shebuja* »³⁹

Ce contrat d'Ubugererwa était issu directement de la monarchie. Ses contraintes contrastaient avec la justice sociale. Le Mugererwa et toute sa descendance devaient obéir et se soumettre au patron. Le Mugererwa devait en outre exécuter des travaux divers tels les travaux champêtres, la construction d'une maison, la garde des troupeaux, etc. en réponse à l'acquisition de la propriété foncière. Outre ses nombreuses obligations, il ne pouvait jamais donner ou vendre une portion de terre obtenue de son patron. En outre, en cas de non-respect des engagements et obligations,

³⁹ Bulletin Officiel du Burundi (B.O.B.) n° 10/1977 cité par BABONWANAYO, (D.) in Le paysan de la commune Shombo face aux effets d'une forte croissance démographique, Bujumbura, U.B., FLSH, 2002, p. 58

le Mugererwa était exproprié. Son patron l'appelait ainsi l'enfant et il devait lui garantir la sécurité comme pour ses fils et filles.

2°) L'Ubushumba

L'Ubushumba était un autre mode de contrat de la propriété foncière. Les sources orales font savoir que les Bashumba étaient, de manière générale, des serviteurs de leurs maîtres. Ils habitaient chez leurs patrons et jouissaient d'une relative liberté. Le plus souvent, les Bashumba étaient des orphelins ou des pauvres qui se mettaient au service d'un riche. Au bout d'un certain temps, ils intégraient la famille et le protecteur qui était leur patron les traitait comme ses propres enfants. Ils pouvaient alors bénéficier d'une propriété foncière.

3°) L'Ubugabire

Certaines personnes ont tendance à confondre l'Ubugabire de l'Ubugererwa. Pourtant, il s'agit de deux notions qui ne signifient pas la même chose.

L'Ubugabire est une autre forme de contrat social qui n'est pas liée à la propriété foncière mais plutôt au bétail. Ainsi, GAHAMA, (J.) définit l'Ubugabire comme étant « *un contrat par lequel un donateur (shebuja) fait un cadeau en bétail à un bénéficiaire (umugabire) qui, en retour, s'engage à remplir certaines obligations lors des diverses circonstances* »⁴⁰

Ce type de relation était établi à tous les niveaux de la société depuis le roi jusqu'aux paysans les plus modestes. Le plus souvent, c'est la vache qui était donnée. La succession des échanges était assurée par ce contrat liant deux personnes à savoir celui qui recevait l'animal et celui qui le donnait.

Les personnages âgés (les sources orales) font savoir que les liens d'amitié et de reconnaissance cessaient souvent à la suite des décès et une des deux parties en arrivait même à chercher la révocation d'Ubugabire à l'occasion de la succession.

⁴⁰ GAHAMA, (J.), op cit, p. 321

b) Le système héréditaire

L'héritage reste l'une des principales formes d'acquisition d'une propriété, aujourd'hui comme hier. La propriété héritée est appelée propriété familiale (itongo ry'imvukira) et se transmet de père en fils. L'héritage est issu d'un régime patriarcal et la part dévolue à chaque individu est en fonction du nombre de ses héritiers. En cas d'absence de descendants masculins directs, la terre retourne à l'ascendant immédiat ou aux collatéraux à défaut des deux catégories.

Notons que quand un père de famille sent sa mort venir, il réunit ses fils en présence des voisins considérés comme des témoins pour leur partager ses biens. Il confie tous ses pouvoirs au fils aîné qui doit lui remplacer valablement.

c) Le système de mérite

A côté de la propriété familiale, il y avait une autre catégorie de propriété qu'on appelait « itongo ry'umuheto », c'est-à-dire qu'en plus de la propriété héritée, il existait une autre forme d'acquisition foncière : l'acquisition par mérite.

Littéralement, l'« itongo ry'umuheto » signifie la propriété acquise par l'arc. Il s'agit donc de la propriété obtenue grâce à la victoire menée lors de la guerre ou aux qualités et compétences personnelles.

Ce système n'est plus à cause de l'accroissement de la population qui fait que les terres soient réduites.

3. Les survivances du passé et modernisation

a) L'héritage

L'héritage, comme pour le passé, reste le principal mode d'acquisition des terres au Burundi en général et dans la commune Kabarore en particulier. Cette propriété foncière se transmet de père en fils. Si le père n'a pas de fils, à sa mort, la terre est partagée entre ses filles. La propriété étant un bien collectif, si les filles ne parviennent pas à cultiver cette exploitation, les collatéraux peuvent la louer ou

l'acheter, mais les filles en question ne peuvent en aucun cas la vendre aux personnes tierces sans l'aval de la famille. C'est la famille, en premier lieu, qui l'achète.

Généralement, les fils aînés reçoivent de grandes propriétés occasionnant parfois des litiges fonciers avec les derniers enfants qui reçoivent des exploitations de petites dimensions. Malheureusement, comme le nombre d'héritiers est toujours élevé, on aboutit à un morcellement excessif et LEURQUIN, (P.) l'affirme en notant que « *la multiplication des petits champs, dans des conditions écologiques très différentes, peut parfois sembler résulter de la pression démographique et des partages successoraux* »⁴¹

Le problème de la propriété foncière sera de plus en plus accrue avec l'héritage des filles. Pour en savoir plus sur cet héritage des filles, nous avons essayé de chercher en vain la documentation y relative auprès des concernés (au Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion Féminine, à l'UFB, etc.). Le seul document qui était disponible était encore un projet qui nous a été refusé l'accès. Ce document se trouvait au collectif des Associations et ONG Féminine du Burundi (CAFOB en sigle). Quoiqu'il en soit, cet héritage occasionnera des conflits de partage de terres avec les garçons membres de la famille. De plus, les terres se réduiront de manière exemplaire à tel enseigne que certaines familles n'auront plus où cultiver. Or, le planning familial chez les Burundi est pour eux une question tabou. La question que chacun peut se poser est de savoir si les garçons vont accepter cet héritage des filles. Dans tous les cas, c'est une question qu'on devra mûrir pour ne pas créer de nouveaux problèmes ou ajouter le drame au drame.

Actuellement, dans certains foyers, pour éviter des litiges fonciers entre les fils, ces derniers se rassemblent autour de leurs parents pour se partager équitablement la propriété foncière que dispose leur famille. S'il n'y a pas d'enfants qui ont encore fondé leurs foyers, ce sont leurs parents qui continuent à exploiter leurs propriétés jusqu'à leur mariage.

⁴¹ LEURQUIN, (P.), Le Niveau de vie des populations du Rwanda-Urundi, Louvain, Nauwelaerts, 1960, p. 217

Cette insuffisance de terres cultivables oblige certains ménages à chercher des parcelles ailleurs, soit par location, soit par achat.

b) Les locations de terre

Les locations de terre sont une autre forme d'acquisition de la propriété foncière qui est apparue à la suite de la pression démographique. Le nombre élevé d'héritiers ne parvenant pas à avoir des terres cultivables suffisantes, certains d'entre eux eussent recours à la location des terres et plus de 60% de la population en sont concernées. Ils choisissent parmi les parcelles les plus fertiles.

Contrairement à l'héritage où l'acquisition de la terre se fait de manière définitive, l'utilisation de la terre quand il s'agit de la location s'effectue de façon temporaire. Le contrat se conclut entre deux exploitants et la location ne concerne jamais toute la propriété foncière. Toutefois, le propriétaire peut accepter ou refuser la demande selon ses besoins.

Dans les temps passés, la location des terres se faisait moyennant des cruches de bière. Aujourd'hui, le locataire paie une certaine somme qui varie en fonction de l'étendue et de la fertilité de la parcelle. Signalons enfin que le prix de location ne cesse d'augmenter par suite du manque de terre.

c) Les achats de terre

Les achats de terres se font lorsqu'on veut agrandir son domaine foncier. La plupart de fois, la terre n'est vraiment vendue que quand le ménage éprouve un besoin réel d'argent. Cette vente concerne à peu près 1% de la population totale de la commune.

Généralement, l'achat se fait à des personnes qui veulent se procurer des besoins vitaux dont la nourriture et l'habillement. D'autres personnes le font pour le remboursement d'une dette ou en cas d'une amende, ou également en cas d'une maladie.

Le manque d'enfants ou le poids de l'âge sont aussi à la base de la vente des terres car ces personnes ne voulant pas que leur propriété soit prise par une personne tierce.

Etant donné que « *l'eau va à la rivière* »⁴² c'est la famille « aisée » qui achète le plus souvent la terre à ces personnes. Le prix d'achat varie, comme pour les locations de terre, en fonction de la fertilité et de l'étendue de la parcelle.

Aujourd'hui, la vente du patrimoine foncier est un acte d'imprudence dans le contexte actuel d'une forte croissance démographique surtout que dans notre région, la majeure partie de la population vit du travail de la terre.

II. LES TERROIRS AGRICOLES ET LA DYNAMIQUE DES EXPLOITATIONS

1. Les terroirs agricoles (v. fig.20)

a) Les types de terroirs

Un terroir est par définition « *une étendue de terrain présentant certains caractères qui l'individualisent du point de vue agronomique* »⁴³ ; d'où on distingue les terroirs de collines et les terroirs de bas-fonds (v. fig. 20). Ce terroir agricole est constitué par un espace agricole à l'intérieur d'un finage qui est par définition « *un territoire sur lequel un groupe rural, une communauté de paysans s'est installé pour le défricher et le cultiver, sur lequel il exerce des droits agraires* »⁴⁴

La structure générale des exploitations est dans l'ensemble partout la même dans notre zone d'étude. On y trouve, en effet, la juxtaposition et la succession des zones de cultures, de pâturages naturels et des cultures saisonnières de marais. KAYONDE fait remarquer à ce sujet que « le Burundi présente une certaine homogénéité de ce point de vue (celui du paysage agraire) malgré les différences dans la nature des cultures, par exemple, le Mugamba se distingue par l'absence de

⁴² Dictionnaire Petit Larousse illustré, 1990, p. 1055

⁴³ LEBEAU, (R.), Les grands types de structure agraire dans le monde, Paris, Masson, 3^e éd., 1979, p. 9

⁴⁴ LEBEAU, (R.), op.cit., p. 9

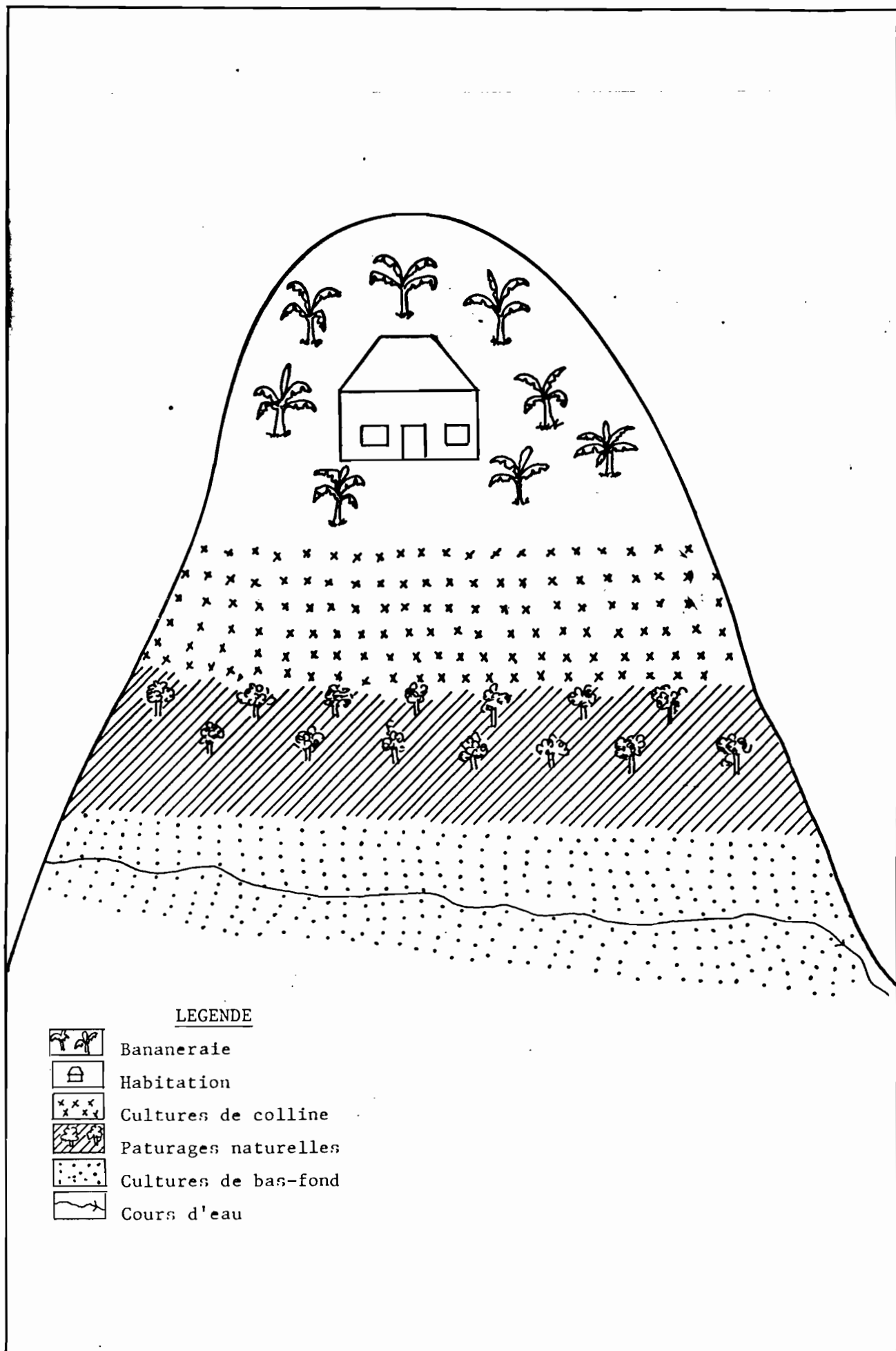


Fig. 20. LES TERROIRS AGRICOLES

bananeraie. Mais, la juxtaposition des zones de cultures, de pâturages naturels et de cultures de marais saisonnières est générale sur les collines, c'est-à-dire sur la plus grande partie du pays »⁴⁵

Le point de départ de toutes les parcelles de cultures de collines reste l'enclos familial aussi bien pour le Mugamba que pour le Buyenzi. Mais le Mugamba se distingue du Buyenzi par le fait qu'après la clôture entourant la maison viennent directement des cultures vivrières. Il y a, de façon générale, absence de bananeraie. Pour le Buyenzi par contre, la culture du bananier se trouve immédiatement après la clôture entourant la maison. Même à l'intérieur de cet enclos, on peut trouver cette culture mais de façon limitée. Elle sera fumée grâce aux déchets ménagers à cause de sa proximité immédiate de l'habitation. Viennent ensuite autour de la bananeraie des cultures vivrières, le plus souvent en association (exemple haricot-maïs, haricot-petit pois, haricot-patate douce, manioc-patate douce, etc.). En dessous de ces cultures, on y rencontre des pâturages naturels. Enfin, on trouve au pied de la colline des cultures de marais.

b) Le calendrier agricole (v. fig. 21)

Le calendrier des travaux agricoles est calqué sur les saisons culturelles qui sont au nombre de trois à savoir Agatasi (première saison), impeshi (2^{ème} saison) et ici (3^{ème} saison). Les deux premières saisons s'effectuent sur la colline tandis que la 3^{ème} saison caractérise les bas-fonds. Il n'y a pas de date précise de détermination de ces saisons culturelles, mais les populations de Kabarore savent que l'agatasi commence généralement en septembre-octobre, l'impeshi en janvier-février et l'ici en juin-juillet (v. fig. 21).

La période pluviale caractérise les deux premières saisons alors que la troisième saison est marquée par la période sèche. L'arrivée des pluies donne le signal pour les cultures des deux premières saisons culturelles alors que leur fin marque le début des cultures de marais.

⁴⁵ KAYONDE cité par NDIKUMANA, (S.) in Croissance démographique et aménagement de l'espace agraire : le cas de la commune Muramvya, Bujumbura, U.B., FLSH, 1989, p. 71

Fig. 21 : Croquis des activités agricoles

Différentes activités	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
* Haricot												
- Labour			1				2					3
- Semis			1				2					3
- Récolte			3			1				2		
* Maïs												
- Labour			1									3
- Semis			1									
- Récolte				3		1						
* Petit pois												
- Labour							2					
- Semis								2				
- Récolte										2		
* Patate douce												
- Labour			1				2					3
- Billonnage				1			2					3
- Récolte												
* Manioc												
- Labour			1				1					
- Bouturage			2					2				
- Récolte échelonnée												
* Pomme de terre												
- Labour			1				2					
- Billonnage			1					2				
- Récolte							1				2	
* Blé												
- Labour								2				
- Semis								2				
- Récolte												2
* Bananeraie												
- Semis												
- Récolte échelonnée												

N.B. : 1 : indique la première saison culturale

2 : indique la deuxième saison culturale

3 : indique la troisième saison culturale

Comme il existe trois saisons de cultures, il existe également, par conséquent, trois récoltes : la récolte d'agatasi en janvier-février, celle d'impeshi en mai-juin, celle des marais en novembre-décembre. Certaines cultures peuvent être semées ou plantées trois fois l'année. C'est le cas par exemple du haricot qui peut être semé en septembre, février et juillet. C'est le cas aussi de la patate douce. D'autres cultures, par contre, peuvent connaître des récoltes tout au long de l'année. Ce sont généralement des cultures qui durent plus d'une année. Il s'agit essentiellement du manioc et du bananier (v. fig. 21).

Les travaux effectués dans les différentes saisons peuvent parfois se recouper, et de cette manière, ils sont conduits en parallèle. A titre indicatif, le défrichement et le labour d'agatasi correspondent et vont de pair avec le sarclage en marais.

c) Les systèmes d'exploitation

1°) Les techniques

Les systèmes d'exploitation, en commune Kabarore comme pour les pays du tiers-monde, sont caractérisés par des techniques encore rudimentaires. L'agriculture intensive ne permet pas la satisfaction des besoins alimentaires des populations.

L'archaïsme de l'outillage agricole (houe, serpette ou machette, hache et couteau) ajouté à la démographie montante restent d'actualité dans notre secteur d'étude et l'usage de la force manuelle ne permet pas la modernisation de l'agriculture. Elle ne favorise donc pas l'augmentation de la production agricole.

Les rendements sont donc très bas à cause de la médiocrité des techniques, de la mauvaise qualité des semences. Ils sont, de surcroît, très bas car la terre ne reçoit ni fumier organique, ni engrais chimique, et de ce fait, la terre s'épuise vite. GEORGE, (P.) le résume en évoquant que la cause essentielle de cette faiblesse des rendements et de la productivité est « *l'indigence technique* »⁴⁶.

⁴⁶ GEORGE, (P.), Précis de géographie rurale, Paris, PUF, 1978, p. 205

2°) Le personnel

a) Les membres de la famille

A Kabarore, la main-d'œuvre est essentiellement familiale en raison de la taille des familles (6 à 7 personnes par ménage en moyenne) et des exploitations. Les exploitations, nous l'avons déjà signalé, sont de petites tailles, sauf les cas exceptionnels. Ici, tous les travaux bénéficient, dans des proportions inégales, la part de l'homme, de la femme et des enfants. Les travaux les plus durs sont réservés aux seuls hommes. Il s'agit des travaux de défrichage, de drainage, des travaux liés aux opérations pré-culturales en général. A ces travaux, il faut ajouter le paillage du caféier. La femme, quant à elle, participe au fumage, au semis, au sarclage et aux récoltes. Les enfants participent surtout aux travaux de récolte. Mais d'une manière générale, les travaux sont effectués ensemble.

b) La main-d'œuvre rémunérée

Bien que la main-d'œuvre soit essentiellement familiale, il arrive souvent que certains exploitants, constatant un retard dans les travaux (cas de grandes superficies) aient recours à une main-d'œuvre rémunérée.

Le personnel exploitant est aussi sollicité pour que le travail soit achevé le plus rapidement possible. Le travail dure généralement 8 h et débute de 7 h ou 7 h 30 minutes pour prendre fin à 15 h ou 15 h 30 minutes. La rémunération varie de 250 F à 300 F suivant la région.

Dans le Mugamba, on observe un afflux massif de la main-d'œuvre provenant du Buyenzi pendant l'exploitation des bas-fonds et des terroirs de colline (pendant la troisième saison culturale). En échange, la main-d'œuvre bénéficie des rémunérations en nature (essentiellement du maïs) et en espèce pour le thé.

Dans le Buyenzi par contre, une autre forme de main-d'œuvre apparaît actuellement et est observable pendant la campagne-café. Certains ménages possèdent de grandes plantations de caféiers qu'elles ne peuvent pas récolter rapidement en un

temps relativement court. Bien plus, le transport n'est pas facile car il n'y a vraiment pas de chemin aménagé pour le transport à vélo. Le transport se fait par tête. Ces contraintes obligent ces caféiculteurs à utiliser une main-d'œuvre salariale à raison de 300 FBU par jour pour la récolte et 100 FBU de transport jusqu'à l'usine de dépulpage. Enfin, la dernière forme de main-d'œuvre est celle qui s'occupe du paillage des caféiers. 30 FBU par plants sont payés si le paillage se trouve dans la propriété de l'exploitant et 50 FBU par plants si la main-d'œuvre trouve le paillage ailleurs.

Il faut mentionner que cette main-d'œuvre est journalière et la rémunération augmente d'année en année.

2. La dynamique des exploitations

a) L'évolution du parcellaire (v. fig. 23)

Nous savons déjà qu'il existe deux catégories de terroirs à savoir les terroirs de collines et les terroirs de vallées. L'évolution de ces deux terroirs n'est pas la même dans le temps et dans l'espace.

En effet, pendant la période d'avant l'indépendance, la plus grande partie du territoire était encore vide d'hommes, la densité de peuplement était encore très faible, le domaine foncier restait occupé par la forêt. Pendant cette période, la terre était encore fertile, les jachères étaient monnaie courante, les rendements demeuraient toujours élevés étant donné que le domaine à exploiter était encore de grande taille. Parfois, un seul ménage pouvait occuper toute une colline. A cette époque, la terre exploitée était en grande partie celle de colline, celle de vallées était inexploitée et occupée par le nénuphar et le papyrus. Les ficus constituaient ainsi la délimitation de deux propriétés.

Après l'indépendance, la population a connu et continue à connaître jusqu'aujourd'hui un accroissement inquiétant occasionnant en même temps la réduction de la surface cultivable. Cette démographie galopante n'est pas sans conséquences sur le plan socio-démographique. Les parcelles s'amincissent à tel

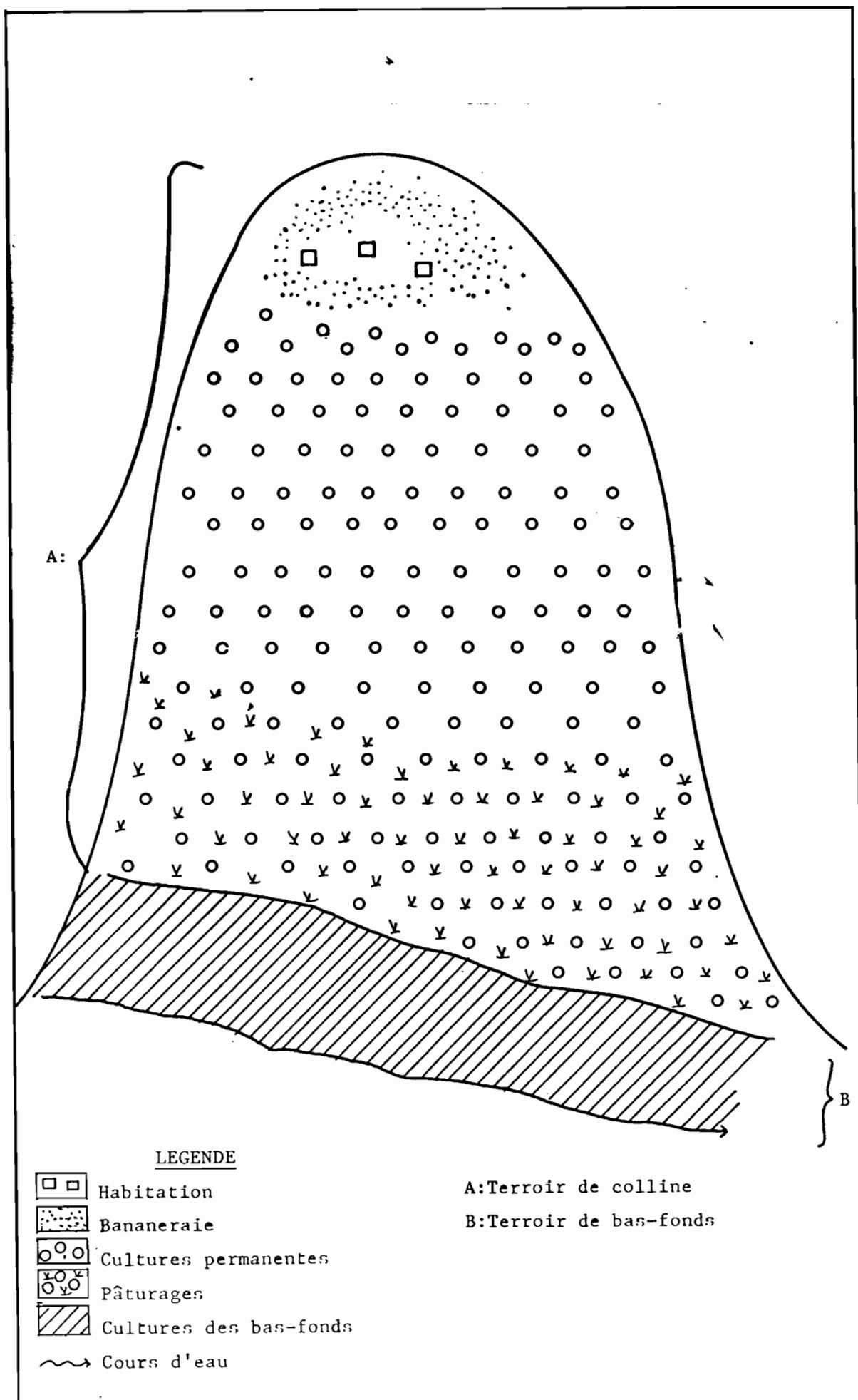


Fig.22. CROQUIS DES PAYSAGES AGRICOLES SUR UNE COLLINE DE KABARORE

enseigne qu'il y a trop de délimitations entre deux parcelles de différentes personnes. Les parcelles, aussi bien des collines que celles de marais, sont séparées par des arbustes, des chenaux d'évacuation et des chemins.

b) Les paysages agricoles (v. fig. 22)

Nous distinguons deux grandes catégories de parcelles en raison de la division du terroir. Il s'agit des parcelles de collines et des parcelles de marais. Les parcelles de collines se localisent sur les collines alors que celles de marais se situent dans les bas-fonds. Beaucoup de fois, les parcelles de collines sont disposées suivant les courbes de niveau et elles sont plus grandes que les parcelles de marais où les champs sont disposés de manière à faciliter le drainage.

A cause de l'accroissement démographique, les exploitations sont beaucoup morcelées et les parcelles beaucoup plus dispersées. Parfois, un ménage peut tantôt se trouver à côté ou en dessous d'un ménage-mère. Comme les parcelles de vallées sont les plus sollicitées que celles de collines grâce à leur fertilité, elles sont de petites dimensions et contiennent trop de délimitations.

c) Démographie, système foncier et conséquences

L'exemple de l'évolution de la propriété foncière de Monsieur NDAYIVUGA Antoine qui a partagé son domaine foncier entre ses 4 fils (v. fig. 23) montre à quel point l'accroissement rapide de la population a entraîné l'atomisation des terres et surtout leur surexploitation. Qu'en serait-il si ses quatre fils mettaient au monde 4 fils comme l'a fait leur père ? Et si ces derniers mettaient eux aussi autant d'enfants ?

Le morcellement continu des exploitations s'accompagne d'une diminution de la taille des parcelles. Cela a des conséquences négatives sur la mise en valeur agricole et peut porter préjudice au développement économique. DEWILDE, (J.C.) (1967) le fait savoir quand il affirme que « *les coutumes concernant la succession peuvent influencer sur le développement. Lorsqu'il y a de moins en moins de terres disponibles,*

Fig.23. MORCELLEMENT DE LA PROPRIETE FONCIERE DE NDAYIVUGA Antoine

leur répartition entre héritiers peut entraîner un morcellement grave nuisible à la bonne utilisation des terres »⁴⁷.

Les parcelles sont ainsi de petites dimensions et leur nombre élevé. Les jachères n'existent plus, les sols s'appauvrissent en éléments nutritifs et les rendements sont bas ; d'où l'insuffisance alimentaire.

A ces répercussions négatives s'ajoutent la dégradation du couvert végétal et le problème de l'érosion. En effet, la recherche des terres cultivables s'accompagne le plus souvent par une destruction massive des boisements. Cette mise en culture dénude le sol en le privant de son couvert végétal. Il est ainsi exposé aux pluies torrentielles, parfois violentes. L'eau va alors transporter les éléments les plus riches dont le sol a besoin.

Cet état de chose est favorisé par la topographie de notre région formée essentiellement d'un paysage collinaire. Les feux de brousse, volontaires ou involontaires participent également à la destruction du couvert végétal ; d'où le phénomène de rhexistasie.

De cette manière, le sol dénudé est désormais exposé aux agents de l'érosion avec pour conséquences une dégradation sensible du sol.

Le manque de terres cultivables oblige ainsi certains ménages à aller la chercher dans l'Imbo où dans le Bugesera ou à aller en ville soit à Kayanza ou à Bujumbura surtout.

Actuellement, on assiste à la multiplication des litiges fonciers dans notre secteur d'étude consécutifs effectivement à la forte pression démographique. DEWILDE, (J.C.) note à ce propos que « *là où l'on constatera une augmentation du nombre de litiges de caractère foncier, on pourra conclure à la raréfaction des terres* »⁴⁸

⁴⁷ DEWILDE, (J.C.), *Expérience de développement agricole en Afrique tropicale*, Tome 1, Paris, Maison Neuve et Larose, 1967, p. 256

CHAP. II. : LES AMENAGEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX

Le terme aménagement du territoire est très utilisé en géographie. Il est défini comme étant « *l'action permettant une meilleure répartition géographique des activités économiques en fonction des ressources naturelles et humaines* »⁴⁹. GEORGE, P. n'est pas loin de cette définition quand il affirme que l'aménagement du territoire au niveau régional est « *l'ensemble des actions localisées visant à réaliser une optimisation de l'utilisation de l'espace* »⁵⁰.

L'objectif principal dans l'aménagement rural est « *d'augmenter la production* »⁵¹. Pour y arriver, on doit préparer, organiser, disposer méthodiquement cet espace rural pour un usage précis.

La démographie, toujours galopante, oblige la population à changer de mentalité. Certes, des paysages traditionnels restent, mais des aménagements doivent être opérés pour augmenter cette production. Ainsi, « *arrêter l'exode rural et agricole en créant des pôles-relais, créer les conditions de développement en éliminant la misère et les régions pauvres* »⁵², voilà certains des buts assignés à l'aménagement du territoire.

⁴⁸ DEWILDE, (J.C.), *op cit.*, p. 93

⁴⁹ Petit Larousse illustré, 1990, p. 58

⁵⁰ GEORGE, P. Dictionnaire de la géographie, Paris, PUF, 1996, p. 15

⁵¹ BAMPORUBUSA, J., Une approche d'aménagement en montagne : le projet cultures villageoises en Haute Altitude (CVHA) en commune de Mugamba, U.B., FLSH, 1997, p. 97

⁵² DAHMANI, M., Planification et aménagement du territoire : Quelques éléments théoriques et pratiques, Alger, Office des publications Universitaires, 1984, p. 15

I. LA MISE EN PLACE ET LES REALISATIONS DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT (v. fig. 24)

1. LE COMEBU

a) Naissance et objectif

La création du Comptoir Minier des Exploitations du Burundi, COMEBU en sigle, date de 1985. C'est une A.S.B.L. qui s'est implantée en commune Kabarore en 1988.

L'objectif et la mission de la société COMEBU est d'exploiter la cassitérite et ses minéraux associés qui sont le columbo-tantalite et le wolframite. Le columbo-tantalite, coltan en sigle, se trouve en commune Kabarore sur les collines qui surplombent la rivière Mwogere à savoir Munege, Kivuvu et Kibuba.

Son organigramme comprend une direction générale et trois directions à savoir :

- La direction logistique et administrative
- La direction commerciale et financière
- La direction technique chargée de l'exploitation minière.

Chaque direction a, à son tour, des services d'appui.

b) Les réalisations du COMEBU en commune Kabarore

Le comptoir Minier des Exploitations du Burundi contribue beaucoup dans le développement du pays en général et de la commune Kabarore en particulier. Cette société a, en effet, donné un emploi à environ 1.500 personnes. La majorité de ces travailleurs est résidente et native de la commune Kabarore. L'argent injecté dans la population est dans l'ordre de 500 millions de francs burundais par an.

Cette exploitation minière du coltan et de la cassitérite rapatrie des devises équivalentes à peu près à un million de dollars américains par an pour le pays ; soit plus d'un milliard de francs burundais rentrant dans la caisse de l'Etat.

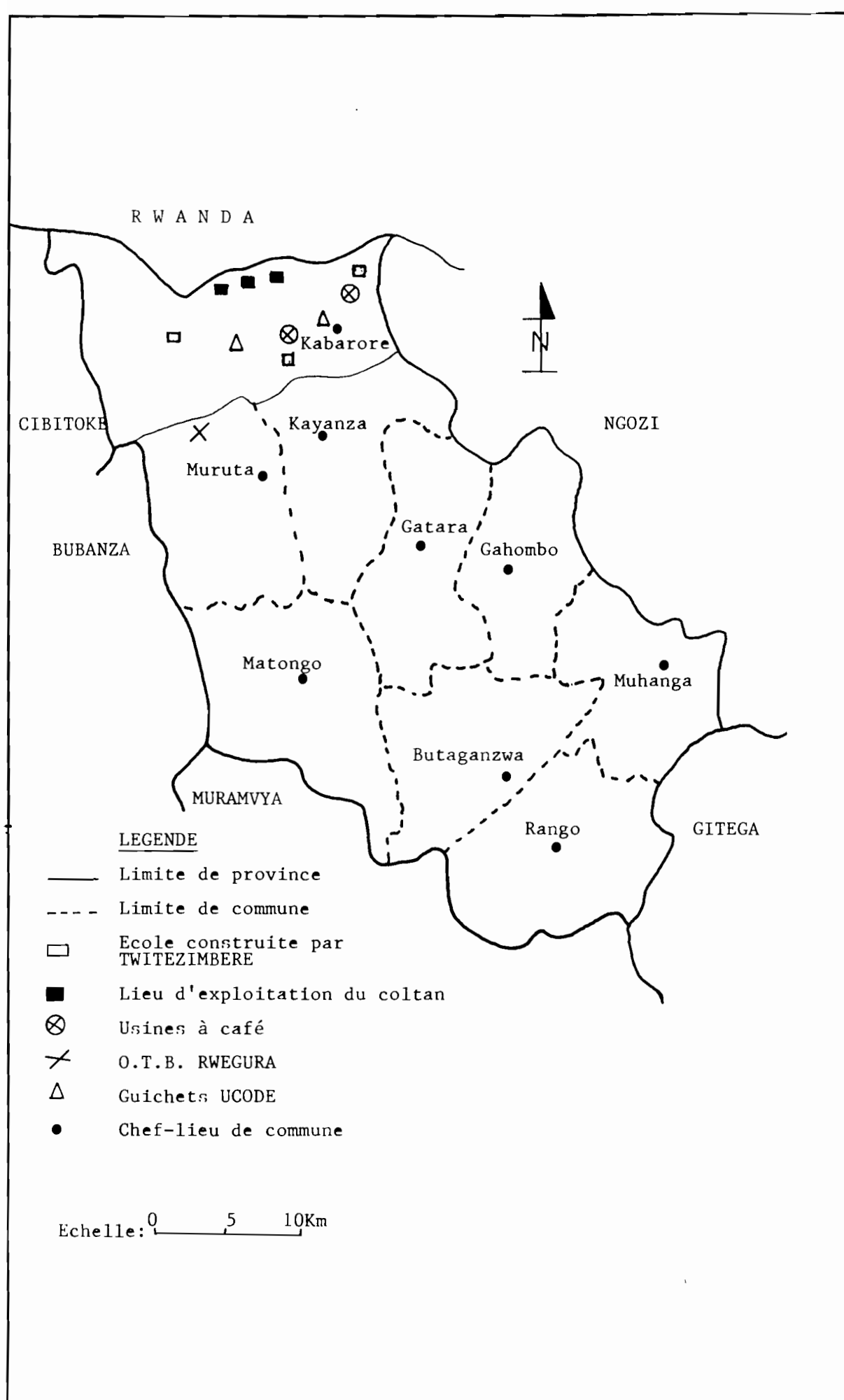


Fig. 24. CARTE D'IMPLANTATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT A KABARORE

Le COMEBU a, en outre, construit des bâtiments abritant le Collège Communal de Kabarore inauguré le 22 septembre 2001. Ces locaux comprennent 4 salles de classe et un bloc administratif.

Enfin, le Comptoir Minier des Exploitations du Burundi a, dans ses projets, l'entretien des pistes. Dans le même ordre d'idées, la société COMEBU souhaitait faire l'électrification de la commune Kabarore à partir du centre commercial de Mparamirundi jusqu'à Kabarore en passant par ses chantiers. Aussi, une taxe de 4 FBU par kg devrait être perçue par la commune dans le cadre de rehausser sa caisse.

Soulignons que la société n'a pas elle aussi échappé à la crise qui secoue le pays depuis 1993. Elle a fait l'objet de plusieurs attaques et pas mal de matériel y a été détruit alors que des personnes y ont laissé la vie.

c) Conséquences de l'exploitation minière sur l'environnement

L'exploitation de la cassitérite et du coltan en commune Kabarore a des conséquences néfastes sur l'environnement régional tel que le précisent le PNUD et la FAO dans Stratégie Nationale de l'Environnement.

En effet, « *la mine de Kabarore pollue en particulier la rivière Mwogere (et par là la Kanyaru dont elle est un affluent) de particules solides issues du lavage des minerais. Cette charge solide ne peut que réduire la production piscicole, elle affecte l'abreuvement du bétail, modifie la granulométrie des sédiments et attise l'érosion des petites terrasses alluviales exploitées par l'agriculture. Sur la mise elle-même les conditions de travail sont dangereuses et peu rationnelles. L'exploitation tend à écremer les gisements les plus riches et superficiels et gaspille le minerai* »⁵³.

Les conditions d'exploitation des minerais ne sont pas des plus faciles. Du début jusqu'à la fin, le travail est trop dur et pénible. Parfois, des glissements de terrain tombent sur des travailleurs qui se trouvent dans les galeries étant donné que le minerai est à une grande profondeur. Ainsi, des accidents de travail sont monnaie courante et emportent des vies humaines. Pire encore, ces travailleurs ne sont pas

⁵³ Stratégie Nationale de l'Environnement, partie I, Diagnostic (Synthèse), PNUD, FAO, 1997, p. 41

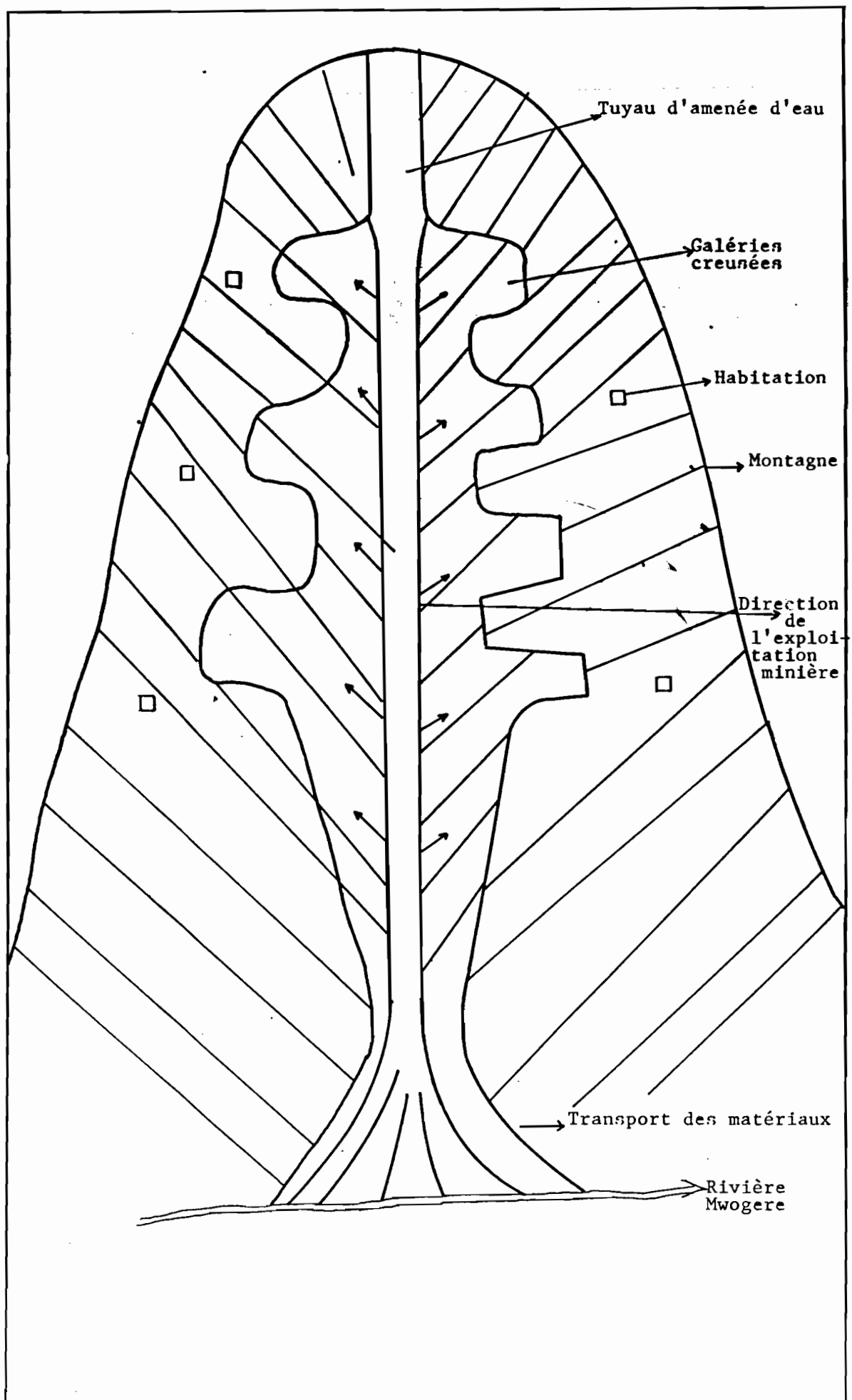


Fig 25. GALERIE MINIERE DE KIVUVU

assurés. De surcroît, la rémunération n'est pas des plus satisfaisante si on tient compte du travail effectué. C'est ainsi que le minerai est pillé pour se vendre à la rive droite de la Kanyaru où le prix est quand même encourageant.

1. TWITEZIMBERE

a) Cadre historique

TWITEZIMBERE est une Association Sans But Lucratif qui a reçu la mission d'exécuter le Programme qui porte son nom.

Les origines du projet TWITEZIMBERE datent des années 1980, date qui est considérée comme une période de commencement des Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S. en sigle) en Afrique subsaharienne.

Au Burundi, le P.A.S. a vu le jour en 1986. Il avait pour objectif le rétablissement des équilibres macro-économiques fondamentaux et la mise en place des conditions favorables à une croissance économique durable et soutenue. En 1987, assisté par certains de ses partenaires étrangers comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, le Burundi a identifié un programme de Dimension Sociale de l'Ajustement (D.S.A.) afin de pouvoir suivre l'impact de l'ajustement structurel sur les conditions de vie de la population et suivre l'évolution sociale dans tout le pays.

La D.S.A. visait à aider les populations à faible revenu, à améliorer leurs conditions de vie notamment par la mise en œuvre des projets générateurs de revenus auprès de ces populations, la création d'emplois, l'élaboration et le suivi des politiques sociales permettant à la population d'accéder à des meilleurs services sociaux. C'est dans ce contexte général de la D.S.A.- Burundi que s'intègre l'ASBL TWITEZIMBERE.

En 1990, sur demande du Ministère du Plan, une action a été faite sur les actions sociales prioritaires et le système de suivi des indicateurs sociaux de l'ajustement. C'est dans cet ordre d'idées que le Projet TWITEZIMBERE a été créé par le Gouvernement du Burundi au terme d'une convention signé le 20 avril 1993.

Son organigramme comprend une assemblée générale, un comité exécutif ainsi qu'une unité de gestion.

b) Les objectifs de TWITEZIMBERE

Les objectifs de l'ASBL TWITEZIMBERE sont bien définis :

- réduire ou lutter contre la pauvreté à travers un appui au développement des activités génératrices de revenus et des programmes de création d'emplois,
- améliorer l'environnement socio-économique à travers les constructions, la réhabilitation des infrastructures sociales de base,
- appuyer les actions sociales prioritaires qui sont susceptibles de créer un contexte favorable au développement et d'amplifier l'impact des activités productives.

D'une manière générale, l'ASBL TWITEZIMBERE intervient en un projet d'appui aux communautés locales qui se subdivise en deux branches à savoir : le projet de réduction ou de lutte contre la pauvreté et le projet d'actions sociales.

c) Les réalisations de TWITEZIMBERE en commune Kabarore

Parmi les populations cibles de TWITEZIMBERE figurent celles qui manquent des infrastructures sociales de base. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'ASBL TWITEZIMBERE en commune Kabarore.

Le projet TWITEZIMBERE est intervenu en commune Kabarore dans la construction des infrastructures sociales de base en l'occurrence les infrastructures scolaires. Il s'agit de la construction du collège communal de Rubura et des écoles primaires de Mugoyi et Manga. Comme son nom l'indique, TWITEZIMBERE a bénéficié l'appui de la population bénéficiaire qui a apporté moellon et sable. Ce projet est donc venu compléter les travaux réalisés par la population (il intervient dans les

travaux de construction uniquement). Dans la réalisation de tous ces travaux, la main-d'œuvre sont des gens natifs de la commune. TWITEZIMBERE favorise donc la création d'emplois.

3. L'UCODE (v. fig. 26)

a) Naissance de l'UCODE

L'« Union pour la Coopération et le Développement », UCODE en sigle, est une ASBL constituée en fédération de plusieurs associations.

La phase préparatoire à la naissance de l'UCODE a démarré au mois de septembre 2000 pour prendre fin au mois de janvier 2001. Durant cette période, plusieurs réunions ont été tenues dans toutes les communes des provinces Ngozi et Kayanza (provinces pilotes) afin de s'enquérir des besoins urgents de la population et de leurs capacités à y faire face. Les principales recommandations ont prouvé la nécessité pour les populations d'avoir des facilités pour l'accès aux micro-crédits afin d'organiser leur auto-développement. Il s'est alors avéré indispensable que les communautés de base s'organisent en association afin d'acquérir l'autorité et le crédit nécessaire pour obtenir d'éventuels financiers et des fonds pour la réalisation des programmes individuels et collectifs d'auto-développement. Les associations devaient par la suite se constituer en fédération que l'Assemblée constitutive a baptisé « *UNION POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT* », UCODE en sigle.

En date du 16 janvier 2001, les Statuts de l'UCODE ont été signés et notariés le 07 février 2001 à Ngozi. La naissance formelle de l'UCODE est intervenue en date du 20 février 2001 par la publication de l'Ordonnance Ministérielle n° 530/097/2001 qui lui conféra la personnalité civile et juridique.

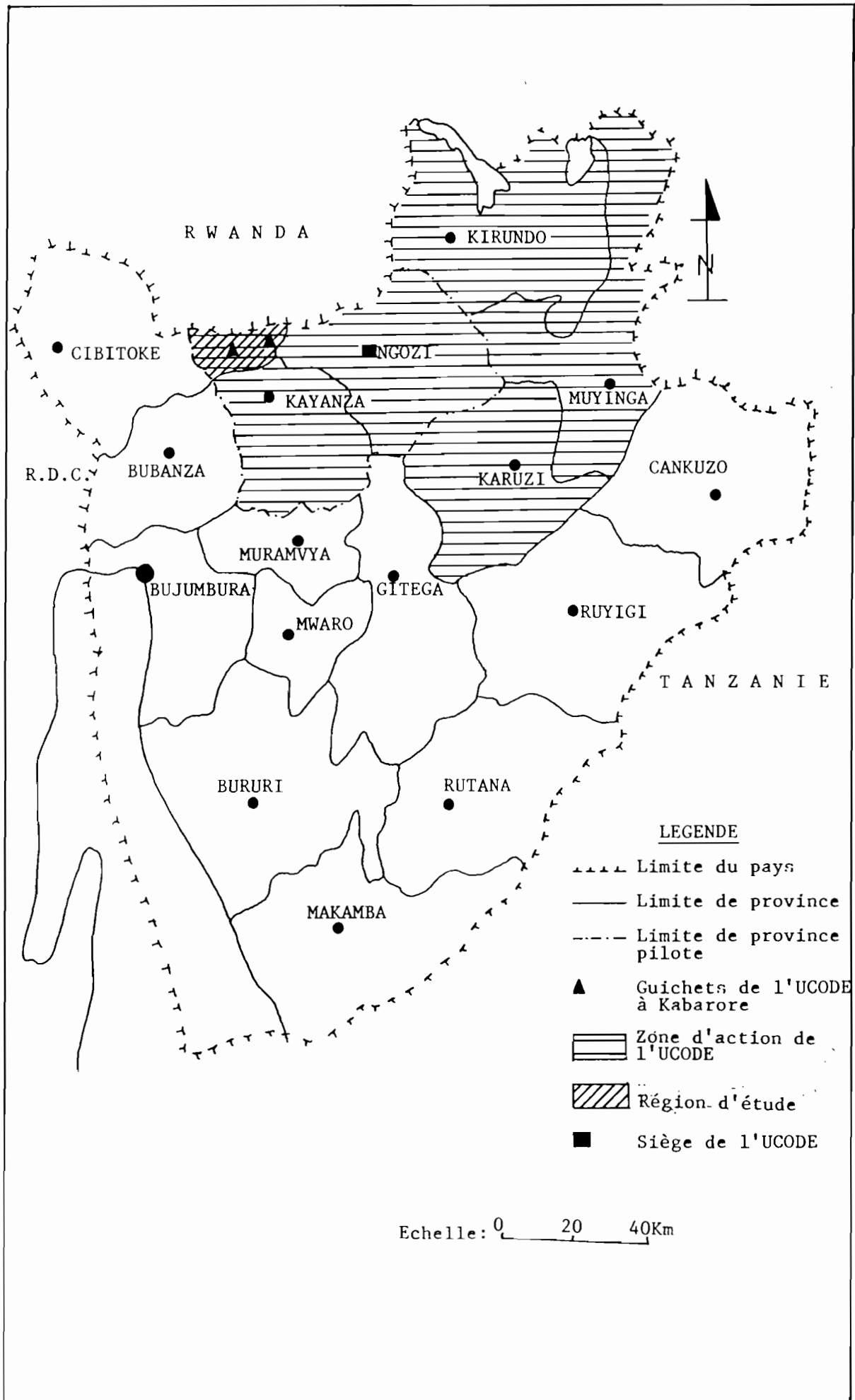


Fig. 26. LOCALISATION DE LA ZONE D'ACTION DE L'UCODE
 SOURCE: Réalisation personnelle à partir des données de l'UCODE

Soulignons que le système est né sur l'initiative de la COFIDE qui avait perçu l'intérêt d'organiser des structures proches (de proximité) pouvant répondre au souci de renforcer la confiance entre individus et lutter efficacement contre les abus du crédit informel.

b) Objectifs de l'UCODE

L'objectif principal assigné à l'Union pour la Coopération et le Développement est la lutte contre la pauvreté. Les moyens d'y parvenir sont notamment l'encadrement des micro-projets chez ses membres, la mobilisation de l'épargne et la distribution du micro-crédit.

Pour accomplir sa mission, l'UCODE s'est doté des organes sociaux à savoir :

- l'Assemblée générale des membres
- le comité exécutif
- le comité de suivi
- le conseil consultatif

La gestion quotidienne a été confiée à un Secrétaire Général nommé par l'Assemblée Générale des membres. Celui-ci est aidé par un staff du Secrétariat Général et un personnel réparti dans les différentes unités de gestion et de production.

La population cible de l'UCODE est les associations paysannes et en particulier les caféiculteurs et les théiculteurs.

c) Les réalisations de l'UCODE

Les activités de l'UCODE ont été orientées en quatre secteurs principaux à savoir :

- le micro-crédit par le système Ntunsonzane
- la collecte de l'épargne aux guichets de l'UCODE
- la gestion du centre caprin de Ngozi (CCN)
- la caisse d'Assurance Maladie – Maternité (CAMM).

Le démarrage effectif de ses activités a eu lieu en avril 2001, date à laquelle les premiers guichets ont ouvert leurs portes aux clients.

Au début, les activités ont consisté en l'initiative des activités paysannes et en la création des guichets de proximité avant de s'étendre par après sur les deux autres secteurs ci-haut cités. Ces guichets servent pour la collecte de l'épargne et pour la distribution du micro-crédit. Ainsi, au 31/12/2001, les détenteurs de compte aux guichets UCODE s'élevaient à 11.104 adhérents.

L'épargne cumulée mobilisée durant la même année dans les guichets se chiffrait à 133.172.383 FBU alors que le crédit accordé aux membres et différentes associations encadrées (854 en cette année) par l'UCODE s'élevait à 329.508.200 FBU.

En 2001, l'UCODE comptait 21 guichets répartis dans toutes les communes des provinces Ngozi et Kanyanza avant de connaître une extension dans toute la zone nord d'abord, et dans d'autres coins du pays ensuite.

La population de la commune Kabarore a vite compris l'importance de cette « banque rurale ». Les avantages de l'UCODE sont multiples.

Comme la majeure partie de la population est non scolarisée, il fallait leur rapprocher une banque pour l'épargne de leurs fonds. Cette banque, installée en milieu rural près de la population bénéficiaire, permet à cette dernière de sécuriser leur argent surtout en ces moments de crise. Les frais d'ouverture (1.000 FBU) et de carnet de sociétaire (250 FBU) sont insignifiants du moins si on les compare à d'autres banques. Par ailleurs, la banque accorde un intérêt de 3% par an pour tout client ayant gardé son argent dans la caisse pendant une année.

Les avantages de l'UCODE ne s'arrêtent pas là. Elle octroie également des micro-crédits à travers son programme Ntunsonzane pour tout membre qui en sollicite la demande. Le programme Ntunsonzane est « *un système de crédit sous forme de découvert ou de crédit ordinaire accordé aux caféiculteurs ou aux théiculteurs sur base d'un engagement de ces derniers de faire passer leurs recettes futures, matérialisées par des bons de livraison déjà réalisés aux structures de collecte, en*

l'occurrence les SOGESTAL's ou sociétés théicoles, afin de pouvoir opérer aisément des retraits à la source sur les comptes des bénéficiaires du crédit au profit de l'UCODE et de son partenaire la COFIDE »⁵⁴.

Ainsi, au terme de l'exercice 2001, le programme Ntunsonzane a pu distribuer des découverts aux caféiculteurs d'un montant de 201.754.200 FBU alors qu'une somme de 2.296.000 FBU a été allouée aux théiculteurs.

Le remboursement est conditionné par un intérêt de 10%. Cela convient à la population rurale car avant l'avènement de l'UCODE, tout contractant d'un crédit chez une personne tierce devait rembourser le double de la somme reçue. Le système Ntunsonzane a voulu donc supprimer le crédit informel pratiqué par la population.

Il convient de noter, comme déjà évoqué, que le système Ntunsonzane est un programme conjoint de l'UCODE et de la COFIDE. Cette dernière disponibilise les ressources pour le crédit et l'UCODE en fait la distribution à ses membres demandeurs.

4. D'autres projets de développement : la SOGESTAL Kayanza et la société théicole de Rwegura

A côté des projets ci-haut cités, il existe d'autres projets agricoles de développement d'une importance non moins négligeable. Il s'agit de la SOGESTAL Kayanza et de la société théicole de Rwegura. Ces projets participent dans l'amélioration du niveau de vie de la population et MEIDER le souligne clairement lorsqu'il écrit que *« tout élément qui augmente les revenus des paysans est une contribution importante au développement »⁵⁵.*

⁵⁴ Rapport des activités de l'UCODE au 31/12/2001

⁵⁵ MEIDER cité par NAHAYO, A., in La Région théicole de Rwegura et Remera, Bujumbura, U.B., FLSH, 1979, p. 2

Vu le jour après la suppression de la SRD Buyenzi, la SOGESTAL Kayanza, comme toutes les autres SOGESTAL's du Burundi, s'occupe du café cerise alors que l'entretien et la multiplication du caféier reviennent à l'OCIBU. Le tableau ci-contre montre l'évolution de la production du café cerise depuis 1990 jusqu'en 2002.

Tableau 3 : Evolution de la production du café cerise de 1990 à 2002 en commune Kabarore (en kg)

Station Année	Yandaro	Kiririma	Total
1990	276.582,0	449.232,0	725.814,0
1991	824.890,0	623.521,0	1.448.411,0
1992	646.962,5	1.000.079,5	1.647.042,0
1993	661.150,5	851.330,5	1.512.481,0
1994	1.692.692,5	1.182.178,0	2.874.870,5
1995	979.113,0	782.356,5	1.761.469,5
1996	1.417.289,0	1.194.074,0	2.611.363,0
1997	1.105.005,0	922.868,5	2.027.873,5
1998	1.251.855,0	823.176,0	2.075.031,0
1999	1.465.429,5	1.441.003,5	2.906.433,0
2000	683.997,0	949.964,0	1.633.961,0
2001	1.331.993,0	986.732,5	2.318.725,5
2002	472.652,5	1.138.660,5	1.611.313,0

Source : SOGESTAL KAYANZA, Achat cerises (kg) pour la période 1990-2002



Fig.27. GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CAFE CERISE DE 1990 A 2002
EN COMMUNE KABARORE

SOURCE: Réalisation personnelle à partir des données du tableau n°3

Nous constatons à travers ce tableau qu'avant 1993, la production caféicole était faible. Après 1993, la production a augmenté jusqu'à atteindre en 1999 un rendement de 2.906.433 kg, un rendement qui est paroxysmal. En 2002, la production a encore une fois chuté.

Pour bien observer cette évolution, il s'est avéré nécessaire que nous construisions un graphique qui représente les deux stations de façon séparée, d'une part, et de toute la commune Kabarore, d'autre part.

A première vue, il ressort de ces graphiques des fluctuations interannuelles. La faible production s'observe en 1990. Mais d'emblée, la station de Yandaro connaît une bonne évolution par rapport à la station de Kiririma. Cela est attesté par son graphique qui est toujours au-dessus de celui de la station de Kiririma. Les moments forts ou les années de bonne récolte se remarquent en 1994 et en 1999 pour toutes ces deux usines. Cela est également valable pour toute la production de la commune.

De manière générale, la production de toute la commune n'a cessé d'augmenter même si pour certaines années elle a connu des baisses surtout pendant la période de 1995, 2000 et 2002.

Qu'est-ce qui est alors à la base de ces variations de la production du café en commune Kabarore ? Eh bien, ces fluctuations de la production résultent de plusieurs facteurs. D'abord, le nombre de planteurs n'est pas stationnaire. Il augmente d'année en année. De même, le nombre de plants varie suivant les années. Ensuite, certains planteurs connaissent des moments de crise où ils ne récoltent pas. A titre d'exemple, on avait 5.462 planteurs en 2001 alors qu'en 2002, le nombre de planteurs ne dépassait pas le chiffre de 4.703 personnes. Enfin, la population est désintéressée par cette culture où le prix par kg n'est pas rehaussé ; d'où certains planteurs substituent le caféier par d'autres cultures.

Le siège de la SOGESTAL Kayanza se trouve au chef-lieu de la province Kayanza et à la tête de cette société se trouve un Directeur Général.

Le café arabica, s'adaptant bien aux conditions naturelles des plateaux centraux (1.000 à 1.500 mm de pluies réparties sur 8 mois)⁵⁶ est la seule culture industrielle de la région du Buyenzi. Il procure pendant la campagne-café un revenu non négligeable à la population de ladite région. C'est grâce à ce revenu que la population réalise différents projets : les besoins vitaux d'abord (alimentation, habillement), les besoins secondaire ensuite (achat ou location des parcelles à cultiver, frais scolaire et sanitaires, etc.). Pour avoir du café parche de bonne qualité et pour faciliter la tâche aux caféiculteurs, la SOGESTAL a créé et rapproché de la population de la commune et du milieu environnant deux stations de lavage. Il s'agit de l'usine de Yandaro et de l'usine de Kiririma. La main-d'œuvre utilisée pendant cette campagne-café est celle trouvée sur place (population de la commune).

Le théier, quant à lui, est la culture de haute altitude (région de Mugamba). Il s'agit d'une plante ayant besoin de 1500-1800 mm de pluie bien répartie sur toute l'année⁵⁷. Dans notre région, c'est le thé villageois qu'on cultive. Il s'oppose au thé en bloc cultivé à Rwegura (grandes plantations).

De même que le caféier, le théier est très important dans la région car il procure aux théiculteurs un revenu non négligeable, un revenu utilisé pour la satisfaction de leurs besoins au moins primaires. La société utilise des encadreurs théicoles natifs de la région, entretient des routes et ponts et donne de l'engrais chimique aux théiculteurs pour pouvoir augmenter leur production.

⁵⁶ ACQUIER, J.L., et al., Atlas du Burundi, Bordeaux, Bujumbura, 1979, planche 22

⁵⁷ ACQUIER, J.L., et al., op cit., planche 22

II. LES EQUIPEMENTS RURAUX (v. fig. 28)

Les équipements en commune Kabarore regroupent les écoles, les centres de santé, l'équipement routier, les équipements administratifs, les marchés, les églises, etc. (v. fig. 28).

1. Les équipements scolaires

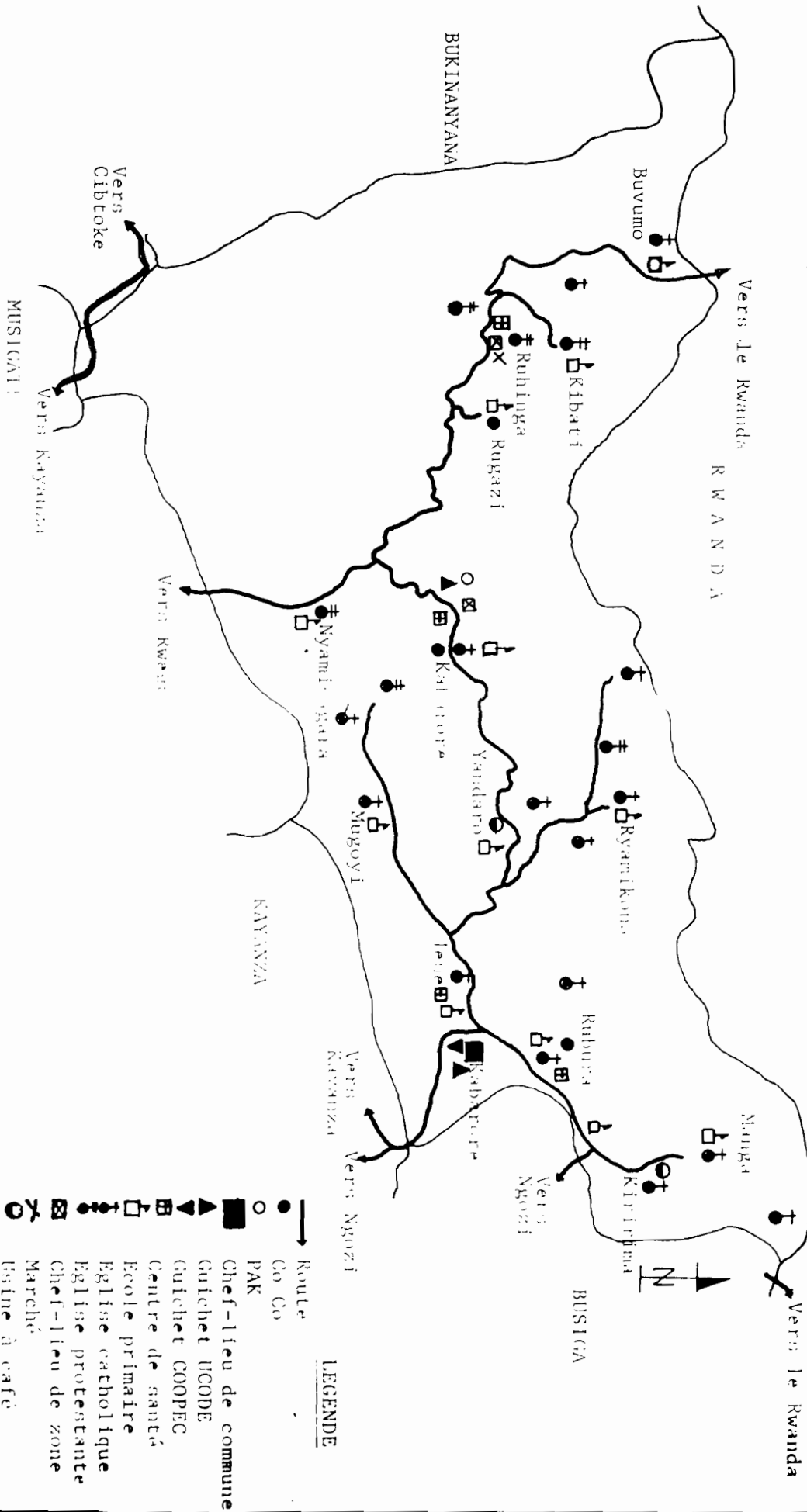
a) Les bâtiments

Les écoles en commune Kabarore se répartissent en deux catégories à savoir les écoles publiques et les écoles parapubliques. Cette dernière catégorie concerne surtout les écoles primaires. Ainsi, l'école primaire de Jene est sous convention catholique, celles de Rubura, Kibati et Nyamisagara sont sous convention protestante. A cette catégorie, ajoutons le Collège Communal de Rubura. Les écoles primaires et secondaires qui restent sont gérées par l'Etat.

En outre, certaines écoles primaires résultent de la transformation des Centres de Formation Polyvalente (CFP). C'est le cas des écoles primaires de Rugazi, Randa et Yandaro.

Notons que les écoles primaires sont dans des locaux propres et ont même cédé certaines classes aux établissements secondaires. En tout, on a 7 directions scolaires à Kabarore avec 12 écoles à encadrer. Il faut souligner que tous ces bâtiments sont en bon état.

En ce qui concerne les écoles secondaires, la commune Kabarore dispose de trois Collèges Communaux. Tous ces établissements secondaires ont démarré les activités dans des locaux empruntés aux écoles primaires. Progressivement, des bailleurs de fonds sont venus à leur secours en leur construisant des locaux propres. Il s'agit de la Coopération belge suppléée par le projet TWITEZIMBERE pour le Collège Communal de Rubura, du BPE pour le Collège Communal de Rugazi et du COMEBU pour le Collège Communal de Kabarore. Mis à part le Collège Communal de Rubura qui n'a pas encore inauguré ses locaux, les autres établissements travaillent



pour le moment dans des locaux propres. Ils disposent de 4 salles de classes et d'un bloc administratif pour chacun qui sont tous en bon état.

Sur les 21 Collèges Communaux que compte la Direction Provinciale de l'Enseignement à Kayanza, seule la commune Kabarore en a trois, le reste des communes en a respectivement deux et un. Chaque zone de la commune dispose d'un Collège Communal. Notons que la naissance des Collèges Communaux résulte de l'ordonnance ministérielle n° 620/1493 du 27 octobre 1992 portant Statut des Etablissements d'Enseignement secondaire communal.

Bien que la naissance de ces écoles en commune Kabarore ait été une bonne chose, des problèmes ne manquent pas non plus. Ces derniers sont liés au personnel et au matériel didactique.

b) Le personnel et le matériel didactique

L'ouverture des écoles tient compte de la carte scolaire et surtout de la population environnante. Or, la politique étatique en matière de l'éducation oublie d'autres facteurs en l'occurrence le personnel et le matériel didactique. Ces derniers constituent dès lors des handicaps au bon fonctionnement de l'école. A titre d'exemple, sur les 261 enseignants des établissements secondaires de la DPE KAYANZA, 16% ont seulement un niveau requis pour l'enseignement secondaire, alors que 84% n'en ont pas les aptitudes.

Ainsi, la commune Kabarore n'est pas en dehors de cette réalité. Aucun Collège Communal n'a ni bibliothèque, ni laboratoire. Parfois même, il manque du livre du maître.

L'insuffisance du personnel existe aussi et cela se comprend puisque *« l'expérience prouve que dans le domaine du développement d'un système scolaire ; il est difficile d'improviser ; tout développement rapide se heurte aux difficultés bien*

*connues : manque de locaux et surtout le manque de maîtres »*⁵⁸ Personnel insuffisant mais également personnel non qualifié.

Ainsi,, selon le Bureau de la Planification à la DPE Kayanza, sur 87 enseignants du primaire oeuvrant à Kabarore au 15 janvier 2003, 73 seulement sont qualifiés dont 59 ayant un diplôme D7 et 14 qui ont un diplôme D4, 14 sont des non qualifiés.

A la même date, sur 19 enseignants des Collèges Communaux de Kabarore, 5 étaient qualifiés dont 1 qui a un enseignement supérieur de niveau IP, 1 de niveau ENS et 3 de niveau D7, les 14 restants sont des non qualifiés.

Cela étant, beaucoup de réflexions doivent être menées sur la qualité des enseignements dispensés car le développement quantitatif s'accompagne aujourd'hui d'une régression sur le plan qualitatif. Cette amélioration de la qualité des enseignements passera notamment par la fourniture du matériel didactique d'un côté, et par la recherche, la formation continue, l'intéressement du personnel enseignant ainsi que l'encadrement adéquat, d'autre part.

2. Les équipements sanitaires

a) Les locaux

La santé de la population est un indicateur qualificatif du niveau de développement d'un pays. Pour avoir cette bonne santé, on doit avoir des locaux sanitaires suffisants et propres à cette activité. NSABIMANA, (A.) le fait savoir quand il note que « *l'amélioration de la santé de la population procède essentiellement par la mise en place d'une infrastructure sanitaire suffisante* »⁵⁹.

Sur les 14 centres de santé que comptabilise le secteur de santé de Kayanza, Kabarore est la seule commune qui a plus de centre de santé. Elle en a 4 alors que Matongo et Gatara en ont chacune 3, Kayanza et Muruta en ont chacune 2 à leur tour.

⁵⁸ OCDE, Politique de croissance économique et d'investissement dans l'enseignement, Conférence de Washington du 16-20 octobre 1961, p. 28

La répartition de ces centres de santé a tenu compte de la population. Dans la zone Jene plus peuplée, on a deux centres de santé, l'un à Rubura et l'autre à Jene. Ces centres de santé sont gérés concomitamment par l'Etat et par les missions respectivement protestante et catholique. Les deux autres établissements sanitaires sont localisés à Kabarore et à Rugazi. Ils ont été construits par les Chinois dans le cadre de la coopération bilatérale. Ils sont gérés par l'Etat. Notons que les bâtiments abritant ces centres de santé sont en bon état.

b) Le personnel et le matériel de santé

Le bon état sanitaire de la population dépend en grande partie de la politique étatique en cette matière. Quelles que soient les conditions, l'Etat a un rôle primordial à jouer et SANKALE l'exprime en ces termes : *« la protection de la santé individuelle et collective reste l'un des objectifs de tous les Gouvernements du monde. C'est à eux qu'incombe cette tâche difficile en dépit des négligences, de l'ignorance et de l'incompréhension auxquelles ils se heurtent souvent »*⁶⁰.

La santé est donc l'un des facteurs fondamentaux de la vie de l'homme et c'est sur elle que se fonde le développement socio-économique de chaque pays et de tout peuple. Pour y arriver, un équipement approprié et suffisant et un personnel en quantité et en qualité s'avère indispensable.

En commune Kabarore, on y trouve, en effet, un technicien médical par centre de santé assisté par des aides-infirmiers. Le plus souvent, ces aides-infirmiers sont des gens qui ont terminé la 6^{ème} année primaire.

Bien plus, l'équipement de ces centres de santé reste sommaire. A plus forte raison, on y trouve des médicaments contre les maladies infectieuses et parasitaires, les maladies diarrhéiques, les maux de tête et les petites blessures. Chaque centre de santé dispose tout de même d'un microscope. Néanmoins, les cas urgents nécessitant

⁵⁹ NSABIMANA, (A.), Population et Développement, vol.II, CURDES, p. 61

⁶⁰ SANKALE, (M.), Médecins et actions sanitaires en Afrique noire, Paris, Seuil, 1980, p. 427

l'intervention d'un médecin ne reçoivent pas d'issue favorable car aucun centre de santé n'est en possession d'une ambulance.

Soulignons enfin que la population rwandaise proche de Kabarore traverse la frontière pour venir se faire soigner aux centres de santé de Kabarore particulièrement au centre de santé de Rugazi.

3. Les équipements routiers

La Commune Kabarore est traversée par une seule route d'intérêt général : la RIG.22. D'autres équipements routiers de petite taille existent. Il s'agit des pistes entretenues par l'église catholique. Ces pistes mènent directement vers les succursales relevant de la Paroisse Jene. Notons que ces succursales, construites par l'église et la participation de la population, sont en matériaux durables.

4. Les équipements administratifs

En marge des équipements sociaux de base, on observe également à Kabarore des équipements administratifs. Il s'agit du bureau communal, des bureaux des zones de la commune, d'un tribunal de résidence, des équipements de la PAK (Promotion Artisanale de Kayanza), du bureau de l'Agronome et du Vétérinaire communal ainsi que des guichets de la COOPEC et de l'UCODE.

III. INTEGRATION REGIONALE (v. Fig. 29)

La commune Kabarore, en situation de périphérie, a des potentialités de développement élevées comme le montre la figure ci-contre (v. Fig. 29). C'est une figure qui comporte ou plutôt qui résume les différentes possibilités de développement de la commune Kabarore.

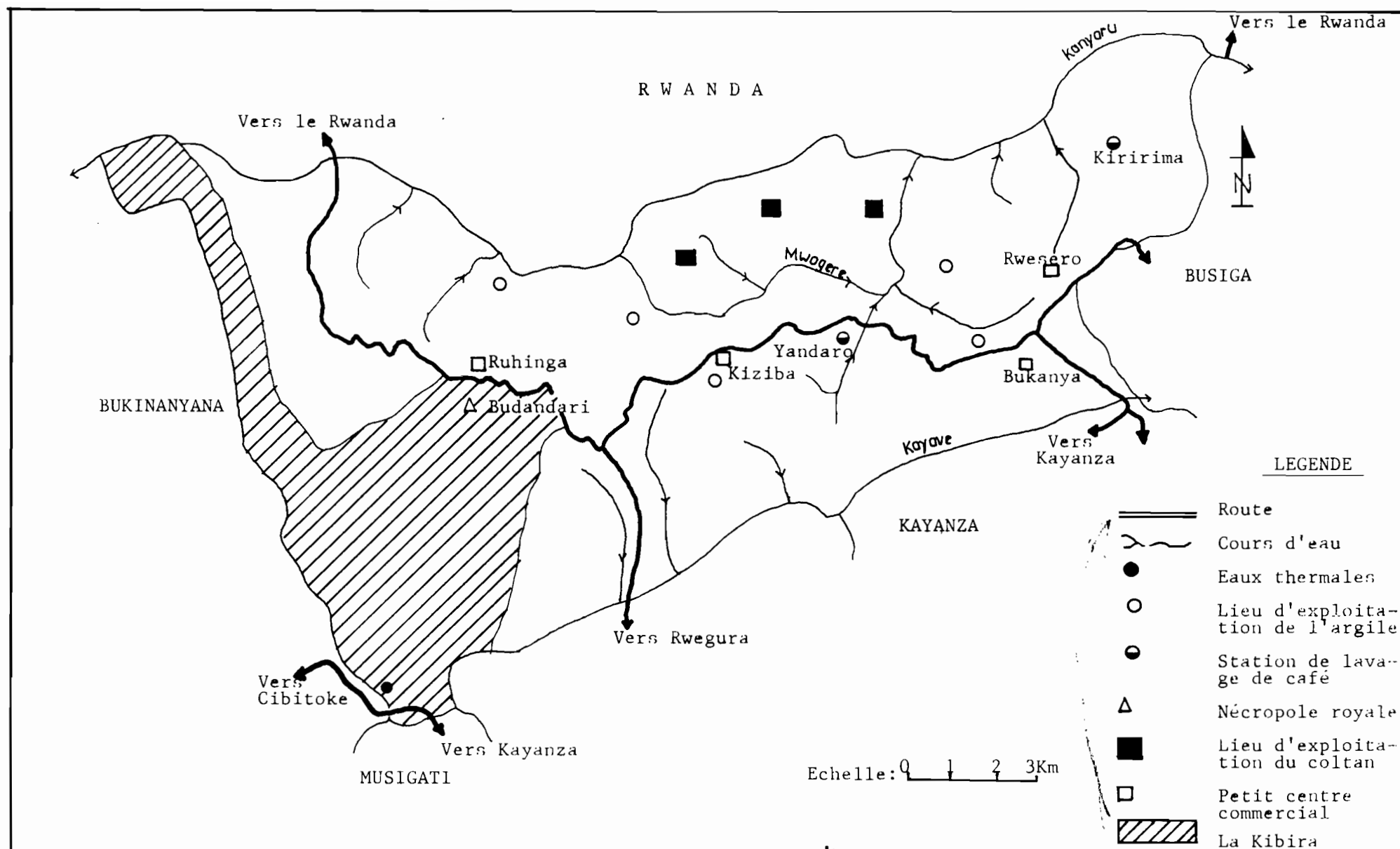


Fig. 2%. LOCALISATION DES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE DE KABARE
SOURCE: Réalisation personnelle

1. Une situation périphérique mais une position frontalière avantageuse

a) Une région en marge des centres de décision

Nous avons déjà souligné dans les pages précédentes que la commune Kabarore est une région qui se trouve en marge des centres de décision. Cette situation devrait, en tout état de cause, faciliter le commerce et les mouvements transfrontaliers illégaux. Cela aura pour conséquence le développement socio-économique de la région avec son corollaire le dynamisme régional (développement des activités de transport, du commerce, l'urbanisation, etc.).

b) Une région de carrefour

Kabarore se trouve entouré par des centres urbains secondaires importants. On a à l'Est la ville de Ngozi où Mparamirundi constitue un centre frontalier non moins négligeable ; au sud, on a la ville de Kayanza et le centre de Rwegura ; à l'Ouest se trouve le centre de Ndora et enfin, les centres de Gatunda et Viro du Rwanda.

Deux axes importants relient la commune Kabarore au Rwanda. Il s'agit de la RN1 après avoir passé par Mparamirundi et la RIG22. Bien plus, plusieurs sentiers permettent des relations frontalières développées occasionnant du coup des mobilités faciles entre les deux pays. Cela est aussi facilité par une bonne communication puisque le Kirundi et le Kinyarwanda sont deux langues qui sont comprises par les populations de ces deux régions. C'est une région de carrefour puisque pour aller au Rwanda, les populations des communes frontalières avec Kabarore sauf Busiga passent par cette entité administrative et vice-versa.

Les voies de désenclavement sont les suivantes :

- Kabarore - Mparamirundi - Rwanda (voie de l'Est)
- Kabarore - Rwanda (voie du Nord-Ouest)
- Kabarore - Mparamirundi - Ngozi (voie de l'Est)
- Kabarore - Kayanza (voie du Sud)
- Kabarore - Rwegura - Kayanza (voie du Sud)
- Kabarore - Rwegura - Cibitoke (voie de l'Ouest)

c) Un dynamisme régional important

Si la commune Kabarore est mobile, cela se comprend facilement. Kabarore est la commune qui ne dispose pas de marchés. En plus de l'exode rural, des migrations agricoles et de la recherche des terres, la population de la commune Kabarore est obligée de se rendre aux marchés les plus proches pour faire des achats ou des ventes. Ces marchés sont surtout ceux de Kayanza au Sud, Rwegura au Sud et Mparamirundi à l'Est. De ces marchés, seul celui de Kayanza est beaucoup plus fréquenté. Cela se comprend aisément dans la mesure où Kayanza constitue le centre urbain le plus important de la région. Rwegura vient en deuxième position car on y rencontre des gens des régions environnantes. Bien plus, on y trouve une main-d'œuvre non négligeable qui travaille dans les plantations théicoles de Rwegura. Rwegura constitue également un lieu de passage des populations de la commune Kabarore qui veulent se rendre dans la Province de Cibitoke.

2. Potentiel de développement élevé

a) Les ressources en eau

Au Burundi, les eaux coulent dans deux bassins fluviaux, le bassin du Congo et le bassin du Nil. Ces deux bassins sont séparés par la Crête Congo-Nil. Les eaux du versant occidental se dirigent vers le Congo alors que celles du versant oriental se jettent dans le Nil.

Toutes les eaux de la commune Kabarore à l'exception des rivières Buyumpu et Narukara qui se dirigent vers le bassin du Congo, se jettent dans le Nil par le biais du collecteur principal qu'est la Kanyaru. Ce dernier reçoit les eaux des deux principaux affluents à savoir la Kayave et la Mwogere.

La Kayave collecte les eaux des rivières de petite taille. Il s'agit des rivières Nyakimonyi entre les collines Nyamisagara et Caguka, Rubaya entre Nyamisagara et Mugongo, Mananga entre Mugongo et Mugoyi. Ces cours d'eau coulent presque en parallèle et sont de même direction que le relief.

La Mwogere, quant à elle, accueille les eaux des petits organismes. On peut citer à ce sujet les rivières Biramishe entre Manga et Rukere, Cogo entre Rorero et Ngoma, Nyakavuvu entre Kivuvu et Munege, Gikenene entre Gisagara et Kibati, Nyamahinda entre Buvumo et Kibati.

La Kayave et la Mwogere coulent aussi presque parallèlement. Ils prennent naissance sur la crête Congo-Nil et se dirigent tous vers l'Est.

De manière générale, on peut en déduire que les cours d'eau abondent dans la commune Kabarore. La superficie qu'ils occupent ainsi que leur largeur sont mises en évidence par le tableau ci-contre.

Tableau n° 4 : Superficie du réseau hydrographique de la Province Kayanza

Commune		Réseau hydrographique				
Nom	Superficie en ha	Rivières		Ruisseaux Ravines ha	Total ha	% de la superficie de la commune
		Km	ha			
Banga (1)	8.770	76	91	91	182	2,08
(2)	6.630	66	79	79	158	2,39
Gahombo (1)	15.500	107	128	128	256	1,65
Gatara (1)	15.400	155	186	186	372	2,42
Ijene (1)	8.140	113	136	136	272	3,34
(2)	11.760	96	115	115	230	1,96
Kayanza (1)	9.360	96	115	115	230	2,46
(2)	12.840	122	146	146	292	2,27
Matongo (1)	6.320	65	78	78	156	2,47
(2)	11.180	94	113	113	226	2,02
Rango (1)	13.660	125	150	150	300	2,20

(1) : Région traditionnelle de Buyenzi

(2) : Région traditionnelle de Mugamba

Source : MATON, P., Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi

1. Superficie du réseau hydrographique et routier

2. Superficie boisée

Bujumbura, ISABU, Dép. SER, 1982, publication n° 7

p. 19 pour les données du Buyenzi

p. 25 pour les données du Mugamba

Il ressort, à partir de ce tableau, que la commune Kabarore occupe la première place en ce qui concerne le réseau hydrographique. 2,52% ^(*) de la superficie de la commune sont occupés par les rivières, ruisseaux et ravines. La commune Kabarore est secondée par la commune Kayanza qui en a 2,35% ^(**) de la superficie totale de la commune.

^(*) : 2,52% est le pourcentage total de la superficie totale des rivières, ruisseaux et ravines des deux régions traditionnelles (Mugamba et Buyenzi) sur la superficie totale de la commune.

^(**) : 2,35% : Idem

La commune Kabarore est donc nantie en eau. Cela est d'autant plus vrai car la crête Congo-Nil, véritable château d'eau du pays, la surplombe et les lieux qui sont éloignés de cette chaîne de montagne accusent une insuffisance d'eau. On peut citer à titre d'exemple la dépression de Bugesera (Kirundo surtout).

b) Les sols et leur potentiel

Les sols de la commune Kabarore, comme les sols du Burundi en général, sont des kaolisols. Ce sont des sols qui contiennent une proportion notable de la kaolinite ; la kaolinite étant une argile fréquente dans les sols tropicaux et contenant de la silice et de l'aluminium.

A l'intérieur de ces kaolisols, plusieurs catégories sont à distinguer dont les ferrisols anthropiques caractéristiques de notre région d'étude.

Il s'agit des sols argileux fertiles. Leurs profils ont encore une activité d'altérabilité ; en d'autres termes, dans les profils de ces sols, il y a encore des minéraux altérables tels le calcium, le potassium et le magnésium. Les ferrisols se retrouvent principalement dans les paysages accidentés ou abrupts de haute altitude ou d'altitude intermédiaire où l'action de l'eau reste encore perceptible. Ces sols sont sous-cultures. A côté des cultures permanentes, on y rencontre également des cultures temporaires. Ces sols donnent de bons rendements, malheureusement incapables de « nourrir » toute la population de la commune Kabarore.

Toutefois, les sommets des collines sont occupés par des sols pauvres. Ces sommets sont souvent constitués par des roches dures. C'est le cas de la Crête Congo-Nil. Sur les versants à pente faible, les éléments fins sont moins entraînés par le ruissellement lors de la pluie. Les versants à pente forte, par contre, sont sensibles au ruissellement, sont presque découverts et les éléments fins sont transportés par l'érosion. Les éléments transportés se déposent dans les bas-fonds et constituent des sols riches toujours recherchés par l'homme.

c) Espaces protégés et tourisme

Les espaces protégés constituent un patrimoine naturel important pour une nation. Ils procurent des devises pour le pays, favorisent le développement du tourisme et de l'hôtellerie, le développement des infrastructures routières et du transport, donnent enfin du travail à beaucoup de personnes.

La forêt de la Kibira est l'un des espaces protégés. Il devrait en tout état de cause faire l'objet d'une richesse pour la commune Kabarore. Rappelons à toutes fins utiles que la Kibira couvre sept collines de recensement à savoir Caguka, Gashiru, Gisagara, Tondero, Yanza, Dusasa et Buyumpu.

Des animaux diversifiés tels que les différents types de singes, les babouins, etc. ainsi que les divers types d'arbres devraient susciter l'intérêt et la curiosité des visiteurs étrangers.

De surcroît, la nécropole royale implantée à Budandari dans la Kibira à quelques cent mètres de la route devrait susciter la curiosité des chercheurs et surtout des historiens. Elle devrait être aménagée et faire l'objet d'un site touristique national.

En plus de ces intérêts, le site des eaux thermales se trouvant à Mwokora tout près du lac Rwegura devraient être aménagés pour faire l'objet de tourisme de plusieurs personnes. Elle devrait être une marchandise. D'ailleurs, beaucoup de Rwandais viennent assister à ces eaux soi-disant qu'elles constituent du médicament pour ceux qui sont malades.

d) Urbanisation et diversification des activités

La commune Kabarore est en possession de grandes potentialités de développement. Elle fait partie de la région argileuse (région de Kayanza). Cette région utilise des matériaux locaux de construction en l'occurrence les tuiles et les briques soit cuites, soit adobes ainsi que les arbres pour la toiture.

Cela favorise la modernisation de l'habitat au moment où le Mugamba se sert de la chaume et de la paille pour la couverture de leur maison. Bien plus, les maisons de

Kabarore sont soit carrées, soit rectangulaires et s'opposent aux maisons circulaires qu'on rencontre dans la plus grande partie du Mugamba.

Cet usage des matériaux locaux de construction devrait permettre une urbanisation de la région. La plupart de fois, le plan adopté est linéaire. A cela s'ajoutent les activités du commerce transfrontalier qui créent des activités géographiques diverses. L'urbanisation passerait d'abord par la création des villages-centres. Ces derniers constituent des zones de développement socio-économique du monde rural.

Les villages-centres ont un avantage non moins important. Ils permettent, en effet, de libérer les terres cultivables. Cela est d'autant plus vrai car la pression démographique aboutit à l'atomisation des terres à tel enseigne qu'il arrivera un moment où on n'aura plus à partager. Et la migration n'est pas du tout une solution en soi car les régions d'accueil en subiront tôt ou tard les mêmes conséquences que les régions de départ.

Bien plus, il devient très facile de doter à la population des infrastructures de base comme l'eau, l'électricité, les écoles, les centres de santé, les hôpitaux, l'amélioration de l'habitat, la création des terrains de sport, etc.

Enfin, les villages - centres permettent la création d'autres activités non agricoles génératrices de revenus au moins égal à ceux des agriculteurs (exemple : boutique, buvette, artisanat. etc.).

Cette deuxième partie vient de montrer comment les paysages de la commune Kabarore ont évolué depuis l'époque pré-coloniale jusqu'aujourd'hui. Malheureusement, la population continue à augmenter du jour au lendemain sans accroissement parallèle de cette propriété foncière. Ainsi, la commune Kabarore n'étant pas un tout isolé, elle a dû s'intégrer dans le développement régional notamment par la mise en place des projets de développement régionaux. La commune Kabarore devrait profiter également de ses potentialités élevées pour son auto-développement.

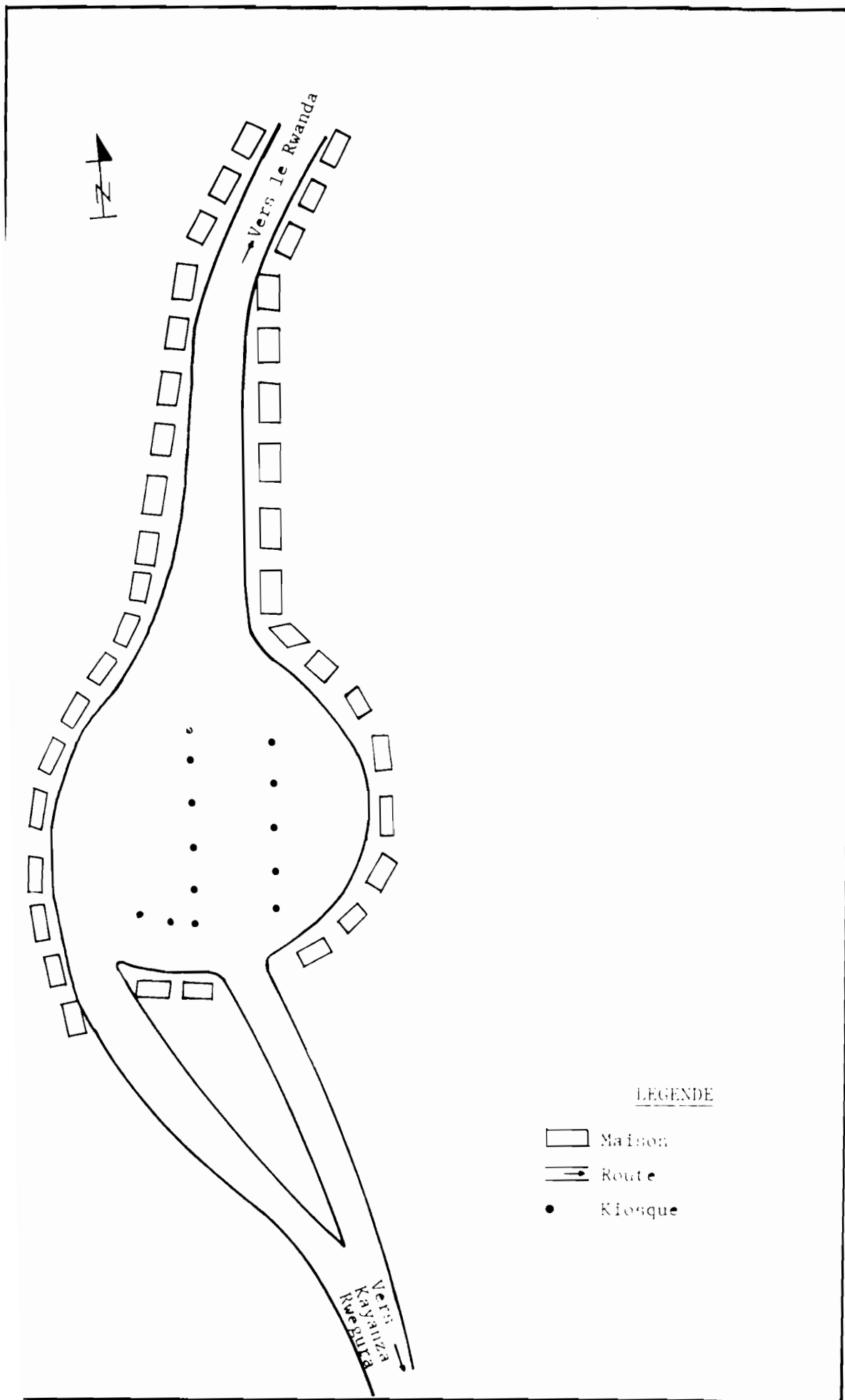


Fig. 30. PLAN LINEAIRE DU CENTRE COMMERCIAL DE RUHINGA
SOURCE: Réalisation personnelle

CONCLUSION GENERALE

La position de la commune Kabarore entre d'une part deux régions naturelles et d'autre part deux régions traditionnelles ainsi que sa situation géographique originale (situation de périphérie et de frontière) permettent à cette région de subir de multiples influences.

La commune Kabarore est bien reliée aux communes limitrophes à la fois du Burundi et du Rwanda. Cette région a connu et subi des contrecoups de l'histoire des deux nations, que ce soit les anciennes guerres de conquêtes ou que ce soit les conflits ethniques actuels. La continuité qui abolit la frontière politique se matérialise par les différentes activités qui s'effectuent dans la zone frontalière (activités sociales en général et économiques en particulier) et de part et d'autre de cette frontière. Pour ce faire, les populations frontalières empruntent, plusieurs fois et à beaucoup d'endroits, des sentiers qui représentent ainsi leurs moyens d'échanges. Point n'est besoin de remplir les formalités de douane car la frontière est ouverte par une grande perméabilité en dehors du poste situé sur la Nationale 1.

Le peuplement de la région a été conditionné par les facteurs tant internes qu'externes. La population, en croissance rapide depuis 1990, produit des répercussions sur la propriété foncière qui continue à s'atomiser. Des litiges fonciers ainsi que la dégradation du couvert végétal se montrent au grand jour aujourd'hui. Faute de terres et à cause de leur dégradation, certains ménages préfèrent aller les chercher au Bugesera ou dans l'Imbo où elles sont encore disponibles.

Deux types de terroirs sont à distinguer à cause de cette surexploitation : les terroirs de colline et les terroirs de bas-fonds avec un calendrier agricole calqué sur celle des saisons. Les travaux sont effectués par tous les membres de la famille mais les techniques utilisées restent encore rudimentaires, d'où un mauvais rendement.

C'est pour cette raison que des projets de développement se sont mis en place pour relever le niveau de production et le niveau de vie de la région nord. La commune est inscrite dans ces projets. Il s'agit des projets COMEBU, TWITEZIMBERE, UCODE, SOGESTAL KAYANZA et Société théicole de RWEGURA.

En plus de ces projets, Kabarore a beaucoup d'atouts qui permettent son auto-développement. Il s'agit de l'abondance des ressources en eau, des espaces protégés pouvant servir de tourisme, des ressources agricoles et minières, etc.

Des équipements ruraux se sont mis en place petit à petit au profit de la population de la commune Kabarore. Les écoles, les centres de santé, les routes et pistes piétonnières, les bâtiments administratifs et les églises équipent lentement cette commune frontalière.

Enfin, la commune Kabarore s'intègre à la région globale du Nord. Même si elle est en situation de périphérie, la commune de Kabarore dispose d'une position frontalière remarquable : elle bénéficie des influences véhiculées par flux par la nationale n° 1 et elle peut en échapper qu'elles soient positives ou négatives. Il me semble que cette pertinence est réelle.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux

1. ACQUIER, (J.L.), *Atlas du Burundi*, Bordeaux, Bujumbura, 1979, 30 planches commentées
2. DAHMANI, (M.), *Planification et aménagement du territoire : Quelques éléments théoriques et pratiques*, Alger, office des Publications Universitaires, 1984, 278 p.
3. DEWILDE, (J.C.), *Expérience de développement agricole en Afrique tropicale*, Tome 1, Paris, Maison Neuve et Larose, 1967, 340 p.
4. FROMENT, (R.) et MERIGOT, (J.), *Notions essentielles de Géographie économique*, Tome 1, Paris, Sirey, 1963, 555 p.
5. GAHAMA, (J.), *Le Burundi sous l'administration belge, la période du mandat 1919-1939*, Paris, éd. Karthala et ACCT, 1983, 465 p.
6. GEORGE, (P.), *Précis de géographie rurale*, Paris, PUF, 1978, 350 p.
7. LEBEAU, (R.), *Les grands types de structure agraire dans le monde*, 3^{ème} éd., Paris, Masson, 1979, 162 p.
8. LEURQUIN, (P.), *Le Niveau de vie des populations du Rwanda-Urundi*, Louvain, Nauwelaerts, 1960, 420 p.
9. MWOROHA, (E.), *Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIX^{ème} S*, Paris, Hatier, 1987, 272 p.
10. NOIN, (D.), *Géographie de la population*, 2^{ème} éd., Paris, Masson, 1988, 340 p.
11. NSABIMANA, (A.), *Population et développement*, vol. II, CURDES, 84 p.

12. SANKALE, (M.), *Médecins et actions sanitaires en Afrique noire*, Paris, Seuil, 1980, 500 p.

2. Mémoires

13. BABONWANAYO, (D.), *Le paysan de la commune Shombo face aux effets d'une forte croissance démographique*, Bujumbura, U.B., FLSH, 2002, 97 p.
14. BAMPORUBUSA, (J.), *Une approche d'aménagement en montagne : le projet cultures villageoises en Haute Altitude (CVHA) en commune de Mugamba*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1997, 124 p.
15. KUBWAYO, (I.), *Pression démographique et organisation agraire dans la région de Kayanza*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1988, 101 p.
16. MANIRAMBONA, (R.), *Pression démographique et organisation agraire en commune de Matongo*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1997, 88 p.
17. NAHAYO, (A.), *La région théicole de Rwegura et Remera*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1979, 108 p.
18. NDIKUMANA, (S.), *Croissance démographique et aménagement de l'espace agraire : le cas de la commune Muramvya*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1989, 134 p.
19. NTAKIRUTIMANA, (G.), *Contribution à l'étude de l'influence de la frontière tanzanienne sur les systèmes d'exploitation agricole dans la région encadrée par la SRD Buragane*, Bujumbura, U.B., FACAGRO, 1992, 67 p.
20. SINDAYIGAYA, (S.), *Nyabitare : Une commune frontalière*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1982, 107 p.

3. Dictionnaires

21. *Dictionnaire Petit Larousse illustré*, 1990, 1680 p.
22. GEORGE, (P.), *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, PUF, 1996, 500 p.

4. Autres publications

23. BERGEN, (D.W.), *Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : Données de superficie et de population par colline de recensement*, ISABU, Publication n° 161, 1992, 144 p.
24. ETCHELOU et al., *Atlas démographique des personnes déplacées au Burundi, Recensement 2002*, Buja, 2004, p. 70.
25. FAO, PNUD, *Stratégie Nationale de l'Environnement*, Partie 1, Diagnostic (Synthèse), 1997, 112 p.
26. MATON, (P.), *Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi. 1. Superficie des réseaux hydrographiques et routiers 2. Superficie boisée*, Bujumbura, ISABU, Dép. SER, publication n° 7, 1982, 40 p.
27. MERTENS, (A.), *Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : Superficie et population par colline de recensement*, Institut des Sciences Agronomiques du Burundi, ISABU, Dép. SER, octobre 1981
28. Ministère de la Planification, du Développement et de la Reconstruction, *Population burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04 – Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de population*, Service de Planification des Ressources Humaines et de la Population (SPRHP), FNUAP, Janvier 2001.
29. OCDE, *Politique de croissance économique et d'investissement dans l'enseignement*, Conférence de Washington du 16-20 octobre 1961

30. *Rapport des activités de l'UCODE au 31/12/2001*

31. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Département de la population,
Résultats définitifs de la Province Ngozi, Tome II, vol. VIII, 1979.

32. Royaume du Burundi, Premier Ministère, Institut Rundi de la Statistique,
Répertoire des collines, Services des Statistiques, Publications n° 2
(non paginé).

ANNEXE

Annexe 1 : Effectifs de la population par commune et par colline en 1962

a) Commune Ijene

Colline	Population	
	H.A.V.	Total
1. Caratsi	49	349
2. Ijene	208	1.310
3. Karama	91	652
4. Kibuba	69	462
5. Kigeri	149	1.003
6. Kivuvu	73	485
7. Manga	250	1.625
8. Munege	119	739
9. Mutana	92	567
10. Ngoma	192	1.321
11. Randa	1.453	1.083
12. Ryamukona	171	959
13. Rorero	140	888
14. Ruhinga	119	700
15. Ruhororo	118	860
16. Rukere	172	1.345
17. Rusambi	114	723
18. Rutega	76	580
19. Runyinya	61	514
20. Songore	117	784
21. Yandaro	178	1.204
Total	2.073	18.147

Source : Royaume du Burundi, Premier Ministère, Institut Rundi de la Statistique, Répertoire des collines, Services des Statistiques, Publication n° 2

b) Commune Kabarore

Colline	Population	
	H.A.V.	Total
1. Caguka	122	958
2. Dusasa	145	792
3. Kashiru	180	784
4. Kibati	195	1.033
5. Kikingo	92	540
6. Kirehe	164	1.022
7. Kisagara	110	655
8. Mugeru	120	833
9. Mugoyi	242	1.616
10. Mugongo	129	974
11. Nyamisagara	125	842
12. Ruhinga	60	410
13. Ruvumo	195	1.458
14. Yanza	100	668
Total	1.979	12.585

Source : Royaume du Burundi, Premier Ministère, Institut Rundi de la Statistique, Répertoire des collines, Services des Statistiques, Publication n° 2

Annexe 2 : Effectifs de la population par colline et par sexe en 1979

Colline	Population totale	Population masculine	Population féminine
1. Buvumo	1.165	539	626
2. Buyumpu	1.403	661	742
3. Caguka	1.335	663	672
4. Caratsi	334	159	175
5. Dusasa	1.198	571	627
6. Gashiru	633	292	341
7. Gikingo	678	315	363
8. Gisagara	1.152	550	602
9. Jene	2.019	959	1.060
10. Karama	778	363	415
11. Kibati	1.651	776	875
12. Kibuba	720	349	371
13. Kidunduri	435	203	232
14. Kigeri	1.236	620	616
15. Kirehe	1.100	538	562
16. Kivuvu	1.238	602	636
17. Manga	2.073	1.006	1.067
18. Mugera	1.293	610	683
19. Mugongo	988	478	510
20. Mugoyi	1.958	935	1.023
21. Mutana	848	400	448
22. Munege	1.057	524	533
23. Ngoma	1.966	953	1.013
24. Nyamisagara	1.047	476	571
25. Randa	1.121	548	573
26. Rorero	1.206	575	631
27. Ruhinga I	1.325	625	700
28. Ruhinga II	1.672	806	866
29. Ruhororo	1.023	507	516
30. Rukere	1.587	759	828
31. Runyinya	508	242	266
32. Rusambi	987	494	493
33. Rutega	744	346	398
34. Ryamukona	1.463	679	784
35. Songore	906	415	491
36. Yandaro	1.408	672	736
37. Yanza	1.438	679	759
Total	43.693	20.889	22.804

Source : République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Département de la population
 Résultats définitifs de la Province Ngozi, Tome II, vol. VIII, 1979, p. 28

Annexe 3 : Densité de population par colline de recensement en 1979

Colline	Superficie en ha	Population totale	Densité hab./km ²
1. Buvumo	770	1.160	151
2. Buyumpu	1.000	1.410	141
3. Caguka	1.570	1.430	91
4. Caratsi	150	340	227
5. Dusasa	520	1.200	231
6. Gashiru	730	590	81
7. Gikingo	130	690	531
8. Gisagara	290	1.160	400
9. Jene	420	2.000	476
10. Karama	210	770	367
11. Kibati	460	1.150	337
12. Kibuba	290	730	252
13. Kidunduri	460	440	96
14. Kigeri	210	1.230	586
15. Kirehe	570	1.100	193
16. Kivuvu	500	1.240	248
17. Manga	840	2.090	249
18. Mugera	440	1.300	295
19. Mugongo	650	1.380	212
20. Mugoyi	570	1.960	344
21. Mutana	130	830	638
22. Munege	540	1.070	198
23. Ngoma	400	2.030	508
24. Nyamisagara	750	1.030	137
25. Randa	340	1.140	335
26. Rorero	270	1.210	448
27. Ruhinga I	230	1.330	578
28. Ruhinga II	2.840	1.680	203
29. Ruhororo	380	1.010	266
30. Rukere	730	1.600	219
31. Runyinya	210	500	238
32. Rusambi	310	990	319
33. Rutega	170	750	441
34. Ryamukona	630	1.380	219
35. Songore	210	900	429
36. Yandaro	270	1.420	526
37. Yanza	710	1.440	203
Total	19.900	43.680	219

Source : MERTENS, (A.), *Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi :*

Superficie et population par colline de recensement, ISABU, Département de Socio-Economie Rurale, octobre 1981, p. 80 et 29

Annexe 4 : Densité de population par colline de recensement en 1990

Colline	Superficie en ha	Population totale	Densité hab./km ²
1. Buvumo	478	1.117	234
2. Buyumpu	913	1.365	250
3. Caguka	1.607	1.537	96
4. Caratsi	145	350	241
5. Dusasa	1.152	1.048	91
6. Gashiru	314	733	233
7. Gikingo	126	660	524
8. Gisagara	729	1.166	160
9. Jene	356	1.930	542
10. Karama	203	805	397
11. Kibati	595	1.634	275
12. Kibuba	280	670	239
13. Kidunduri	301	529	176
14. Kigeri	203	1.118	551
15. Kirehe	785	1.330	169
16. Kivuvu	433	1.347	311
17. Manga	762	2.019	265
18. Mugera	633	1.296	205
19. Mugongo	577	1.271	220
20. Mugoyi	501	2.153	430
21. Mutana	199	900	452
22. Munege	472	1.043	221
23. Ngoma	387	2.104	544
24. Nyamisagara	590	1.005	170
25. Randa	329	1.068	325
26. Rorero	261	1.235	473
27. Ruhinga I	222	1.340	604
28. Ruhinga II	317	809	255
29. Ruhororo	655	1.532	234
30. Rukere	203	545	268
31. Runyinya	300	1.000	333
32. Rusambi	164	637	388
33. Rutega	559	1.457	261
34. Ryamukona	203	869	428
35. Songore	2.600	1.005	170
36. Yandaro	261	1.439	551
37. Yanza	1.197	1.417	118
Total	20.212	43.420	216

Source :BERGEN, (D.W.), *Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi : Données de superficie et de population par colline de recensement*, ISABU, publication n° 161, 1992, p. 31 et 80

Annexe 5 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

1. Quelle est votre colline de recensement ?
2. Quelle est votre profession ?
 - 1°. Cultivateur
 - 2°. Enseignant
 - 3°. Commerçant
 - 4°. Autres (précisez)
3. Quel âge avez-vous (âge révolu) ?
4. Etes-vous
 - 1°. Marié
 - 2°. Divorcé
 - 3°. Séparé
 - 4°. Veuf (veuve)
Quand ?
 - 5°. Célibataire ?
5. Votre conjoint, vit-il encore ?

Oui

Non
6. Quel âge a-t-il ? (âge révolu)
7. Est-il toujours votre cohabitant ?

Oui

Non
8. Combien d'enfants avez-vous

a) Garçons :	1	2	3	4	Plus
b) Filles :	1	2	3	4	Plus
9. Quels sont leurs âges ?

a) Garçons :	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	
b) Filles :	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	
10. Souhaiteriez-vous en avoir d'autres ?
 - a) Si oui, combien
 - b) Pourquoi ?

11. a) Avez-vous toujours habité la colline ?

Oui

Non

b) Sinon, quand êtes-vous venu (année) ?

c) D'où êtes-vous venu ?

12. a) Avez-vous des enfants qui n'habitent plus ici ?

Oui

Non

b) Si oui, où sont-ils allés ?

c) Ils sont à combien ?

d) Pour quels motifs sont-ils partis ?

13. a) Avez-vous des frères qui habitent ailleurs ?

b) Si oui, où sont-ils allés ?

c) Ils sont à combien ?

d) Pour quels motifs sont-ils partis ?

14. Votre mari a-t-il :

a) Une autre femme ?

b) D'autres femmes ? (combien ?)

15. Quelle est la superficie de votre propriété ?

16. Vous suffit-elle ? Oui

Non

17. Avez-vous d'autres exploitations ailleurs ?

18. Combien de temps faites-vous pour y arriver ?

19. Quelles sont les productions de votre exploitation ?

a) Commerciales :

b) Vivrières :